



N°81-003-XIF au catalogue

Revue trimestrielle de l'éducation

2000, vol. 7, n° 1

- Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs
- L'emploi et les gains des diplômés



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Agente de diffusion, *Revue trimestrielle de l'éducation*, Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-1503 ou 1 800 307-3382 ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 81-003-XPB au catalogue est publié trimestriellement en version imprimée standard et est offert au prix de 21 \$ CA l'exemplaire et de 68 \$ CA pour un abonnement annuel. Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$ CA	24 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA	40 \$ CA

Ce produit est aussi disponible sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, sous le n° 81-003-XIF au catalogue, et est offert au prix de 16 \$ CA l'exemplaire et de 51 \$ CA pour un abonnement annuel. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires ou s'abonner en visitant notre site Web à www.statcan.ca et en choisissant la rubrique Produits et services.

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste
Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.



Statistique Canada
Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation

Revue trimestrielle de l'éducation

2000, vol. 7, n° 1

- Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs
- L'emploi et les gains des diplômés

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2000

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2000

N° 81-003-XPB au catalogue, vol. 7, n° 1
ISSN 1195-2261

N° 81-003-XIF au catalogue, vol. 7, n° 1
ISSN 1488-8300

Fréquence : trimestrielle

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Remerciements

Cette publication a été préparée sous la direction de :

Maryanne Webber, directrice
Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
Courrier électronique : maryanne.webber@statcan.ca

Le comité de direction :

- Doug Drew, directeur adjoint, Centre de la statistique de l'éducation
Courrier électronique : doug.drew@statcan.ca
- Robert Couillard, Section de la formation et de l'éducation continue
Courrier électronique : robert.couillard@statcan.ca
- Patrice de Broucker, Section de l'analyse et de la diffusion
Courrier électronique : patrice.de_broucker@statcan.ca
- John Jackson, Section de l'enseignement postsecondaire
Courrier électronique : john.jackson@statcan.ca
- Raynald Lortie, Section de l'enseignement primaire et secondaire
Courrier électronique : raynald.lortie@statcan.ca
- Jillian Oderkirk, Section du développement des enquêtes
Courrier électronique : jillian.oderkirk@statcan.ca
- Jim Seidle, rédacteur en chef
Courrier électronique : jim.seidle@statcan.ca

Révision française :
Division des communications

Coordonnateur du marketing :
Grafton Ross
Courrier électronique :
grafton.ross@statcan.ca

Coordonnatrice de la production :
Cindy Sceviour
Courrier électronique :
cindy.sceviour@statcan.ca

Graphisme et composition :
Division de la diffusion

Table des matières

Le mot du rédacteur en chef	4
Faits saillants	5
Articles	
Les employés surqualifiés? Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs	7
Ils s'en tirent bien : l'emploi et les gains des diplômés de l'enseignement postsecondaire	23
Données disponibles	
Données parues	42
Données récentes	58
Coup d'œil sur l'éducation	60
Dans les numéros à venir	67
Index cumulatif	68

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- .. nombres indisponibles
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- néant ou zéro
- nombres infimes
- ^p nombres provisoires
- ^e estimation
- ^r nombres rectifiés
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* relatives au secret

Le mot du

rédacteur en chef

Mission

La *Revue trimestrielle de l'éducation* publie des analyses et des articles sur les questions d'actualité et les tendances en éducation à partir de sources statistiques variées. Elle sert de centre de diffusion des statistiques relatives à l'éducation et offre une tribune pour communiquer avec le public et les intervenants dans le domaine. Notre but est de présenter de l'information et des analyses pertinentes, fiables, actuelles et accessibles.

Veuillez expédier toute correspondance dans l'une ou l'autre des langues officielles à :

Jim Seidle, rédacteur en chef
Revue trimestrielle de l'éducation
Centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-1500
Télécopieur : (613) 951-9040
Courrier électronique :
jim.seidle@statcan.ca

La *Revue trimestrielle de l'éducation* de même que d'autres publications de Statistique Canada, dont le compendium statistique *L'éducation au Canada* (produit n° 81-229-XIB au catalogue), sont accessibles par voie électronique à l'adresse suivante : <[http : www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/feepub_f.cgi)>.

Le Centre de la statistique de l'éducation a son propre numéro de téléphone sans frais pour l'ensemble du Canada. Le numéro est le 1 800 307-3382.

Le présent numéro a pour thème les diplômés de l'enseignement postsecondaire. À l'aide des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), Marc Frenette examine jusqu'à quel point le niveau de scolarité des diplômés dépasse les exigences de leurs employeurs; en d'autres termes, les diplômés sont-ils « surqualifiés »? Au moyen des données sur l'emploi et les gains de l'END, Ross Finnie cherche à savoir si les résultats du marché du travail se sont détériorés pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire au Canada.

Veuillez vous reporter à l'**Index cumulatif** à la fin du rapport, où figure une liste, par titre, de tous les articles qui sont parus dans la RTE depuis 1994. Les articles sont répartis en 11 catégories, dont le financement, la technologie et l'apprentissage ainsi que l'accessibilité. Les catégories sont définies en fonction des questions stratégiques en matière d'éducation présentées dans le rapport intitulé *Plan stratégique (1997)*, diffusé en novembre 1997, un an après la création du Centre de la statistique de l'éducation. Le *Plan stratégique* passe en revue le programme statistique du Centre et définit les objectifs et les priorités visant à consolider le programme et à mieux répondre aux besoins en information. Ce rapport est offert gratuitement dans Internet à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi. 

Faits saillants



Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs

- Au cours des années 1980 et 1990, entre 27 % et 48 % des diplômés récents de programmes d'études collégiales et universitaires (baccalauréat et doctorat) étaient surqualifiés pour leur emploi principal. Pour les titulaires d'une maîtrise, la fourchette s'étendait de 48 % à 72 %.
- Malgré le fait que les titulaires d'une maîtrise soient proportionnellement plus nombreux à être surqualifiés, ils sont moins susceptibles d'être surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. En d'autres termes, leur emploi principal nécessite souvent un baccalauréat. Les diplômés d'études collégiales et les bacheliers sont moins susceptibles d'être surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. Dans le cas des diplômés d'études collégiales, par exemple, entre 31 % et 43 % d'entre eux ont obtenu un emploi principal qui nécessitait au moins un diplôme d'études secondaires.
- En ce qui a trait aux diplômés d'études collégiales et aux bacheliers, on associe leur surqualification à une perte importante de revenus et à une sous-utilisation des compétences acquises à l'école. Ce n'est pas le cas du côté des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat.
- En ce qui touche les études collégiales et le baccalauréat, les taux de surqualification varient considérablement selon le champ d'études. L'emploi principal d'environ la moitié des bacheliers en beaux-arts et en sciences humaines et dans les autres sciences sociales (sauf l'économie) nécessite au moins un diplôme d'études collégiales. Chez les titulaires d'une maîtrise, la variation selon le champ d'études est minime.

L'emploi et les gains des diplômés

- Les premiers résultats sur le marché du travail se sont-ils détériorés ces dernières années pour les diplômés de l'enseignement post-secondaire au Canada? Selon les observations recueillies, cela n'a pas été le cas, ou du moins pas dans la mesure où certains auraient pu le croire.

Faits saillants

- Selon les principales constatations ayant trait aux taux d'activité sur le marché du travail, les taux de chômage des diplômés de tous les niveaux, hommes et femmes, ont été en général inférieurs à ceux des non-diplômés et se sont beaucoup améliorés au cours des deux à cinq années suivant l'obtention du diplôme.
- Les gains moyens des hommes diplômés des cohortes les plus récentes sont demeurés stables ou ont subi des baisses allant de minimales à modérées par rapport aux groupes antérieurs, tandis que les gains des femmes sont demeurés stables ou ont augmenté. RTE

Articles

Les employés surqualifiés? Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs

Introduction

Le présent article répond à la question suivante : « Dans quelle mesure, le cas échéant, le niveau de scolarité des diplômés a-t-il dépassé les besoins des employeurs? » Autrement dit, quel est le pourcentage de diplômés récents au Canada qui ont fait plus d'études postsecondaires que ne l'exige leur principal employeur? L'essentiel de cette question demeure inexploré. Lavoie et Finnie (1997) ont abordé le sujet, sans toutefois l'approfondir. Par contre, la question est importante, puisque des chercheurs ont associé la surqualification à une rémunération plus faible (Sicherman 1991; Rumberger 1987) et à une productivité moindre (Tsang, Rumberger et Levin 1991).

Lavoie et Finnie (1997) concluent que les titulaires d'une maîtrise sont plus susceptibles d'être surqualifiés que les bacheliers. Par contre, Finnie (1999) constate que les titulaires d'une maîtrise affichent une rémunération plus élevée que les bacheliers. Comme ces résultats semblent contredire ceux de Sicherman et de Rumberger mentionnés plus haut, nous tenterons également dans le présent article de concilier les résultats antérieurs.

Le terme « surqualifié » désigne la personne ayant un niveau de scolarité supérieur à ce qu'exige son principal employeur (voir l'encadré *Méthodes utilisées et source des données*. Pour diverses raisons, ce terme ne doit pas être interprété comme « trop scolarisé ». Premièrement, les diplômés peuvent se servir du poste qu'ils obtiennent dès la fin de leurs études comme tremplin pour décrocher un meilleur emploi. Deuxièmement, les employeurs ne s'attendent peut-être pas à recevoir des demandes d'emploi de candidats très scolarisés, mais ils peuvent néanmoins tirer parti des connaissances des diplômés. Troisièmement, même si l'emploi n'exige pas le surcroît de connaissances du diplômé, les employeurs pourraient quand même gagner du temps (et donc épargner de l'argent) en faisant une présélection des candidats en fonction de leur niveau de scolarité. Autrement dit, les employeurs utilisent souvent la scolarité comme substitut de l'acquisition de compétences. Quatrièmement, il est raisonnable de supposer que plus le niveau de scolarité de la société dans son ensemble est élevé, plus la société en profite.

Marc Frenette
Division de l'analyse des entreprises et
du marché du travail
Téléphone : (613) 951-4228
Télécopieur : (613) 951-5403
Courrier électronique :
marc.frenette@statcan.ca

Méthodes utilisées et source des données

Dans les ouvrages didactiques, la scolarité qui dépasse les compétences scolaires requises est dite « surqualification ». Il convient de préciser que la surqualification s'applique spécifiquement à la possession de qualités professionnelles supérieures à celles qu'exige le travail, ce qui ne constitue pas nécessairement un niveau de scolarité trop élevé.

Les données sur lesquelles s'appuie la présente étude proviennent de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) et des suivis de l'Enquête nationale auprès des diplômés¹, et ce, pour différentes années. Trois cohortes de diplômés canadiens de l'enseignement postsecondaire ont été analysées : la promotion de 1982 (interviewée en 1984 et en 1987), la promotion de 1986 (interviewée en 1988 et en 1991) et la promotion de 1990 (interviewée en 1992 et en 1995). L'END fournit aux chercheurs les codes particuliers de champ d'études². La combinaison du niveau de scolarité avec le champ d'études a permis d'associer des types très précis de programmes d'études à la surqualification. L'étude met l'accent sur les diplômés des programmes d'études collégiales et universitaires (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

La question précise sur les exigences d'emploi dans la présente étude était : « Lorsqu'on vous a choisi(e) pour cet emploi, quelles étaient les exigences scolaires minimales pour

répondre aux critères d'embauche? » Veuillez noter qu'il est question du moment où le répondant a commencé un *emploi* et non pas de celui où il est entré au *service* de l'employeur. Par conséquent, la variable de la surqualification s'applique au niveau de scolarité exigé en début d'emploi par opposition au niveau de scolarité atteint dans l'année de référence. Le répondant n'est donc pas étiqueté comme une personne surqualifiée du simple fait que son premier employeur a été peu exigeant quant à la scolarité et que le répondant a poursuivi ses études pour obtenir une promotion.

Les établissements d'enseignement ont fourni le niveau de scolarité atteint, tandis que les diplômés ont indiqué le niveau de scolarité exigé. En particulier, on a demandé aux diplômés de déclarer le niveau de scolarité que l'employeur exigeait *effectivement* (plutôt que celui que les diplômés *estimaient* nécessaire). Pour les besoins de l'étude, le diplômé était défini comme surqualifié si son niveau de scolarité était supérieur à ce qu'exigeait l'employeur. Le fait de se servir de la perception du diplômé à l'égard des exigences de l'emploi pourrait avoir un effet réducteur : l'étude serait alors fondée sur les compétences, tandis que le fait de se servir des exigences effectives de l'employeur intègre les deux fonctions du marché du travail en matière de scolarité : acquisition de compétences et présélection (ou filtrage).

Dans le présent article, nous analysons :

- les taux de surqualification pour les diverses caractéristiques des diplômés;
- les taux de surqualification par au moins deux niveaux de scolarité;
- le lien existant entre la surqualification et les résultats sur le marché du travail, comme la rémunération et l'utilisation des compétences.

La fréquence de la surqualification par au moins un niveau de scolarité

Dans la présente section, nous analyserons les pourcentages de diplômés surqualifiés selon cinq dimensions : le niveau de scolarité, le champ d'études, l'alternance travail-études, la région et le secteur d'activité. Tous les chiffres désignent la surqualification par au moins un niveau de scolarité. Les cinq niveaux de scolarité requis sur lesquels repose notre analyse sont, par ordre croissant : inférieur aux études collégiales; études collégiales; baccalauréat; maîtrise; doctorat. À compter de la présente section, l'analyse porte uniquement sur les diplômés qui n'avaient pas obtenu d'autre diplôme depuis celui obtenu dans l'année de référence et qui n'avaient pas travaillé à temps partiel du fait

qu'ils fréquentaient un établissement d'enseignement au cours de l'année où ils ont été interviewés³. Pour que les diplômés puissent faire partie de l'échantillon, il importait également qu'on ne leur ait pas remis de diplôme d'un niveau de scolarité plus élevé que celui décerné dans l'année de référence. Cette restriction s'imposait parce qu'il n'y a pas de renseignements précis sur ces diplômes (par exemple, la date d'obtention ou le champ d'études).

Niveau de scolarité

Les tableaux 1 à 4 font état des pourcentages de diplômés surqualifiés selon le niveau de scolarité. Les taux les plus élevés s'observent dans le cas des titulaires de maîtrise et s'appliquent à l'ensemble des cohortes et des interviews. Près de 27 % à 48 % des titulaires d'un diplôme d'études collégiales, d'un baccalauréat ou d'un doctorat sont surqualifiés. Pour les titulaires d'une maîtrise, la fourchette s'étend de 48 % à 72 %⁴. Les taux élevés au chapitre de la maîtrise — explorés plus loin dans le présent article — confirment les conclusions de Lavoie et Finnie (1997).

Au sein des cohortes, les pourcentages de diplômés surqualifiés diminuent généralement entre la deuxième et la cinquième année suivant l'obtention du diplôme, et ce, à tous les niveaux de scolarité à l'exception des études

collégiales. De fait, le taux *augmente* pour les diplômés d'études collégiales dans tous les cas, sauf chez les femmes de la cohorte de 1990.

Pour ce qui est des tendances à long terme, il y a lieu de signaler que les diplômés des cycles supérieurs (maîtrise et doctorat) ont affiché une surqualification moindre depuis la cohorte de 1982⁵. Pour les niveaux de scolarité moins élevés, il y a une tendance à la baisse entre la cohorte de 1986 et celle de 1990; par contre, il n'y a pas eu de différences marquées entre les cohortes de 1982 et de 1990.

Comment donc expliquer la diminution des taux de surqualification depuis le milieu des années 1980? Le graphique 1 permet de comparer les valeurs des indices de la scolarité atteinte par rapport à la scolarité exigée pour les trois cohortes⁶. Le niveau de scolarité exigé pour les types d'emplois que les diplômés ont décrochés (comme en témoigne l'indice de la scolarité exigée) a augmenté plus rapidement que le niveau de scolarité atteint par les diplômés (comme en témoigne l'indice de la scolarité atteinte). Par conséquent, la chute des taux de surqualification semble être surtout attribuable au marché du travail. Il importe de noter, toutefois, que ces chiffres globaux ne disent peut-être pas tout ce que cachent les tendances de la surqualification. Il se peut que les employeurs individuels et les diplômés récents aient été plus en mesure de trouver respectivement chaussure à leur pied (peut-être grâce à de meilleurs mécanismes de publicité et de recherche).

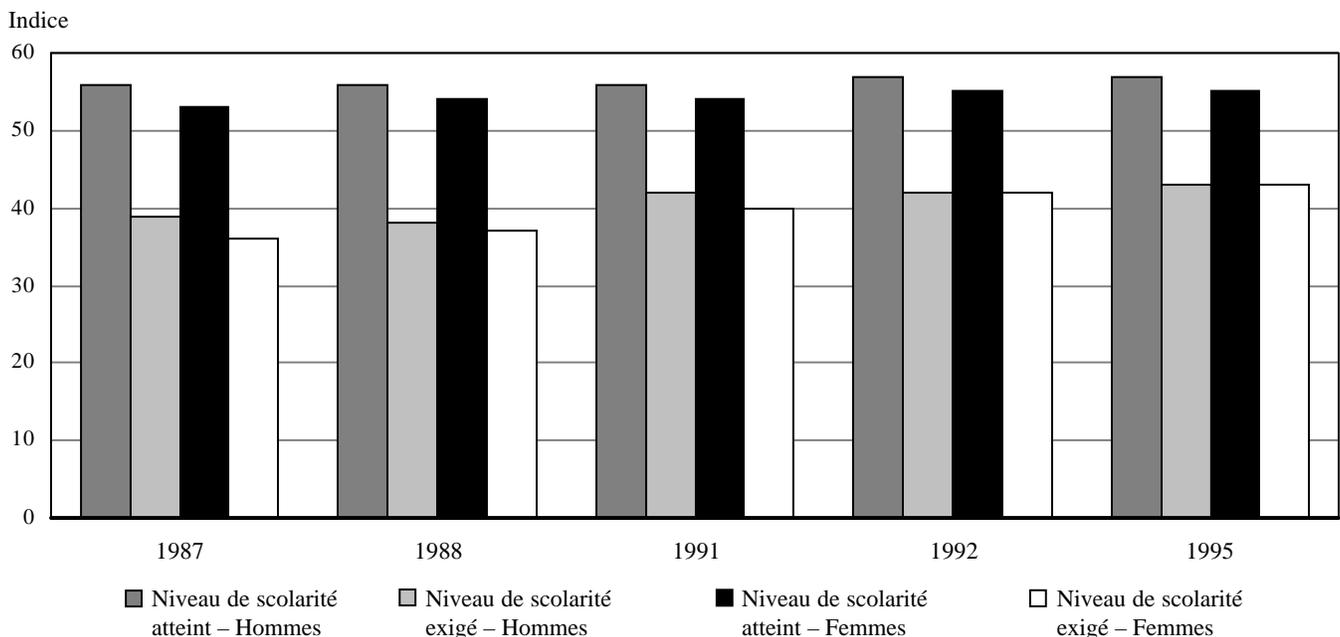
La surqualification varie également selon le sexe. Parmi les titulaires d'un diplôme d'études collégiales, les hommes sont plus susceptibles d'être surqualifiés que les femmes. Du côté du baccalauréat, les hommes sont légèrement moins touchés par la surqualification que les femmes. Pour ce qui est de la maîtrise, les taux de surqualification sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Cependant, le sexe ne semble pas influencer sur les taux de surqualification en ce qui a trait au doctorat.

Champ d'études

Les pourcentages de diplômés surqualifiés selon le champ d'études sont présentés aux tableaux 1 à 4. Dans le cas des études collégiales, les diplômés en soins infirmiers et en technologies médicales n'ont généralement pas été sujets à la surqualification. Cependant, les taux de surqualification ont été élevés chez les diplômés des champs d'études suivants : arts et sciences humaines, autres sciences de la santé (données existantes se rapportant uniquement aux femmes), sciences naturelles et zootechnie, services de protection, services de secrétariat (données existantes se rapportant uniquement aux femmes) et autres services aux entreprises.

Du côté du baccalauréat, il y a des différences notables selon le sexe. Alors que les hommes comme les femmes affichent de faibles taux de surqualification en génie et en informatique, en droit et en sciences médicales

Graphique 1
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal



Note : Ces chiffres renvoient à des indices décrits dans le texte. Les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 1984 n'étaient pas disponibles.
Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.

(à l'instar des diplômées en éducation), les taux de surqualification sont élevés chez les diplômés des deux sexes en beaux-arts et en sciences humaines et dans les autres sciences sociales, tout comme chez les hommes diplômés en économie et en sciences agricoles et biologiques.

Pour ce qui est de la maîtrise, les diplômés en éducation ont tendance à afficher des taux élevés de surqualification, alors qu'on observe le contraire chez les diplômés dans les autres sciences de la santé. À la lumière des données disponibles, les taux sont manifestement élevés dans les sciences médicales, c'est-à-dire dans les spécialités telles que la podiatrie et la dermatologie.

Nous ne disposons pas de résultats statistiquement faibles pour plusieurs champs d'études, surtout chez les femmes, en raison du faible nombre de titulaires d'un doctorat dans les échantillons. Néanmoins, les diplômés en éducation affichent des taux élevés de surqualification, contrairement aux diplômés en sciences agricoles et biologiques.

Alternance travail-études

Dans la présente section, nous nous intéressons aux programmes d'alternance travail-études (tableaux 5 à 8). En ce qui a trait aux études collégiales, ceux qui ont obtenu un diplôme dans le cadre d'un programme d'alternance travail-études sont généralement tout aussi susceptibles d'être surqualifiés que les autres diplômés. Les diplômés d'un programme d'alternance travail-études menant à l'obtention d'un baccalauréat sont typiquement moins susceptibles d'être surqualifiés que ceux des autres programmes de baccalauréat, tandis que les diplômés titulaires d'une maîtrise ou les diplômés d'un programme d'alternance travail-études menant à l'obtention d'une maîtrise affichent à peu près les mêmes taux. Nous ne disposons pas de résultats fiables pour les titulaires d'un doctorat parce que les échantillons sont trop faibles.

Région

Les pourcentages de diplômés surqualifiés selon la région reflètent les besoins en travailleurs spécialisés de la région, de même que le désir des travailleurs spécialisés d'y habiter. Si la région est confrontée à la stagnation économique, il se peut que ses besoins en travailleurs spécialisés soient négligeables, ce qui se traduirait par un taux de surqualification plus élevé. Toutefois, les travailleurs spécialisés de la région peuvent décider d'aller s'installer dans une région plus prospère, où leurs compétences risquent d'être plus en demande. Il s'ensuit que la mobilité des travailleurs a tendance à réduire les disparités de taux de surqualification entre les régions.

Parce que les récents diplômés ont tendance à être plus mobiles que la population en général⁷, les différences

régionales pour chaque niveau de scolarité sont faibles, ce qui accrédi-te la thèse voulant que la mobilité des travailleurs puisse diminuer les disparités régionales en matière de pourcentages de diplômés surqualifiés (tableaux 5 à 8). Les diplômés d'études collégiales, par contre, sont moins mobiles que les diplômés universitaires et ils affichent une dispersion régionale plus faible en matière de pourcentages de diplômés surqualifiés (tableau 5).

Secteur d'activité

Nous avons constaté des différences considérables au chapitre des taux de surqualification entre les secteurs d'activité (tableaux 5 à 8). En général, c'est dans le secteur parapublic (c'est-à-dire dans l'éducation et la santé) que le pourcentage de diplômés surqualifiés est le plus faible, et ce, à tous les niveaux de scolarité à l'exception de la maîtrise, où il ne semble pas y avoir de lien entre le secteur d'activité et la surqualification. À tous les niveaux de scolarité, le pourcentage de diplômés surqualifiés est sensiblement le même dans le secteur privé et le secteur public.

Surqualification par au moins deux niveaux de scolarité

Sauf avis contraire, les chiffres mentionnés dans la présente section correspondent aux pourcentages de diplômés surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité (tableaux 1 à 4). Les six niveaux de scolarité requis sont, par ordre croissant : inférieur à la formation professionnelle et technique; formation professionnelle et technique; études collégiales; baccalauréat; maîtrise; doctorat.

Ces chiffres laissent entendre que, par rapport aux autres diplômés, ceux des cycles supérieurs sont moins susceptibles d'être surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. On constate ce résultat malgré le fait qu'il y ait manifestement un plus grand nombre de niveaux de scolarité en deçà des cycles supérieurs qu'en deçà du baccalauréat. Comme nous l'avons déjà mentionné, les titulaires d'une maîtrise affichent les taux de surqualification les plus élevés. Cependant, il est maintenant clair qu'un grand nombre de ces derniers détiennent un emploi qui exige un baccalauréat. Cela pourrait nous amener à conclure que, même s'ils disent qu'un emploi donné nécessite un baccalauréat, les employeurs embauchent souvent des titulaires d'une maîtrise, excluant ainsi les bacheliers dès le début du processus d'embauche. Nous approfondirons cette question dans la section suivante. Il y a lieu de noter que cette conclusion pourrait aider à expliquer le fait que les titulaires d'une maîtrise jouissent encore d'une meilleure rémunération que les bacheliers, même s'ils sont plus souvent surqualifiés. Cela peut venir

en partie de ce que la surqualification par au moins deux niveaux de scolarité est plus rare chez les titulaires d'une maîtrise.

La surqualification par au moins deux niveaux de scolarité touche environ 31 % à 43 % des diplômés d'études collégiales, 19 % à 29 % des titulaires d'un baccalauréat, 8 % à 17 % des titulaires d'une maîtrise, et 9 % à 21 % des titulaires d'un doctorat (tableaux 1 à 4). Dans tous les niveaux de scolarité, cette tendance a été moins évidente dans les cohortes des années 1990 que dans les cohortes précédentes. Cette conclusion va à l'encontre d'une opinion largement répandue selon laquelle les diplômés récents occupent davantage d'emplois « de subsistance » que par le passé. La dispersion des diplômés d'études collégiales et des bacheliers selon le champ d'études fait généralement écho aux résultats présentés dans la section *Champ d'études*. Les titulaires d'un baccalauréat dans les autres sciences de la santé ont généralement affiché des taux beaucoup plus faibles que ceux des autres champs d'études.

Du côté de la maîtrise, la surqualification par au moins deux niveaux de scolarité était très peu probable en génie et en informatique, ainsi que dans les autres sciences de la santé. Les données existantes sur la dispersion des résultats se rapportant aux titulaires d'un doctorat correspondent généralement aux résultats présentés dans la section *Champ d'études*.

La surqualification est-elle liée à la rémunération et à l'utilisation des compétences?

Le tableau 9 présente la rémunération annuelle moyenne (en milliers de dollars de 1995) et un indice de l'utilisation des compétences⁸ pour trois catégories de travailleurs. Les trois catégories sont : (1) non surqualifiés, (2) surqualifiés et (3) surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. Tous les travailleurs classés dans la troisième catégorie font automatiquement partie de la deuxième catégorie, mais l'inverse n'est pas forcément vrai. Au tableau 9, il importe de comparer la première catégorie aux deux autres catégories.

Deux dimensions ont été analysées dans le cadre des comparaisons de rémunération. La première question était : « Lorsque deux personnes occupent un emploi exigeant le même niveau de scolarité, le fait que l'une d'elles soit plus scolarisée a-t-il de l'importance? » Malgré l'égalité des exigences, les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé ont généralement une rémunération supérieure (tableau 9).

La question suivante était : « Lorsque deux personnes ont le même niveau de scolarité, la scolarité exigée pour l'emploi a-t-elle de l'importance? » Lorsque les niveaux de scolarité sont identiques, le fait que le niveau de scolarité

exigé est plus élevé amène généralement une meilleure rémunération uniquement pour les diplômés d'études collégiales et les bacheliers (tableau 9). En ce qui a trait aux titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, le niveau de scolarité exigé ne semble pas avoir une grande influence sur la rémunération. Il se pourrait que l'éventail des possibilités qui s'offrent à ces diplômés soit plus large, et qu'ils puissent donc décrocher un emploi exigeant moins de scolarité sans devoir sacrifier une part importante de leur rémunération.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les employeurs utilisent peut-être la scolarité comme moyen de pré-sélection dans le processus d'embauche. Cela signifie qu'il n'y a pas de lien négatif automatique entre la surqualification et l'utilisation des compétences. Certains diplômés surqualifiés sont peut-être tout aussi susceptibles d'utiliser les compétences acquises à l'école que les diplômés non surqualifiés. Chez les diplômés d'études collégiales et les bacheliers, la relation entre la surqualification et l'utilisation des compétences est très négative (tableau 9). À ces niveaux de scolarité, les diplômés surqualifiés utilisent moins leurs compétences que ceux qui ne sont pas surqualifiés. Chez les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, la sous-utilisation des compétences est relativement faible.

Dans la section qui précède, nous avons mentionné que le taux élevé de surqualification, associé au faible taux de surqualification par au moins deux niveaux de scolarité, peut indiquer que la maîtrise sert de filtre dans le processus d'embauche. Cependant, il semble que le grand nombre de titulaires d'une maîtrise qui occupent un poste exigeant un baccalauréat mettent dans une large mesure leurs compétences à contribution⁹. Autrement dit, une part du filtrage peut se justifier puisque les titulaires d'une maîtrise surqualifiés utilisent encore une bonne part des compétences acquises à l'école.

Même si le titulaire typique d'un baccalauréat ou d'une maîtrise occupe un emploi exigeant le même niveau de scolarité, le titulaire d'une maîtrise sera néanmoins mieux rémunéré. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les titulaires d'une maîtrise utilisent leurs compétences même si la possession d'un diplôme de deuxième cycle n'était pas officiellement exigée pour l'emploi.

Résumé

Les conclusions du présent article aident les futurs étudiants de l'enseignement postsecondaire à choisir un champ d'études et sont utiles aux diplômés récents de l'enseignement postsecondaire qui cherchent à cibler leur recherche d'emploi. Au cours des années 1980 et 1990, entre 27 % et 48 % des diplômés récents de programmes d'études collégiales et universitaires (baccalauréat et doctorat)

étaient surqualifiés pour leur emploi principal. Pour les titulaires d'une maîtrise, la fourchette s'étendait de 48 % à 72 %. Des études antérieures révèlent que la maîtrise assure une meilleure rémunération que le baccalauréat, tandis que d'autres études ont associé la surqualification à des revenus moins élevés. Le présent article expose deux faits qui peuvent concilier ces conclusions. Premièrement, les titulaires d'une maîtrise sont moins susceptibles d'être surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité. Deuxièmement, la surqualification n'est pas associée à une grande sous-utilisation des compétences de ces diplômés. Chez les titulaires d'un baccalauréat, les diplômés surqualifiés se servent beaucoup moins de leurs compétences.

Au cours de la période de référence de la présente étude, l'écart entre le niveau moyen de scolarité atteint et la scolarité exigée s'est considérablement rétréci. Cela s'explique en partie par l'augmentation de la demande de travailleurs spécialisés. Cependant, il se pourrait également que les employeurs et les employés soient plus en mesure de trouver respectivement chaussure à leur pied.

Par ailleurs, il existe certaines différences selon le sexe. En ce qui concerne les études collégiales et la maîtrise, les hommes ont plus tendance à être surqualifiés que les femmes, alors que c'est l'inverse dans le cas du baccalauréat. Il n'y a pas de différences importantes chez les titulaires d'un doctorat. En revanche, il semble y avoir des différences considérables entre les champs d'études chez les diplômés d'études collégiales et les bacheliers. Quant à la maîtrise et au doctorat, la probabilité de surqualification est sensiblement la même dans la plupart des champs d'études. Les programmes d'alternance travail-études semblent diminuer la fréquence de la surqualification uniquement dans le cas du baccalauréat. D'autre part, il y a très peu de différences régionales au chapitre des taux de surqualification au Canada, ce qui pourrait intéresser les diplômés récents; le fait que ces derniers ont tendance à se chercher du travail à l'échelle nationale pourrait peut-être expliquer ce phénomène. Les diplômés d'études collégiales, qui sont généralement moins mobiles que les autres diplômés, constituent la seule exception à cet égard. Enfin, les données indiquent que l'on a beaucoup moins tendance à employer des diplômés surqualifiés dans le secteur parapublic (éducation et santé) que dans les secteurs public et privé, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné que de nombreux employés du secteur parapublic sont des professionnels (par exemple des médecins, des enseignants et des infirmières). Plus la personne est scolarisée, mieux elle sera rémunérée pour un emploi qui requiert un certain niveau de scolarité; par ailleurs, lorsqu'une personne décroche un emploi qui exige un niveau de scolarité plus élevé, elle obtient aussi une meilleure rémunération en tenant compte du niveau de scolarité acquis (au moins chez

les diplômés d'études collégiales et les bacheliers). Il semble que les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat ont un plus large éventail de possibilités devant eux; que leur emploi exige ou non le même niveau de scolarité qu'ils possèdent ne semble pas avoir de conséquences sur leur rémunération. Enfin, les données nous apprennent que, dans le cas d'études collégiales et du baccalauréat, les diplômés surqualifiés utilisent moins leurs compétences que les diplômés non surqualifiés. Chez les titulaires d'un diplôme de deuxième ou de troisième cycle, le fait d'être surqualifié n'entraîne pas une diminution importante de l'utilisation des compétences. RTE

Notes

1. Nous emploierons l'acronyme END dans le reste du texte pour désigner toutes ces enquêtes.
2. L'END utilise les codes d'études à cinq chiffres du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) et du Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires (SISCCC).
3. Ceux qui se sont vu décerner un autre diplôme depuis l'année de référence avaient moins de temps pour se chercher un emploi qui leur convenait, alors que ceux qui travaillaient à temps partiel en raison de leurs études étaient trop occupés à leurs études pour travailler à temps plein.
4. Sauf si une année est précisée, tous les résultats présentés dans l'étude se rapportent à l'ensemble de la période visée par les données.
5. Si la diminution des taux de surqualification des diplômés de deuxième et de troisième cycle s'inscrit dans une tendance à long terme, c'est peut-être en raison d'un possible « exode des cerveaux » vers l'étranger. Cependant, nous disposons de peu de données pour confirmer cette hypothèse.
6. Pour calculer l'indice, on fait la moyenne du niveau de scolarité atteint (ou exigé) : un doctorat obtient une note de 100; une maîtrise, une note de 80; un baccalauréat, une note de 60; un diplôme d'études collégiales, une note de 40; un diplôme de formation professionnelle ou technique, une note de 20; et tout autre diplôme de niveau inférieur, une note de 0. Les résultats de 1984 ne sont pas disponibles étant donné qu'il était impossible de distinguer les emplois qui exigeaient un diplôme de formation professionnelle ou technique des emplois qui exigeaient moins d'études.

7. Les tabulations que l'auteur a produits à l'aide des données de l'END corroborent cet énoncé. Les diplômés récents sont peut-être des personnes seules ou tout simplement des personnes plus disposées à changer de province pour entreprendre leur carrière. Voir Burbidge et Finnie (2000) pour une description détaillée de la mobilité des bacheliers récents. Leurs résultats démontrent que ces diplômés sont beaucoup plus mobiles que la population en général. Voir Finnie (1999) pour une description des régimes de mobilité de la population en général.
8. Pour les cohortes de 1982 et de 1986, cet indice a été établi en fonction de la réponse à la question : « Votre emploi correspondait-il au programme d'études que vous avez suivi? ». Une réponse affirmative valait une note de 100 et une réponse négative, une note de 0. Dans le cas de la cohorte de 1990, la question suivante a été utilisée : « Dans quelle mesure utilisez-vous les compétences acquises dans le programme d'études que vous avez suivi? ». Cet indice peut avoir une valeur de 0 à 100 (100 correspond à la plus grande utilisation des compétences; 66,7, à la deuxième utilisation en importance; 33,3, à la troisième; et 0, à la plus faible).
9. Cette affirmation renvoie à une conclusion de Lavoie et Finnie (1997), qui ont constaté un taux élevé de surqualification chez les titulaires d'une maîtrise. Les auteurs ont soutenu que « ... ces résultats pourraient très bien remettre en question l'utilisation qui est faite des compétences de ces diplômés et la pertinence pour eux d'obtenir une maîtrise... ».

Bibliographie

BURBIDGE, John, et Ross FINNIE. 2000. *The Geographical Mobility of Baccalaureate Graduates*, Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Ottawa. À paraître.

FINNIE, Ross. 1999. « Postsecondary Graduates: Holding Their Own in Terms of Employment Rates and Earnings Patterns », *Canadian Business Economics*, vol. 7, p. 48 à 64.

FINNIE, Ross. 1998. « La mobilité interprovinciale au Canada : une analyse longitudinale », produit n° W-98-5Fa au catalogue de Développement des ressources humaines Canada, Direction générale de la recherche appliquée, Ottawa. Document de travail.

LAVOIE, Marie, et Ross FINNIE. 1997. « Carrières en sciences et en technologie au Canada : une analyse portant sur de nouveaux diplômés universitaires », *Revue trimestrielle de l'éducation*, produit n° 81-003-XPB au catalogue de Statistique Canada, vol. 4, n° 3, p. 10 à 34.

KROCH, Eugene A., et Kriss SJOBLOM. 1994. « Schooling as Human Capital or a Signal: Some Evidence », *The Journal of Human Resources*, vol. 29, p. 156 à 180.

RUMBERGER, Russell W. 1987. « The Impact of Surplus Schooling on Productivity and Earnings », *The Journal of Human Resources*, vol. 22, p. 24 à 50.

SICHERMAN, Nachum. 1991. « Overeducation in the Labor Market », *Journal of Labor Economics*, vol. 9, p. 101 à 122.

TSANG, Mun C., Russell W. RUMBERGER et Henry M. LEVIN. 1991. « The Impact of Surplus Schooling on Worker Productivity », *Industrial Relations*, vol. 2, p. 209 à 228.



Tableau 1
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal selon le sexe et le champ d'études, études collégiales

	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990			
	1984		1987		1988		1991		1992		1995	
	1 niveau et plus	2 niveaux et plus										
% de diplômés surqualifiés												
Hommes												
Tous les champs d'études	43	..	48	43	46	41	47	39	41	36	45	37
Arts et sciences humaines	61	..	66	62	54	51	66	57	56	55	56	55
Soins infirmiers	17	..	24	24	13	11	20	20	7	6	7	7
Technologies médicales	20	..	26	19	18	9	13	7	17	11	14	6
Autres sciences de la santé	--	..	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Techniques électroniques	27	..	32	26	37	32	39	29	44	30	43	31
Mathématiques et informatique	21	..	30	26	29	25	28	21	27	24	32	26
Génie général	39	..	52	46	37	29	42	27	34	24	42	26
Autres techniques du génie	44	..	53	48	50	44	51	40	46	38	46	34
Sciences naturelles et zootechnie	65	..	69	61	64	62	59	56	56	54	61	53
Industries primaires	40	..	55	47	56	50	57	48	37	31	49	42
Services de protection	54	..	47	46	67	62	64	61	57	56	66	62
Services sociaux et loisirs	40	..	49	47	48	48	49	47	42	35	38	32
Autres sciences sociales	34	..	--	--	54	54	--	--	--	--	--	--
Services de secrétariat	--	..	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres services aux entreprises	58	..	56	52	55	52	54	50	49	47	52	48
Femmes												
Tous les champs d'études	33	..	41	38	37	34	39	35	34	31	34	31
Arts et sciences humaines	53	..	61	57	63	60	53	47	55	51	53	49
Soins infirmiers	4	..	10	8	8	7	9	9	6	6	7	6
Technologies médicales	10	..	20	16	18	11	18	10	22	18	25	22
Autres sciences de la santé	41	..	65	65	47	43	47	39	53	49	--	--
Techniques électroniques	--	..	--	--	--	--	--	--	56	49	--	--
Mathématiques et informatique	34	..	42	39	32	29	32	30	32	24	37	29
Génie général	44	..	--	--	37	29	40	31	46	40	47	42
Autres techniques du génie	34	..	41	38	36	31	48	35	45	43	39	35
Sciences naturelles et zootechnie	47	..	56	54	47	45	51	43	39	27	32	23
Industries primaires	46	..	49	49	40	39	37	37	48	41	62	57
Services de protection	65	..	63	62	57	55	68	66	51	50	51	49
Services sociaux et loisirs	33	..	41	36	38	37	45	44	37	36	34	33
Autres sciences sociales	23	..	25	24	29	27	32	32	26	25	24	23
Services de secrétariat	49	..	61	56	54	50	54	46	47	41	48	42
Autres services aux entreprises	54	..	59	55	56	52	58	53	48	45	47	43

Notes :

-- Indique que l'échantillon était trop petit (soit moins de 30 unités) pour que les données soient présentées.

.. Les chiffres ne sont pas disponibles pour les diplômés d'études collégiales de 1982 comme le questionnaire ne renfermait pas une catégorie distincte pour les exigences des emplois professionnels et techniques.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Tableau 2
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal selon le sexe et le champ d'études, baccalauréat

	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990			
	1984		1987		1988		1991		1992		1995	
	1 niveau et plus	2 niveaux et plus	1 niveau et plus	2 niveaux et plus	1 niveau et plus	2 niveaux et plus	1 niveau et plus	2 niveaux et plus	1 niveau et plus	2 niveaux et plus	1 niveau et plus	2 niveaux et plus
	% de diplômés surqualifiés											
Hommes												
Tous les champs d'études	32	26	29	25	34	28	28	21	29	23	27	21
Éducation	26	19	28	24	25	19	19	15	20	17	19	15
Beaux-arts et sciences humaines	54	47	44	42	54	51	41	33	55	49	53	43
Commerce	31	24	30	26	40	31	36	29	27	20	26	20
Économie	46	41	47	47	48	46	38	34	36	30	35	32
Autres sciences sociales	54	45	50	40	62	55	48	39	52	44	46	38
Sciences agricoles et biologiques	41	35	46	46	43	40	35	25	40	34	36	30
Génie et informatique	18	11	15	12	19	12	16	8	12	7	13	9
Autres sciences de la santé	13	9	--	--	32	17	21	18	15	6	19	2
Mathématiques et sciences physiques	27	21	21	14	32	26	18	14	32	28	27	23
Droit	6	6	3	0	18	18	17	17	13	6	21	18
Sciences médicales	12	10	12	10	7	7	1	1	6	5	9	9
Femmes												
Tous les champs d'études	35	24	30	25	42	29	34	23	30	21	27	19
Éducation	23	15	19	16	28	22	25	19	10	7	13	9
Beaux-arts et sciences humaines	55	43	48	44	61	51	41	34	46	40	42	38
Commerce	29	23	27	23	42	30	42	26	32	22	27	19
Économie	39	37	--	--	47	38	33	28	50	45	--	--
Autres sciences sociales	54	41	45	39	54	40	39	30	43	33	37	27
Sciences agricoles et biologiques	32	22	32	24	37	35	23	15	38	28	35	23
Génie et informatique	17	11	9	7	23	13	19	14	15	9	19	9
Autres sciences de la santé	24	1	22	9	50	11	46	13	32	4	28	6
Mathématiques et sciences physiques	26	16	26	23	28	22	36	28	25	20	13	9
Droit	20	16	7	7	11	11	5	5	11	10	14	14
Sciences médicales	5	4	2	2	7	6	5	4	5	5	10	9

Note :

-- Indique que l'échantillon était trop petit (soit moins de 30 unités) pour que les données soient présentées.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Tableau 3
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal selon le sexe et le champ d'études, maîtrise

	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990			
	1984		1987		1988		1991		1992		1995	
	1 niveau et plus	2 niveaux et plus										
% de diplômés surqualifiés												
Hommes												
Tous les champs d'études	72	14	64	17	64	13	58	13	60	8	58	8
Éducation	87	17	77	21	75	14	67	9	70	7	64	7
Beaux-arts et sciences humaines	69	23	66	23	62	21	55	18	56	17	52	15
Commerce	75	18	65	19	62	15	63	14	65	8	65	8
Économie	50	5	45	36	41	13	39	4	44	5	30	5
Autres sciences sociales	65	14	56	13	61	16	51	12	53	13	50	12
Sciences agricoles et biologiques	56	4	57	15	63	18	42	3	52	6	54	10
Génie et informatique	66	5	63	8	64	5	59	8	59	4	60	5
Autres sciences de la santé	42	3	37	2	53	7	46	0	40	4	39	3
Mathématiques et sciences physiques	68	9	59	14	55	7	38	12	49	6	49	9
Droit	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Sciences médicales	--	--	--	--	77	25	--	--	68	0	46	4
Femmes												
Tous les champs d'études	64	15	55	15	62	17	56	16	50	8	48	8
Éducation	80	14	70	18	78	17	74	14	61	4	59	4
Beaux-arts et sciences humaines	50	17	46	14	54	21	46	17	51	11	45	13
Commerce	74	22	63	26	61	21	60	21	53	8	57	11
Économie	--	--	--	--	--	--	--	--	30	11	--	--
Autres sciences sociales	51	14	46	11	54	16	43	17	41	9	37	11
Sciences agricoles et biologiques	61	18	54	14	52	17	58	14	47	6	38	7
Génie et informatique	59	4	55	5	59	12	60	5	51	4	68	10
Autres sciences de la santé	33	2	30	8	38	10	29	4	29	5	24	4
Mathématiques et sciences physiques	--	--	--	--	57	15	58	4	40	6	50	4
Droit	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Sciences médicales	85	30	--	--	80	13	81	33	61	27	--	--

Note :

-- Indique que l'échantillon était trop petit (soit moins de 30 unités) pour que les données soient présentées.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Tableau 4
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal selon le sexe et le champ d'études, doctorat

	Cohorte de 1982				Cohorte de 1986				Cohorte de 1990			
	1984		1987		1988		1991		1992		1995	
	1 niveau et plus	2 niveaux et plus										
% de diplômés surqualifiés												
Hommes												
Tous les champs d'études	41	19	39	21	34	14	34	17	29	11	29	12
Éducation	72	30	71	27	65	23	65	10	50	22	46	13
Beaux-arts et sciences humaines	52	34	44	39	40	23	35	17	31	9	29	12
Commerce	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Économie	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres sciences sociales	43	12	40	17	41	10	30	8	35	13	29	10
Sciences agricoles et biologiques	16	10	22	18	16	8	18	14	20	5	22	4
Génie et informatique	42	21	42	17	27	9	35	20	30	11	26	12
Autres sciences de la santé	--	--	--	--	--	--	--	--	21	18	--	--
Mathématiques et sciences physiques	36	21	32	19	30	11	34	16	27	8	36	18
Droit	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Sciences médicales	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Femmes												
Tous les champs d'études	39	13	38	19	36	12	35	15	30	9	29	9
Éducation	56	17	49	22	59	12	50	8	45	12	44	14
Beaux-arts et sciences humaines	--	--	--	--	36	10	29	4	32	12	34	10
Commerce	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Économie	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres sciences sociales	37	7	45	17	37	13	36	17	34	4	31	8
Sciences agricoles et biologiques	--	--	--	--	--	--	--	--	14	12	6	3
Génie et informatique	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Autres sciences de la santé	--	--	--	--	--	--	--	--	35	19	--	--
Mathématiques et sciences physiques	--	--	--	--	--	--	--	--	19	6	19	3
Droit	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Sciences médicales	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Note :

-- Indique que l'échantillon était trop petit (soit moins de 30 unités) pour que les données soient présentées.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Tableau 5
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal selon le sexe, l'alternance travail-études, la région et le secteur, études collégiales

	Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990	
	1984	1987	1988	1991	1992	1995
% de diplômés surqualifiés						
Hommes						
Alternance travail-études						
Non	44	49	46	47	43	45
Oui	41	44	37	46	36	42
Région						
Atlantique	36	51	49	53	37	44
Québec	35	39	37	27	39	37
Ontario	49	52	47	51	42	44
Prairies	39	45	47	56	49	57
Colombie-Britannique et territoires	49	59	55	62	45	54
Secteur						
Public	33	42	49	50	39	44
Parapublic	25	29	26	23	19	21
Privé	47	51	48	50	47	50
Femmes						
Alternance travail-études						
Non	35	42	37	38	34	34
Oui	29	38	29	60	35	34
Région						
Atlantique	15	31	29	33	26	30
Québec	32	41	37	31	40	36
Ontario	36	44	38	42	32	32
Prairies	18	23	28	33	31	29
Colombie-Britannique et territoires	36	44	39	43	30	37
Secteur						
Public	49	57	47	51	57	58
Parapublic	12	20	16	20	18	18
Privé	52	59	57	57	51	50

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Tableau 6
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal selon le sexe, l'alternance travail-études, la région et le secteur, baccalauréat

	Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990	
	1984	1987	1988	1991	1992	1995
Hommes						
% de diplômés surqualifiés						
Alternance travail-études						
Non	33	30	35	29	31	29
Oui	20	18	15	11	14	14
Région						
Atlantique	31	29	37	27	31	26
Québec	29	25	36	29	28	23
Ontario	35	34	32	27	30	29
Prairies	34	28	36	32	34	33
Colombie-Britannique et territoires	34	32	43	30	33	34
Secteur						
Public	39	37	51	38	39	37
Parapublic	24	17	25	19	20	19
Privé	33	31	35	29	31	28
Femmes						
Alternance travail-études						
Non	36	31	43	35	30	27
Oui	21	15	18	23	14	14
Région						
Atlantique	32	29	40	34	33	30
Québec	32	28	47	41	31	28
Ontario	40	33	40	31	28	27
Prairies	33	26	39	32	31	30
Colombie-Britannique et territoires	40	37	49	35	30	24
Secteur						
Public	40	32	45	35	36	37
Parapublic	26	24	37	31	21	17
Privé	46	37	48	40	40	38

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Tableau 7
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal selon le sexe, l'alternance travail-études, la région et le secteur, maîtrise

	Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990	
	1984	1987	1988	1991	1992	1995
% de diplômés surqualifiés						
Hommes						
Alternance travail-études						
Non	72	65	65	58	60	58
Oui	67	53	--	--	51	55
Région						
Atlantique	68	64	65	61	60	50
Québec	79	72	68	62	64	62
Ontario	70	61	62	56	60	59
Prairies	70	65	60	55	62	57
Colombie-Britannique et territoires	67	63	59	48	49	51
Secteur						
Public	72	68	67	61	65	66
Parapublic	72	63	59	50	56	51
Privé	72	64	66	63	62	60
Femmes						
Alternance travail-études						
Non	63	55	63	57	51	48
Oui	64	60	--	--	44	43
Région						
Atlantique	55	46	62	53	50	48
Québec	71	63	67	67	57	55
Ontario	61	51	60	54	46	42
Prairies	67	62	59	44	58	61
Colombie-Britannique et territoires	54	53	60	49	44	38
Secteur						
Public	63	60	60	56	49	54
Parapublic	62	54	61	54	47	43
Privé	69	59	68	65	60	59

Note :

-- Indique que l'échantillon était trop petit (soit moins de 30 unités) pour que les données soient présentées.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Tableau 8
Pourcentage de diplômés surqualifiés pour leur emploi principal selon le sexe, l'alternance travail-études, la région et le secteur, doctorat

	Cohorte de 1982		Cohorte de 1986		Cohorte de 1990	
	1984	1987	1988	1991	1992	1995
Hommes						
% de diplômés surqualifiés						
Alternance travail-études						
Non	40	37	34	33	29	29
Oui	--	--	--	--	--	--
Région						
Atlantique	--	--	34	25	21	20
Québec	44	43	35	37	24	26
Ontario	37	34	35	33	34	35
Prairies	--	--	33	35	36	27
Colombie-Britannique et territoires	--	--	34	34	30	29
Secteur						
Public	57	61	49	47	40	43
Parapublic	32	29	28	26	20	19
Privé	58	52	44	51	45	44
Femmes						
Alternance travail-études						
Non	39	38	37	35	30	30
Oui	--	--	--	--	--	--
Région						
Atlantique	--	--	--	--	--	--
Québec	--	--	45	39	31	29
Ontario	36	42	31	29	31	30
Prairies	--	--	--	--	--	--
Colombie-Britannique et territoires	--	--	--	--	23	30
Secteur						
Public	--	--	52	--	29	36
Parapublic	33	33	32	30	27	26
Privé	--	--	--	--	47	43

Note :

-- Indique que l'échantillon était trop petit (soit moins de 30 unités) pour que les données soient présentées.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Tableau 9

Pourcentage de diplômés surqualifiés (SQ), non surqualifiés (NSQ) et surqualifiés par au moins deux niveaux de scolarité (SQ2+) pour leur emploi principal

	Cohorte de 1982						Cohorte de 1986						Cohorte de 1990					
	1984			1987			1988			1991			1992			1995		
	NSQ	SQ	SQ2+	NSQ	SQ	SQ2+	NSQ	SQ	SQ2+	NSQ	SQ	SQ2+	NSQ	SQ	SQ2+	NSQ	SQ	SQ2+
Hommes	en milliers de dollars de 1995																	
Rémunération moyenne— niveau de scolarité exigé																		
Études collégiales	30,6	36,9	52,0	34,8	38,5	--	30,0	35,7	41,1	35,1	36,7	--	30,7	32,0	--	36,3	34,5	--
Baccalauréat	37,3	51,6	50,9	43,8	54,7	--	36,9	51,0	48,5	42,4	52,2	51,9	36,1	50,1	49,2	43,6	56,1	54,0
Maîtrise	45,7	55,9	..	51,6	61,3	..	43,8	52,5	..	46,9	49,2	..	45,6	51,9	..	53,5	56,8	..
Rémunération moyenne— niveau de scolarité atteint																		
Études collégiales	30,6	26,0	..	36,7	33,9	32,9	30,1	28,3	27,8	35,7	35,2	34,2	30,7	26,2	25,6	36,6	32,2	31,3
Baccalauréat	37,4	31,2	30,3	45,6	38,8	34,9	36,9	33,4	32,9	43,7	38,8	37,1	36,4	27,2	26,2	44,0	35,3	35,8
Maîtrise	48,4	50,8	47,3	55,1	55,0	52,1	47,1	49,6	44,1	51,6	53,9	51,5	47,8	48,4	36,7	54,7	55,1	49,0
Doctorat	45,9	53,1	50,0	51,3	58,6	57,7	45,2	51,3	49,5	52,2	54,9	51,9	45,6	50,4	47,8	52,9	56,2	55,4
	indice																	
Indice de l'utilisation des compétences																		
Études collégiales	94	56	..	95	70	69	95	69	67	94	77	75	83	54	50	79	56	53
Baccalauréat	93	58	52	94	69	64	93	66	61	92	70	69	79	46	41	76	52	47
Maîtrise	96	87	81	96	91	77	98	87	73	98	90	84	87	72	53	86	72	59
Doctorat	99	92	87	100	96	90	98	92	86	98	95	90	94	80	74	94	84	75
Femmes	en milliers de dollars de 1995																	
Rémunération moyenne— niveau de scolarité exigé																		
Études collégiales	25,9	34,9	41,4	27,9	31,3	--	27,1	34,2	42,8	28,8	31,2	--	27,6	31,5	34,2	29,7	32,8	39,5
Baccalauréat	32,9	45,3	--	36,1	44,6	--	33,4	44,6	--	37,3	45,2	--	33,8	45,1	58,1	37,9	49,2	59,3
Maîtrise	39,0	51,4	..	41,2	--	..	39,6	50,3	..	41,6	--	..	40,8	49,0	..	46,7	53,4	..
Rémunération moyenne— niveau de scolarité atteint																		
Études collégiales	26,1	19,8	..	28,9	23,6	23,1	27,1	22,3	22,3	29,7	25,0	24,8	27,6	21,8	21,6	29,9	24,7	24,7
Baccalauréat	33,0	27,3	24,1	37,9	31,7	27,5	33,4	29,8	28,0	38,2	32,8	28,4	33,8	26,4	24,4	38,3	29,4	29,4
Maîtrise	41,6	43,2	36,6	45,4	46,1	40,7	43,1	43,4	39,9	45,5	45,6	37,5	43,9	42,7	30,0	48,0	46,9	46,9
Doctorat	42,3	50,8	49,6	46,6	50,7	--	42,5	47,6	42,5	48,6	49,4	--	45,1	50,2	53,0	50,5	55,1	55,1
	indice																	
Indice de l'utilisation des compétences																		
Études collégiales	96	65	..	97	76	75	96	74	71	95	76	74	88	58	56	85	59	57
Baccalauréat	93	63	53	93	72	67	94	71	66	92	74	68	80	51	42	77	55	50
Maîtrise	97	87	78	98	90	77	97	90	80	98	91	76	88	74	55	87	74	63
Doctorat	97	87	66	99	98	--	96	92	88	99	95	--	95	81	74	95	82	75

Notes :

-- Indique que l'échantillon était trop petit (soit moins de 30 unités) pour que les données soient présentées.

.. Nombres indisponibles.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.



Ils s'en tirent bien : l'emploi et les gains des diplômés de l'enseignement postsecondaire^{1,2}

Introduction

« Les perspectives d'emploi sont mauvaises pour les jeunes »
— *The Globe and Mail*, 6 septembre 1993

Les gros titres de ce genre, qui décrivent la situation très sombre à laquelle sont confrontés les jeunes travailleurs qui entrent sur le marché du travail, sont devenus monnaie courante. Tout spécialement, l'article susmentionné s'attarde au mauvais sort des diplômés universitaires qui, traditionnellement, s'en tiraient bien mais qui éprouvent aujourd'hui presque autant de difficulté à trouver un emploi que leurs jeunes contemporains moins instruits.

« Il n'y a pas de voiture, pas d'appartement spacieux, pas de vacances dispendieuses, pas de carrière » [*traduction*], peut-on y lire. Une femme décrit ses propres désillusions : « Je ne peux pas m'imaginer me marier un jour, posséder une maison, une voiture ou avoir des enfants. Je ne pourrai jamais avoir tout cela. » [*traduction*] L'article fournit des renseignements non scientifiques sur les difficultés de trouver — et de garder — un emploi et sur le sous-emploi et les bas salaires qui caractérisent les emplois de « cuisinier de hamburgers » qui sont décrochés. La confusion et le désespoir prétendus sont bien résumés par un nouveau diplômé en droit : « Je pense que nous sommes tous un peu perdus. Les gens ne savent tout simplement pas quoi faire ensuite. » [*traduction*]

En fait, il semble qu'on ait admis que la génération X soit, dans l'ensemble, confrontée à des temps difficiles et qu'elle ait par conséquent sombré dans un malaise collectif sous plusieurs aspects : culturel, moral et politique, de même qu'économique. Cependant la situation est-elle aussi grave que la sagesse populaire le laisse croire? Ou l'expérience des jeunes d'aujourd'hui a-t-elle été exagérée à la fois par les médias qui sont à la recherche de sujets sensationnels, par la génération en question qui a une capacité d'anxiété collective élevée et peut-être par la génération précédente qui éprouve des sentiments de culpabilité à l'égard de ce qu'elle a ou n'a pas réussi à faire? Il importe de connaître la situation réelle parce que c'est seulement à ce moment-là que nous pourrions savoir quelles politiques, le cas échéant, devraient être appliquées pour aider cette nouvelle « génération perdue ».

Ross Finnie, chercheur
Analyse des entreprises et du marché du travail, Statistique Canada et
École des politiques publiques,
Université Queen's
Téléphone : (613) 951-3962
(Statistique Canada); (613) 533-6000,
poste 74219 (Queen's)
Télécopieur : (613) 951-5403
(Statistique Canada); (613) 533-6606
(Queen's)
Courrier électronique :
ref@qsilver.queensu.ca

À première vue, les preuves semblent incontestables, divers chercheurs — y compris le présent — signalant que le sort des jeunes travailleurs canadiens s'est détérioré et expliquant comment cela s'est produit³. Néanmoins, ces études sont pour la plupart limitées aux bases de données de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) et plusieurs problèmes peuvent découler de cette concentration des preuves empiriques. Un des problèmes est qu'il y a peut-être eu moins de contre-vérification des modèles qu'il aurait dû y en avoir — même si l'uniformité des résultats de l'EFC par rapport à ceux fondés sur d'autres sources de données actuelles est de toute évidence significative à cet égard⁴. De plus, comme l'EFC est une enquête générale sur le marché du travail, la possibilité d'appliquer l'analyse au niveau du sous-groupe — par exemple, d'établir différentes cohortes de nouveaux diplômés de l'enseignement postsecondaire et de répartir les résultats selon le sexe et le niveau de scolarité précis — est limitée, étant donné la petite taille des échantillons connexes. Un autre problème, une fois encore attribuable à la nature générale des bases de données de l'EFC, est que les variables disponibles ne révèlent aucune préférence pour les jeunes travailleurs en général, ou pour ceux qui font la transition entre l'école et le marché du travail en particulier, ce qui restreint la portée de toute analyse à cette étape du cycle de vie. De plus, la nature transversale des données de l'EFC ne permet pas de faire un genre d'analyse explicitement dynamique, notamment de déterminer comment la situation professionnelle ou les niveaux de revenus évoluent pendant les premières années sur le marché du travail pour des personnes données⁵. Enfin, les données de l'EFC posent des problèmes de comparaison dans le temps selon le niveau de scolarité précis, puisqu'on a modifié la définition des catégories de scolarité utilisées dans l'enquête réalisée en 1989⁶.

Dans la communication des résultats d'une analyse longitudinale entre les cohortes, le présent article présente de nouvelles preuves empiriques provenant des bases de données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END)⁷ sur les premiers résultats sur le marché du travail des diplômés canadiens de l'enseignement postsecondaire.

Les bases de données de l'END (voir à l'annexe les détails sur les bases de données en général et sur les variables et les échantillons précis utilisés dans la présente analyse) comprennent de grands échantillons représentatifs des étudiants canadiens de l'enseignement postsecondaire qui ont terminé leurs études collégiales et universitaires en 1982, 1986 et 1990. Elles renferment de l'information détaillée sur l'expérience éducative des particuliers et sur leurs premiers résultats sur le marché du travail, qui a été obtenue lors d'entrevues réalisées deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme pour chaque groupe. Les données de l'END permettent donc de faire une analyse

dynamique détaillée et très orientée de la transition entre l'école et le marché du travail pour les diplômés canadiens de l'enseignement postsecondaire du début des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990, période que l'on croit marquée en général par des fluctuations importantes des résultats sur le marché du travail — tout spécialement pour les jeunes travailleurs. Toute l'analyse est répartie selon le sexe et le niveau de scolarité (diplôme collégial, baccalauréat, maîtrise et doctorat).

Le but premier de l'analyse est de déterminer si les premiers résultats sur le marché du travail se sont bel et bien détériorés ces dernières années pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire au Canada. Selon les observations présentées ci-dessous, en réalité, cela n'a pas été le cas — ou du moins pas dans la mesure où certains auraient pu le croire. Plus précisément, pour la plus récente promotion des hommes diplômés (ceux qui ont obtenu leur diplôme en 1990), les taux d'emploi étaient en général semblables et les gains étaient dans certains cas modérément inférieurs à ceux de la première cohorte (diplômés de 1982). Le groupe de diplômés du centre (ceux qui ont terminé en 1986) s'en est mieux tiré que les deux autres, étant entré sur le marché du travail pendant les années grasses du milieu des années 1980. Les taux d'emploi des femmes diplômées n'ont pas non plus subi de changement réel tandis que les niveaux de revenus du groupe le plus récent étaient en général supérieurs, mais la situation était meilleure deux ans après l'obtention du diplôme que cinq ans après. On a également observé un rétrécissement assez important de l'écart entre les gains des diplômés selon le sexe, mais ce qui est intéressant, c'est que cette réduction était plus marquée immédiatement après l'obtention du diplôme que par la suite.

Les facteurs intrinsèques de ces modèles de gains sont traités ailleurs dans un cadre économétrique détaillé (Finnie, 1998b). Néanmoins, selon ces conclusions, les effets globaux des « caractéristiques » modifiées — notamment le domaine d'études, la situation professionnelle et l'industrie de l'emploi — sont peu importants, tandis que les baisses modérées des gains de certains groupes d'hommes diplômés semblent être principalement attribuables à une tendance générale à la baisse et à une croissance atténuée des gains pendant les premières années sur le marché du travail. Autrement dit, le profil âge-revenu des hommes diplômés de l'enseignement postsecondaire semble s'être quelque peu affaibli et stabilisé au cours de la dernière décennie.

Le profil des taux d'activité des diplômés et les niveaux de revenus

Nous examinons d'abord certaines tendances générales de l'emploi et des gains fondées sur des données standard

de l'Enquête sur la population active (EPA) pour tous les travailleurs — pas seulement pour les nouveaux diplômés de l'enseignement postsecondaire — afin de fournir un contexte pour l'étude de ces derniers dans le présent article. Dans le reste de cette partie, nous nous attardons aux résultats des nouveaux diplômés de l'enseignement postsecondaire tels qu'illustrés par les données de l'END en ce qui a trait aux taux d'activité et aux modèles des revenus. L'accent est mis sur trois aspects : l'emploi et les modèles de gains selon le sexe et le niveau de scolarité, l'évolution de ces modèles de deux ans à cinq ans après l'obtention du diplôme et les fluctuations de ces modèles entre les trois cohortes, les diplômés de 1982, 1986 et 1990, traitées dans les données.

Le contexte : les tendances générales des taux de chômage et des niveaux de revenus

Taux de chômage

Les tendances des taux de chômage fondées sur les données standard de l'Enquête sur la population active pour la période de 1982 à 1995 — portant donc sur la même période que les données de l'END utilisées dans le présent article — figurent au graphique A1 de l'annexe. Mentionnons d'abord que les taux sont généralement plus élevés pour les travailleurs plus jeunes que pour les travailleurs plus âgés. Par exemple, en 1995, le taux de chômage était de 15,0 % pour les hommes de 20 à 24 ans, alors qu'il était de 10,2 % pour les hommes de 25 à 34 ans et de 9,9 % pour l'ensemble des hommes. Ce dernier pourcentage suppose des taux bien inférieurs pour les hommes de 35 ans et plus⁸. Dans la plupart des cas, les taux de chômage des femmes étaient inférieurs à ceux des hommes pour tous les groupes d'âge, mais affichaient un profil semblable selon l'âge, avec des taux respectifs de 12,1 %, 9,3 % et 9,2 % pour chacun des trois groupes d'âge.

Les tendances dans le temps comprennent les suivantes :

- des augmentations générales en 1983 (après des hausses encore plus marquées de 1981 à 1982);
- une reprise pendant le reste des années 1980;
- de nouvelles hausses pendant la récession du début des années 1990, les taux atteignant un sommet en 1992;
- des améliorations subséquentes jusqu'en 1995.

Outre ces fluctuations cycliques — et peut-être contrairement à la croyance populaire —, il ne semble guère y avoir de tendances générales à la hausse des taux de chômage dans le temps. Par exemple, si l'on compare 1983 à 1992, années où ils ont atteint un sommet, les taux de chômage étaient inférieurs en 1992 pour les hommes et les femmes de tous les groupes d'âge, sauf pour les hommes

de 25 à 34 ans, pour qui les taux étaient légèrement supérieurs. De même, alors que les hommes plus jeunes connaissaient en général des taux de chômage plus élevés que les hommes plus âgés (tel qu'indiqué plus haut), il n'y a pas eu de détérioration importante générale de leur situation par rapport à celle des travailleurs plus âgés pendant la période. Les taux de chômage des hommes plus jeunes sont donc demeurés plus ou moins stables par rapport à ceux de l'ensemble des travailleurs pendant toute la période de 1982 à 1995.

Les comparaisons suivantes entre des années précises aident à établir le contexte pour les comparaisons entre les cohortes établies ci-dessous avec les données de l'END :

1. Pour les comparaisons fondées sur la première entrevue réalisée deux ans après l'obtention du diplôme auprès de chaque cohorte,
 - les taux de chômage tant des hommes plus jeunes que des hommes plus âgés étaient légèrement supérieurs pour la troisième cohorte (interviewée en 1992) que pour la première (interviewée en 1984) et nettement inférieurs pour la cohorte du centre (interrogée en 1988);
 - les taux de chômage des femmes affichaient des tendances générales semblables entre les cohortes, mais les taux de la troisième cohorte étaient légèrement inférieurs à ceux de la première cohorte, alors que la conjoncture économique était toujours plus favorable pour la cohorte du centre que pour les autres.
2. Pour les comparaisons fondées sur la deuxième entrevue réalisée cinq ans après l'obtention du diplôme auprès de chaque cohorte,
 - les taux de chômage des hommes étaient uniformément inférieurs pour la première cohorte (interviewée en 1987). Les taux de la troisième cohorte (interviewée en 1995) suivaient et ceux de la cohorte du centre (interviewée en 1991) étaient les plus élevés;
 - les taux de chômage des femmes étaient en général assez semblables pour les trois cohortes;
 - il faut également mentionner que le problème du chômage s'est estompé entre la première et la seconde entrevue pour les première et troisième cohortes, mais qu'il s'est détérioré pour la deuxième cohorte.

Niveaux de revenus

Les gains moyens des travailleurs des divers groupes d'âge, une fois encore fondés sur les données standard de l'EPA, sont illustrés au graphique A2 de l'annexe. Les chiffres se limitent aux travailleurs à temps plein pour faire abstraction des questions liées à l'offre de main-d'œuvre et s'accorder aux résultats de l'END indiqués ci-dessous. À certains égards, les modèles sont assez conformes aux taux de

chômage examinés plus haut, à d'autres égards, ils en sont assez différents.

Il n'est pas étonnant de constater que les gains moyens des hommes étaient en général plus élevés chez les travailleurs plus âgés que chez les travailleurs plus jeunes, ce qui correspond au modèle bien connu du cycle de vie. Néanmoins, il est plus intéressant de constater que le profil temporel présente une variation cyclique moins marquée que celle constatée pour les taux de chômage, alors qu'on remarque une tendance séculaire modérée vers des gains moins élevés pour les deux groupes d'hommes les plus jeunes (de 20 à 24 ans et de 25 à 34 ans) pendant la période de 1982 à 1995 — en chiffres réels et par rapport aux hommes plus âgés, dont les gains n'ont pas subi une telle baisse générale.

Les gains des jeunes femmes ont aussi affiché une variation cyclique beaucoup moins prononcée que pour les taux de chômage, alors que les tendances générales dans le temps étaient marquées par des gains modérés des niveaux de revenus réels, plutôt que les baisses enregistrées dans le cas des jeunes hommes. Les gains moyens des travailleuses à temps plein de tous les âges ont aussi augmenté.

Voici les points saillants de la comparaison entre les cohortes :

1. Pour les données de la première entrevue, obtenues deux ans après l'obtention du diplôme pour chaque cohorte, les hommes diplômés des deuxième et troisième cohortes se sont retrouvés sur des marchés du travail où les gains des jeunes hommes de 20 à 24 ans et de 25 à 34 ans étaient, dans chaque cas, légèrement à modérément inférieurs à ceux de la vague précédente, les variations étant plus prononcées entre la deuxième et la troisième cohorte. Pour les femmes, les tendances étaient opposées : elles ont enregistré des augmentations plutôt que des baisses.
2. Pour la deuxième entrevue, menée cinq ans après l'obtention du diplôme pour chaque cohorte, les gains des hommes plus jeunes étaient encore une fois inférieurs dans le temps, même si le moment et l'ampleur des changements variaient selon le groupe d'âge précis. Dans le cas des femmes, les tendances des gains étaient relativement stables pour celles de 20 à 24 ans et modérément à la hausse pour les femmes de 25 à 34 ans.

Les taux d'activité des diplômés de l'enseignement postsecondaire

Taux d'activité généraux⁹

Le tableau 1 donne un aperçu général des activités des étudiants de l'enseignement postsecondaire pendant les années suivant l'obtention de leur diplôme. Il illustre les

pourcentages de diplômés qui étaient occupés (à temps plein et à temps partiel), chômeurs et inactifs (inscrits aux études ou non) selon le sexe et le niveau de scolarité, et présente cette ventilation pour chacune des deux dates d'entrevue pour les trois cohortes de diplômés. Bien que les diplômés soient classés selon leur diplôme original, les taux présentés au tableau 1 sont fondés sur des échantillons comprenant des diplômés ayant obtenu un autre diplôme à la date de l'entrevue pertinente — le seul endroit dans cette analyse où c'est le cas. Les pourcentages de chômeurs illustrés dans ce tableau ne correspondent pas aux pourcentages traditionnels de chômeurs, puisqu'ils représentent la proportion de tous les diplômés — y compris ceux qui étaient inactifs — qui étaient chômeurs; les taux fondés uniquement sur les personnes actives (la définition la plus standard) sont présentés au tableau 2.

Dans chaque cas, de loin la plus grande proportion des diplômés de l'enseignement postsecondaire étaient des travailleurs à temps plein, ces taux étant généralement à la hausse de la deuxième à la cinquième année suivant l'obtention du diplôme. Les taux d'emploi à temps plein étaient en général plus élevés pour les hommes que pour les femmes, alors que ces dernières occupaient plus d'emplois à temps partiel que les hommes.

Si nous examinons la situation du point de vue du niveau de scolarité, le travail à temps plein était plus courant chez les diplômés ayant un doctorat que chez les autres, ce qui démontre que, dans la plupart des cas, ces diplômés ont terminé leur formation scolaire, sont déterminés à travailler et ont des possibilités d'emploi relativement abondantes. Le taux d'emploi à temps plein plus élevé au doctorat confirme donc plusieurs influences de l'offre et de la demande.

Par ailleurs, les taux ne varient généralement pas selon le niveau de scolarité (diplôme d'études collégiales, baccalauréat et maîtrise), étant donné diverses influences transversales, comme les suivantes :

- un plus grand pourcentage de diplômés de la maîtrise et du baccalauréat ne travaillent pas et étudient encore;
- l'inscription fait aussi augmenter le taux d'emploi à temps partiel au détriment de l'emploi à temps plein;
- les taux de chômage des diplômés de l'enseignement collégial sont habituellement plus élevés que ceux des diplômés du baccalauréat et de la maîtrise.

Taux d'emploi et de chômage

On présente, au tableau 2, les taux d'activité sur le marché du travail définis d'une façon plus traditionnelle — le pourcentage des diplômés travaillant à temps plein, travaillant à temps partiel ou en chômage — alors qu'on illustre au graphique A1 les taux de chômage. Ici, comme on l'a fait précédemment, tous les diplômés qui avaient



Tableau 1
Activités sur le marché du travail des diplômés

	Première cohorte (diplômés de 1982)									
	1984					1987				
	Personnes occupées		En chômage	Personnes inactives		Personnes occupées		En chômage	Personnes inactives	
Temps plein	Temps partiel	Inscrites		Non inscrites	Temps plein	Temps partiel	Inscrites		Non inscrites	
	%									
Diplôme d'études collégiales										
Hommes	81	5	12	2	1	83	4	7	4	2
Femmes	75	12	9	1	3	72	15	5	3	6
Baccalauréat										
Hommes	76	6	9	6	2	85	5	4	4	2
Femmes	70	11	9	5	5	74	12	4	3	7
Maîtrise										
Hommes	79	4	6	10	1	88	6	2	3	2
Femmes	71	10	8	7	4	74	13	3	3	6
Doctorat										
Hommes	86	4	7	2	1	89	4	3	2	1
Femmes	80	6	8	1	5	82	9	2	3	4
	Deuxième cohorte (diplômés de 1986)									
	1988					1991				
Diplôme d'études collégiales										
Hommes	82	4	11	2	1	83	3	10	3	1
Femmes	77	11	8	1	3	75	11	6	2	5
Baccalauréat										
Hommes	76	6	11	6	1	85	4	6	4	0
Femmes	70	12	9	5	3	75	12	5	3	4
Maîtrise										
Hommes	76	6	6	10	1	86	5	4	4	1
Femmes	72	11	7	7	3	76	14	4	3	4
Doctorat										
Hommes	89	4	4	1	1	95	2	2	0	1
Femmes	80	10	7	1	2	85	10	3	0	2
	Troisième cohorte (diplômés de 1990)									
	1992					1995				
Diplôme d'études collégiales										
Hommes	81	5	11	1	1	87	4	7	1	1
Femmes	73	12	10	2	3	74	14	7	1	5
Baccalauréat										
Hommes	76	6	10	6	1	85	4	6	4	1
Femmes	70	12	10	4	4	75	12	6	2	4
Maîtrise										
Hommes	75	6	6	11	1	83	5	6	4	1
Femmes	73	10	7	6	3	75	11	5	3	4
Doctorat										
Hommes	89	3	5	1	1	93	3	3	0	0
Femmes	83	6	7	1	2	82	8	6	0	4

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.

obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente ont été exclus des calculs. Toutefois, les personnes toujours aux études qui n'avaient pas encore obtenu un nouveau diplôme et qui étaient actives ont été incluses.

Tout d'abord, il importe de mentionner que les taux de chômage étaient assez faibles pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire (du diplôme d'études collégiales jusqu'au doctorat); la plupart du temps ils s'échelonnaient entre 4 % et 10 %, mais parfois ils étaient aussi peu que 2 % et jamais ils n'étaient plus de 11 %. De plus, ces taux sont considérablement plus bas que ceux de

l'ensemble des personnes actives (les diplômés de l'enseignement postsecondaire et tous les autres). Les taux pour les travailleurs d'âge semblable dans la population générale variaient de 10 % à 20 %, ce qui donne à penser que les taux s'appliquant uniquement aux diplômés d'un ordre d'enseignement autre que le postsecondaire étaient bien supérieurs à ceux-là. Les taux des diplômés se comparent en général plutôt bien aux taux globaux pour les hommes et pour les femmes, ce qui éloigne encore plus les diplômés de collèges et de l'université du « problème de chômage chez les jeunes ».



Tableau 2
Taux d'emploi des diplômés¹

	Première cohorte (diplômés de 1982)					
	1984			1987		
	Personnes occupées		En chômage	Personnes occupées		En chômage
	Temps plein	Temps partiel		Temps plein	Temps partiel	
	%					
Diplôme d'études collégiales						
Hommes	84	5	11	89	4	7
Femmes	79	12	9	79	16	5
Baccalauréat						
Hommes	85	6	9	92	4	4
Femmes	79	12	9	81	14	5
Maîtrise						
Hommes	89	4	6	92	6	2
Femmes	80	11	8	81	15	4
Doctorat						
Hommes	89	4	6	93	4	3
Femmes	87	6	7	89	9	2
	Deuxième cohorte (diplômés de 1986)					
	1988			1991		
Diplôme d'études collégiales						
Hommes	85	4	11	86	4	10
Femmes	80	12	8	81	13	7
Baccalauréat						
Hommes	84	5	10	90	4	7
Femmes	78	13	9	81	14	6
Maîtrise						
Hommes	87	6	7	90	6	4
Femmes	80	12	7	81	15	4
Doctorat						
Hommes	91	4	4	96	2	2
Femmes	82	10	8	86	11	3
	Troisième cohorte (diplômés de 1990)					
	1992			1995		
Diplôme d'études collégiales						
Hommes	84	5	11	90	4	7
Femmes	77	13	10	79	14	7
Baccalauréat						
Hommes	84	6	10	92	3	5
Femmes	78	13	10	82	13	5
Maîtrise						
Hommes	86	7	7	89	5	6
Femmes	81	12	7	82	13	5
Doctorat						
Hommes	92	3	5	94	3	4
Femmes	87	7	7	85	9	6

1. Les échantillons excluent les diplômés qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.

Ensuite, les taux de chômage suivent seulement une tendance très légère à la hausse entre les cohortes; les taux sont généralement stables ou augmentent uniquement d'environ 1 point de pourcentage du premier au dernier groupe de diplômés. Certains des derniers groupes enregistrent en fait des baisses au moment de l'entrevue menée deux ans ou cinq ans après l'obtention du diplôme. Ainsi, en plus de profiter de taux de chômage en général bien inférieurs à ceux de la population en général, les diplômés de l'enseignement postsecondaire semblent n'avoir subi aucune détérioration générale importante des possibilités

d'emploi du début des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990. Voilà une constatation importante, du moins en partie parce qu'elle risque de surprendre de nombreux lecteurs qui en sont venus à accepter l'idée de la « génération X » dans son ensemble.

Il est également très intéressant de constater dans quelle mesure les taux de chômage ont diminué de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme, parfois de la moitié ou encore plus pendant cet intervalle de trois ans (malgré une certaine variation de ces tendances générales selon la cohorte, le niveau de scolarité et le sexe). Ainsi, pour ce

qui est de décrocher un emploi, la transition école-travail semble être bien plus un processus qu'un événement portant une date précise. Ce processus s'étend de toute évidence au delà des premières années suivant l'obtention du diplôme, ce qui donne à penser que toute évaluation de la façon dont les diplômés s'en tirent qui n'est pas assujettie à un examen à plus long terme risque d'être assez trompeuse¹⁰.

Les taux de chômage selon le sexe suivent certains modèles pour les deux dernières cohortes, les femmes ayant tendance à avoir des taux de chômage inférieurs à ceux des hommes à l'enseignement collégial, mais plus élevés au doctorat. Toutefois, les tendances ne sont ni particulièrement flagrantes ni parfaitement uniformes, et il n'y a pas de différences générales évidentes au baccalauréat ou à la maîtrise.

Dans le cas du travail à temps partiel, le modèle le plus évident est que, comme nous l'avons mentionné plus haut, cette situation professionnelle est bien plus courante chez les femmes que chez les hommes — à tous les niveaux de scolarité et à tous les moments. Par ailleurs, la proportion des femmes occupant un emploi à temps partiel a eu tendance à augmenter pendant les années qui ont suivi l'obtention du diplôme, ce qui confirme principalement les décisions touchant l'offre de main-d'œuvre liées au fait d'avoir et d'élever des enfants. Par contre, l'augmentation des taux d'emploi à temps partiel des hommes (dans un seul cas, ils ont baissé) de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme est probablement attribuable à des forces du cycle de vie différentes ainsi qu'à la disponibilité d'emplois à temps plein. Si l'on examine les taux d'emploi à temps partiel selon le niveau de scolarité, ceux des diplômés ayant un doctorat ont tendance à être inférieurs à ceux des autres diplômés, spécialement dans le cas des femmes, mais il n'y a pas de modèles clairs entre les autres groupes.

La constatation la plus remarquable en ce qui touche le travail à temps partiel est peut-être l'absence de modèles clairs entre les cohortes. À une époque où l'on présume que les taux d'« emploi non standard » en général et d'emploi à temps partiel en particulier ont augmenté de façon considérable, et où ces augmentations sont habituellement censées représenter l'absence de possibilités d'emploi à temps plein, les données ne fournissent aucune preuve empirique de ce phénomène chez les diplômés de l'enseignement postsecondaire. À vrai dire, si l'on compare le premier et le dernier groupe de diplômés, il y a eu davantage de baisses que d'augmentations du pourcentage de travailleurs à temps partiel parmi les divers groupes selon le niveau de scolarité et le sexe, de la première cohorte à la plus récente.

Les modèles des gains

Gains moyens selon le niveau de scolarité

On présente au graphique 1 les gains réels moyens des diplômés (en dollars constants de 1995) qui travaillaient à temps plein au moment des entrevues pertinentes¹¹. La première constatation n'a rien d'étonnant : les gains moyens sont généralement plus élevés à chaque niveau de scolarité, du diplôme d'études collégiales à la maîtrise en passant par le baccalauréat. Toutefois, l'ampleur précise de ces différences est peut-être plus intéressante puisque les données de l'END nous permettent d'observer les tendances pour chaque groupe selon le sexe et le niveau de scolarité à deux moments précis dans le temps (deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme) pour les trois cohortes de diplômés, ce qui ne serait pas possible avec d'autres bases de données comme l'EFC. Pour toutes les années étudiées, l'écart entre les gains annuels des diplômés de l'enseignement collégial et de ceux du baccalauréat varie de 6 000 \$ à 10 200 \$, en moyenne environ 8 300 \$ pour les hommes et 8 700 \$ pour les femmes. Les différences entre les diplômés du baccalauréat et ceux de la maîtrise sont en général plus marquées, variant de 10 000 \$ à 14 000 \$, en moyenne 12 700 \$ pour les hommes et 11 300 \$ pour les femmes.

Enfin, pour les diplômés du doctorat, les gains moyens ont diminué légèrement par rapport à ceux des diplômés de la maîtrise dans le cas des hommes, sauf en 1995 lorsque les gains étaient fondamentalement égaux. Par contraste, dans le cas des femmes, les gains moyens ont augmenté pour les diplômées du doctorat comparativement à ceux des diplômées de la maîtrise.

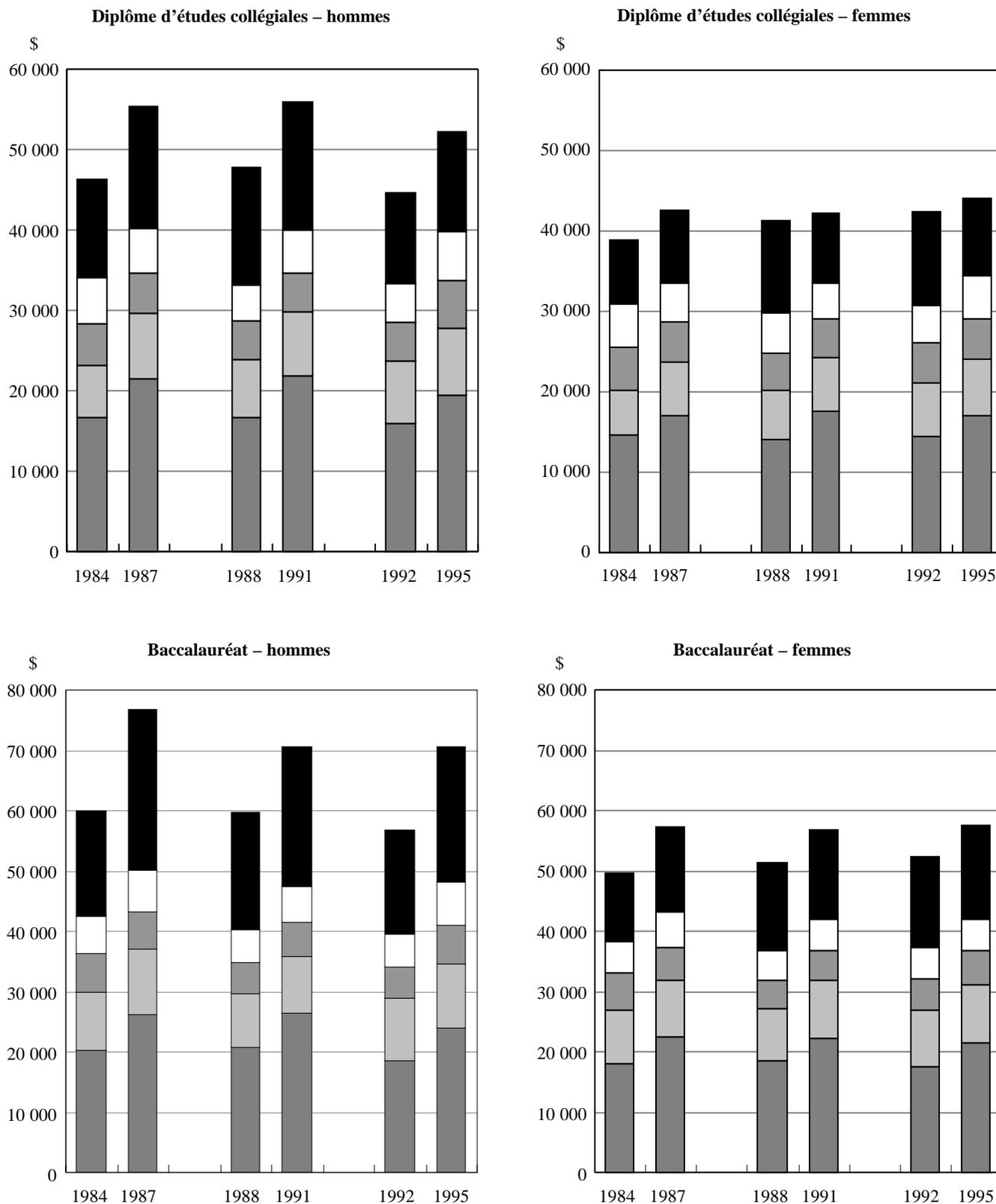
Étant donné les niveaux de revenus généralement inférieurs chez les femmes, ces modèles en dollars absolus font ressortir le meilleur rendement qu'obtiennent les femmes d'un baccalauréat (par rapport à un diplôme d'études collégiales) ou un doctorat (par rapport à une maîtrise) que les hommes, et un rendement comparable pour la maîtrise (par rapport au baccalauréat).

Croissance des gains pendant les années qui suivent l'obtention du diplôme

Il est possible de tirer une deuxième conclusion générale importante, soit que les gains moyens ont augmenté beaucoup pendant les premières années sur le marché du travail, en observant les variations qui se sont produites entre les deux entrevues tenues deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme. Les augmentations en pourcentage, illustrées dans la colonne « Variation » du tableau 3, varient d'un taux minimal de 7 % pour les femmes ayant une maîtrise en 1986 à 26 % pour les hommes ayant un baccalauréat en 1982.



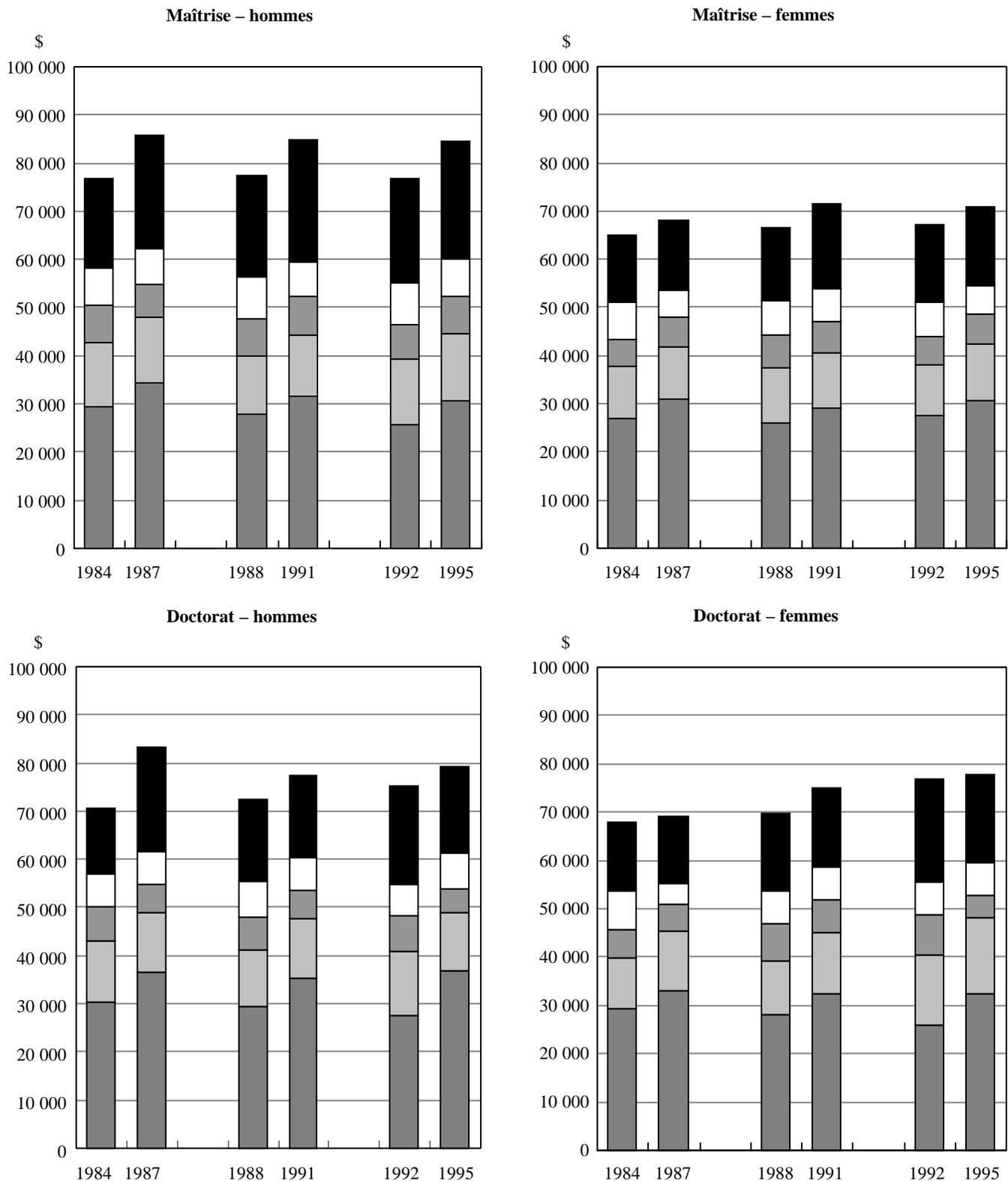
Graphique 1
Gains moyens¹ des diplômés² selon le sexe, le niveau de scolarité et le quintile³



Voir les notes à la fin du graphique.



Graphique 1
Gains moyens¹ des diplômés² selon le sexe, le niveau de scolarité et le quintile³ (fin)



1. En dollars constants de 1995.

2. Les échantillons excluent les diplômés qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente.

3. Une population donnée est divisée en cinq segments égaux, chacun représentant 20 % de cette population.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.

Fait intéressant, la croissance des gains, présentée en pourcentage, a été uniformément plus marquée pour les diplômés de l'enseignement collégial et du baccalauréat que pour ceux de la maîtrise ou du doctorat, cette dernière catégorie étant caractérisée par des profils de gains plus élevés, mais plus stables, après l'obtention du diplôme. Cela n'est pas nécessairement ce que l'on aurait prévu.

Modèles des gains selon le sexe

Dans tous les cas, un troisième ensemble de conclusions a trait aux différences entre les gains des hommes et ceux des femmes. Les gains moyens étaient plus élevés pour les hommes diplômés que pour les femmes diplômées, ceux de ces dernières représentant de 77 % à 100 % de ceux des hommes pour un groupe de scolarité donné en une année donnée (voir les proportions de « Femmes/hommes » au tableau 3). Les différences varient en général à l'inverse du niveau de scolarité, les gains des femmes étant plus près de ceux des hommes au doctorat, ensuite au baccalauréat et à la maîtrise et, finalement, à l'enseignement collégial.

Par contre, les gains des femmes en tant que proportion de ceux des hommes, deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme, étaient tous plus élevés pour chaque cohorte subséquente lorsqu'on les comparait pour chaque groupe de scolarité et date d'entrevue. En fait, dans la plupart des cas, l'écart entre les gains selon le sexe s'est

rétréci beaucoup pendant cette période, subissant une baisse de 30 % à 55 % entre la première et la troisième cohorte pour les diplômés de l'enseignement collégial, du baccalauréat et de la maîtrise. Par exemple, au moment de la première entrevue, pour les diplômés de l'enseignement collégial, les gains des femmes atteignaient 84 %, 85 % et 91 % respectivement des revenus des hommes, ce qui représente une diminution de l'écart de 44 %, qui est passé de 16 à 9 points de pourcentage. Pour la dernière cohorte, l'écart entre les gains selon le sexe avait disparu complètement au doctorat au moment de l'entrevue deux ans après l'obtention du diplôme.

Or, pour l'autre dimension temporelle, les données de l'END nous permettent de constater avec précision que les gains moyens des hommes ont augmenté davantage que ceux des femmes de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme pour chaque ensemble de diplômés, sauf ceux du doctorat de la cohorte du centre. Par ailleurs, dans la plupart des cas, les différences entre les sexes dans la croissance des gains étaient considérables (voir les tableaux 3 et 4), ce qui signifie que ces différences se sont beaucoup accentuées pendant les années qui ont suivi l'obtention du diplôme, en dollars relatifs (proportions) et absolus. Cela s'appliquait plus particulièrement aux diplômés de l'enseignement collégial ou du baccalauréat, où non seulement les différences entre les gains moyens des hommes et ceux des femmes étaient plus élevées en général à ces ordres, mais encore ces différences ont augmenté de façon plus

Tableau 3
Gains moyens des diplômés en dollars constants de 1995^{1,2,3}

	Première cohorte (diplômés de 1982)			Deuxième cohorte (diplômés de 1986)			Troisième cohorte (diplômés de 1990)		
	1984	1987	Variation	1988	1991	Variation	1992	1995	Variation
	\$		%	\$		%	\$		%
Diplôme d'études collégiales									
Hommes	29 700	36 600	23	29 400	35 500	21	29 700	35 300	19
Femmes	24 900	28 200	13	25 100	28 700	14	27 000	29 700	10
Femmes/hommes	84 %	77 %		85 %	81 %		91 %	84 %	
Baccalauréat									
Hommes	37 400	47 000	26	37 600	44 700	19	35 700	43 800	23
Femmes	32 700	38 400	17	33 500	38 900	16	33 600	38 500	15
Femmes/hommes	87 %	82 %		89 %	87 %		94 %	88 %	
Maîtrise									
Hommes	51 400	57 500	12	50 600	55 700	10	50 500	56 500	12
Femmes	44 400	48 400	9	45 500	48 900	7	46 000	50 400	10
Femmes/hommes	86 %	84 %		90 %	88 %		91 %	89 %	
Doctorat									
Hommes	49 700	56 300	13	49 100	54 400	11	49 300	55 900	13
Femmes	46 700	50 700	9	47 300	52 400	11	49 400	53 800	9
Femmes/hommes	94 %	90 %		96 %	96 %		100 %	96 %	

1. Les échantillons excluent les diplômés qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente.

2. Le calcul des gains moyens exclut les personnes qui ont déclaré des gains inférieurs à 5 000 \$.

3. Les gains ont été tronqués à 143 035 \$.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.

marquée pendant les premières années sur le marché du travail que dans le cas des diplômés ayant une maîtrise ou un doctorat.

Enfin, alors que les différences entre les gains moyens des hommes et ceux des femmes étaient généralement moins grandes pour les dernières cohortes, tel que susmentionné, les taux d'accroissement différentiels n'ont pas changé d'une manière semblable. Cela signifie que l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes pour les dernières cohortes pourrait continuer à s'élargir pendant les années qui suivent l'obtention du diplôme plus ou moins dans la même mesure que nous l'avons constaté pour les premiers ensembles de diplômés. Autrement dit, nous avons fait une constatation intéressante et importante : alors que l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes ayant un diplôme de l'enseignement postsecondaire s'est rétréci pour toutes les cohortes, il semble que cet écart serait un effet de la « baisse inexorable » des cohortes lié aux niveaux des revenus pour chaque groupe de diplômés. En même temps, l'écart a continué de s'élargir à partir de ces nouveaux niveaux (inférieurs) pendant les années suivant l'obtention du diplôme à peu près autant pour le dernier groupe de diplômés que pour le premier.

En bref, alors que les profils des gains des femmes diplômées semblent subir une tendance à la hausse pour se rapprocher de ceux des hommes dans chaque cohorte subséquente pour ce qui est des niveaux de départ, les pentes relatives de ces profils ne semblent pas changer dans la même mesure. Ces données ne permettent pas de savoir si cela est attribuable au genre précis d'investissements en capital humain, tels que le domaine d'études et l'expérience sur le marché du travail après l'obtention du diplôme, aux facteurs liés à l'offre de main-d'œuvre, à la discrimination directe sur le marché du travail ou à d'autres facteurs. Toutefois, ce résultat présente les politiques récentes d'action positive sous un angle intéressant : de telles initiatives stratégiques ont peut-être réduit les écarts salariaux au départ, mais pas la croissance subséquente des gains, ce qui atténue leur effet à long terme¹².

Modèles des gains entre les cohortes

Toutefois, les modèles entre les cohortes pour des regroupements donnés selon le sexe et le niveau de scolarité revêtent le plus d'importance pour les principaux thèmes du présent article. Pour les première et dernière cohortes de diplômés, dont les dates des entrevues pertinentes après deux ans (1984 et 1992) et cinq ans (1987 et 1995) se situaient à des points assez comparables dans le cycle d'activité, les gains moyens des hommes du dernier groupe de diplômés allaient de stables à modérément inférieurs, variant selon le niveau de scolarité précis et l'année d'entrevue. Les reculs précis suivants ont été enregistrés

pour les hommes diplômés deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme respectivement :

- aucune baisse et une baisse de 3,6 %, pour les hommes de l'enseignement collégial;
- les chutes les plus marquées de 4,5 % et 6,8 % pour les diplômés du baccalauréat;
- des réductions plus modestes de 1,8 % et 1,7 % pour les hommes ayant obtenu une maîtrise;
- des baisses peu importantes de 0,8 % et 0,7 % pour les hommes ayant obtenu un doctorat.

Par contre, pour les femmes, les gains moyens étaient uniformément plus élevés chez les diplômées des dernières cohortes que chez celles des cohortes précédentes et, dans certains cas, de façon assez prononcée. Par ailleurs, dans presque tous les cas, les gains augmentaient régulièrement au fil du temps, progressant d'abord entre la première et la deuxième cohorte, ensuite entre la deuxième et la troisième (la seule exception étant la baisse de 1 % des gains moyens des bachelières de 1991 à 1995). Les augmentations précises suivantes ont été enregistrées pour les femmes diplômées de la première à la troisième cohorte, deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme respectivement :

- 8,4 % et 5,3 % pour les femmes de l'enseignement collégial;
- les plus faibles hausses de 2,8 % et 0,3 % pour les diplômées du baccalauréat;
- 3,6 % et 4,1 % pour celles de la maîtrise;
- 5,8 % et 6,1 % pour celles du doctorat.

Nous pouvons maintenant constater que c'est à la suite de ces baisses entre les cohortes des gains réels moyens des hommes et des hausses enregistrées par les femmes que les gains des femmes en tant que proportion de ceux des hommes ont augmenté de la première à la deuxième et ensuite à la troisième cohorte. Cette constatation vaut pour tous les niveaux de scolarité au moment des entrevues tenues deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

Modèles des gains médians et de la distribution connexe

Les modèles des gains médians (tableau 4) sont généralement semblables à ceux des gains moyens. Toutefois, il existe aussi quelques différences notables, qui sous-entendent des hypothèses sur la forme de la répartition sous-jacente des gains pour chaque groupement selon le sexe et le niveau de scolarité ainsi que sur les fluctuations des gains dans le temps entre les différentes plages de distribution¹³.

Les gains moyens mesurés à l'aide de la médiane — comme ceux mesurés à l'aide des moyennes — augmentent avec le niveau de scolarité, sauf de la maîtrise au doctorat pour les hommes diplômés. En outre, les gains médians sont généralement plus élevés pour les hommes que pour



Tableau 4
Gains médians des diplômés en dollars constants de 1995^{1,2,3}

	Première cohorte (diplômés de 1982)			Deuxième cohorte (diplômés de 1986)			Troisième cohorte (diplômés de 1990)		
	1984	1987	Variation	1988	1991	Variation	1992	1995	Variation
	\$		%	\$		%	\$		%
Diplôme d'études collégiales									
Hommes	28 900	34 500	19	28 300	33 800	19	29 200	35 000	20
Femmes	23 100	26 900	16	23 400	28 600	22	26 100	29 000	11
Femmes/hommes	80 %	78 %		83 %	85 %		89 %	83 %	
Baccalauréat									
Hommes	36 100	43 500	20	34 400	42 300	23	34 400	40 000	16
Femmes	31 800	37 100	17	32 000	37 000	16	32 300	38 000	18
Femmes/hommes	88 %	85 %		93 %	87 %		94 %	95 %	
Maîtrise									
Hommes	50 600	55 000	9	49 200	52 900	8	46 900	54 000	15
Femmes	43 300	47 300	9	44 300	47 600	7	43 800	50 000	14
Femmes/hommes	86 %	86 %		90 %	90 %		93 %	93 %	
Doctorat									
Hommes	50 600	53 700	6	49 200	52 900	8	46 900	54 000	15
Femmes	44 800	51 100	14	46 700	51 800	11	47 900	52 600	10
Femmes/hommes	89 %	95 %		95 %	98 %		102 %	97 %	

1. Les échantillons excluent les diplômés qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'entrevue pertinente.

2. Le calcul des gains moyens exclut les personnes qui ont déclaré des gains inférieurs à 5 000 \$.

3. Les gains ont été tronqués à 143 035 \$.

Source : Enquête nationale auprès des diplômés, différentes années.

les femmes; l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes est le moins prononcé pour les titulaires d'un doctorat, le deuxième plus petit pour les titulaires d'une maîtrise ou d'un baccalauréat, et le plus marqué pour les diplômés de l'enseignement collégial. De plus, les femmes ont fait de grands pas pour rattraper les hommes de la première à la deuxième cohorte, et de nouveau de la deuxième à la troisième, les gains médians des femmes dépassant effectivement ceux des hommes au doctorat en 1992 (mais plus en 1995).

Les gains médians ont augmenté de façon considérable de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme. Peut-être est-il plus intéressant de constater que, même si l'augmentation des gains médians des femmes était dans tous les cas plus grande ou égale à l'augmentation de leurs gains moyens (voir la colonne « Variation » aux tableaux 3 et 4), cela n'était pas le cas pour les hommes. Pour ces derniers, les hausses des gains médians étaient, dans bien des cas, moins grandes que celles des gains moyens, particulièrement pour les deux premières cohortes. Par conséquent, l'augmentation des gains médians des femmes diplômées entre les entrevues s'est en général rapprochée davantage de celle des hommes que ce n'était le cas pour les gains moyens. Les seules exceptions étaient les diplômés du baccalauréat de la cohorte du centre et ceux du doctorat de la troisième cohorte. Pour les titulaires d'un doctorat en 1982 et 1986, d'un diplôme d'études collégiales

en 1986 et d'un baccalauréat en 1990, les taux de croissance pour les femmes ont même dépassé ceux pour les hommes.

Ainsi, alors que l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes calculé à partir des gains moyens s'est élargi de deux à cinq ans après l'obtention du diplôme dans presque tous les cas (sauf pour les titulaires d'un doctorat de la cohorte du centre), selon les mesures médianes, cet écart s'est élargi plus lentement, ou s'est même rétréci dans tous les cas, sauf pour les deux susmentionnés. Il faut cependant préciser que les gains des hommes demeurent dans tous les cas supérieurs à ceux des femmes, selon les mesures médianes, sauf une fois encore dans le cas de la dernière cohorte de titulaires d'un doctorat lors de la première entrevue.

Ces résultats des moyennes par rapport aux médianes présentent donc une autre perspective intéressante sur l'évolution de l'écart entre les gains des hommes et ceux des femmes pendant leurs premières années sur le marché du travail. À un niveau plus fondamental, ils donnent à penser que les fluctuations des gains après l'obtention du diplôme étaient, dans la plupart des cas, relativement plus concentrées aux plages de revenus inférieures et du centre pour les femmes que pour les hommes. En d'autres mots, il semblerait y avoir eu une plus grande égalité quand il est question des augmentations des gains chez les femmes que chez les hommes. Il semblerait que plus d'hommes diplômés ayant des gains supérieurs reçoivent des augmentations de gains plus élevées que la moyenne par

rapport aux autres diplômés que ce n'est le cas pour les femmes, la « promotion rapide » étant généralement un phénomène plus masculin que féminin. Par contre, la nature relativement peu vigoureuse des mesures médianes appliquées aux données de l'END donne à penser qu'il faut étudier davantage cette question avant que des constatations catégoriques ne puissent être faites en ce sens¹⁴.

Conclusion

Le présent article renferme une analyse des modèles de l'emploi et des gains des nouveaux diplômés de l'enseignement postsecondaire selon trois vagues de l'Enquête nationale auprès des diplômés, dont les données sont sous-exploitées. Les principales constatations ayant trait aux taux d'activité sur le marché du travail sont les suivantes : les diplômés de tous les niveaux, tant les hommes que les femmes, ont des taux de chômage moins élevés que les non-diplômés; ces taux de chômage chez les diplômés se sont beaucoup améliorés au cours des deux à cinq années suivant l'obtention du diplôme et ne se sont pas détériorés pour les dernières cohortes par rapport aux premières. Parmi les modèles relativement prévisibles selon le niveau de scolarité et le sexe, les taux de l'emploi à temps partiel n'ont pas non plus fluctué d'une façon marquée dans le temps.

En ce qui a trait aux gains, nous avons une fois encore constaté le modèle général de l'amélioration considérable pendant les années qui ont suivi l'obtention du diplôme. Cependant, les constatations les plus importantes sont peut-être celles que les gains moyens des hommes diplômés des cohortes les plus récentes sont demeurés stables ou ont subi des baisses allant de minimales à modérées par rapport aux groupes antérieurs, tandis que les gains des femmes sont demeurés stables ou ont augmenté. Ces effets combinés ont entraîné des diminutions régulières des divers écarts entre les gains selon le sexe, selon le niveau de scolarité et l'année, au cours de la dernière décennie.

Ainsi, en ce qui touche la question de la « génération X », la baisse maximale des gains moyens d'un peu moins de 7 % constatée pour les bacheliers n'est peut-être pas aussi grande que bon nombre de personnes l'auraient cru, étant donné qu'elle représente le pire des cas dans tous les ensembles de résultats pour tous les groupes de diplômés. Par ailleurs, la stabilité et l'amélioration enregistrées par les femmes diplômées sont probablement une bonne nouvelle dans un contexte où on entend souvent dire, comme c'est à la mode, qu'il y a eu des baisses importantes. Le fait que ces constatations sur les gains soient étayées de taux d'emploi relativement stables semble ajouter une certaine robustesse aux résultats.

Les travaux connexes en cours comprennent une analyse fondée sur la régression de la structure des gains

entre les cohortes, une analyse beaucoup plus vaste des divers éléments de la transition école-travail pour les diplômés de l'enseignement postsecondaire, un sondage d'exploration plus détaillé des modèles selon le sexe, et d'autres projets qui exploitent les éléments uniques et utiles de l'Enquête nationale auprès des diplômés. Ensemble, ces travaux devraient permettre de dresser un profil utile des diplômés de l'enseignement postsecondaire et des modèles de leur sort au cours de la dernière décennie, de nouvelles données étant prises en compte à mesure qu'elles sont recueillies et préparées en vue de l'analyse. Cette accumulation de preuves empiriques devrait nous aider à mieux comprendre la situation et, par conséquent, à évaluer les politiques tout en étant bien plus éclairés.

Annexe

Les données¹⁵

Enquête nationale auprès des diplômés

Les bases de données de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END) et des enquêtes de suivi, mises au point par Statistique Canada en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, conviennent bien à la présente analyse pour plusieurs raisons. Premièrement, les fichiers de l'END sont représentatifs de la population nationale sous-jacente des diplômés des collèges et universités. Ils contiennent de l'information sur plus de 30 000 personnes dans chaque enquête, ce qui aide à faire une analyse valable de l'expérience après l'obtention du diplôme à un niveau détaillé^{16,17}.

Deuxièmement, la disponibilité des données pour les trois cohortes distinctes de diplômés — ceux qui ont terminé leurs études en 1982, 1986 et 1990 — permet de comparer les résultats sur une période caractérisée par des changements importants des résultats sur le marché du travail, particulièrement pour les jeunes travailleurs. Elle permet également de faire la mise à jour des résultats autant que possible¹⁸.

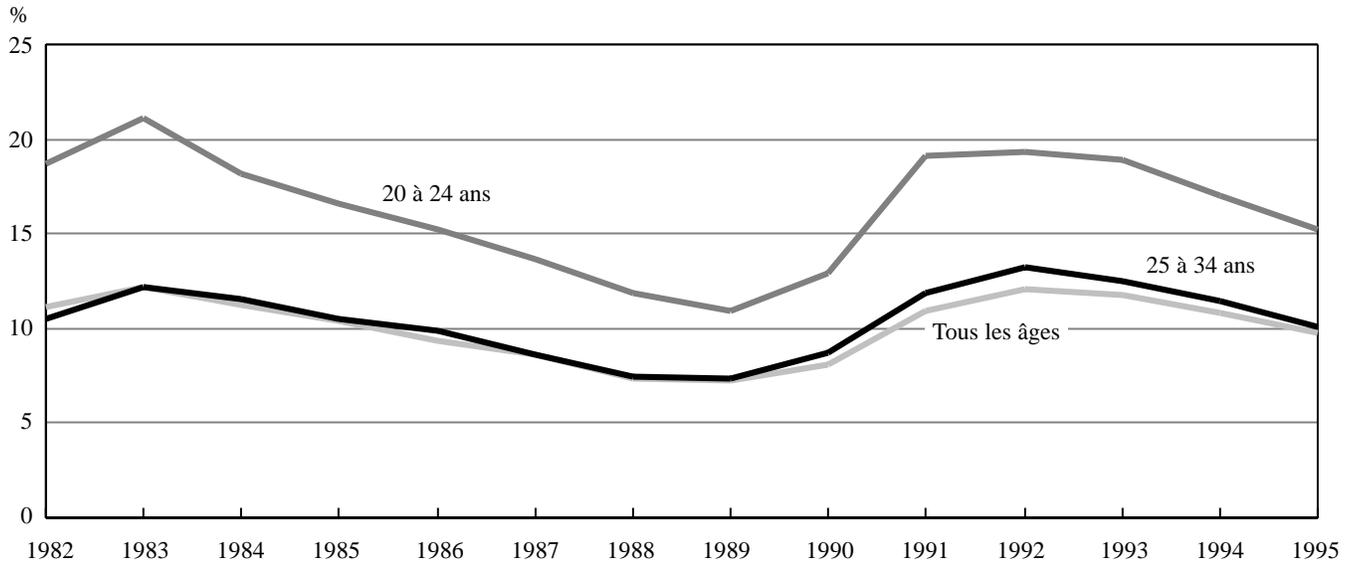
Troisièmement, les fichiers de l'END sont longitudinaux, fondés sur de l'information recueillie pendant les entrevues menées deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme pour chaque cohorte subséquente (1984 et 1987, 1988 et 1991, et 1992 et 1995), ce qui permet de faire une analyse dynamique et relativement élargie de la transition école-travail précisément située à deux moments précis dans le temps par rapport à l'obtention du diplôme.

Enfin, les bases de données comprennent une gamme vaste, intéressante et, dans certains cas, assez exceptionnelle de variables traitant de l'expérience éducative, des résultats généraux sur le marché du travail, des caractéristiques propres à l'emploi et des caractéristiques démographiques de base des diplômés. Toutefois, cette richesse d'information ne sert que de contexte général au présent article, qui porte

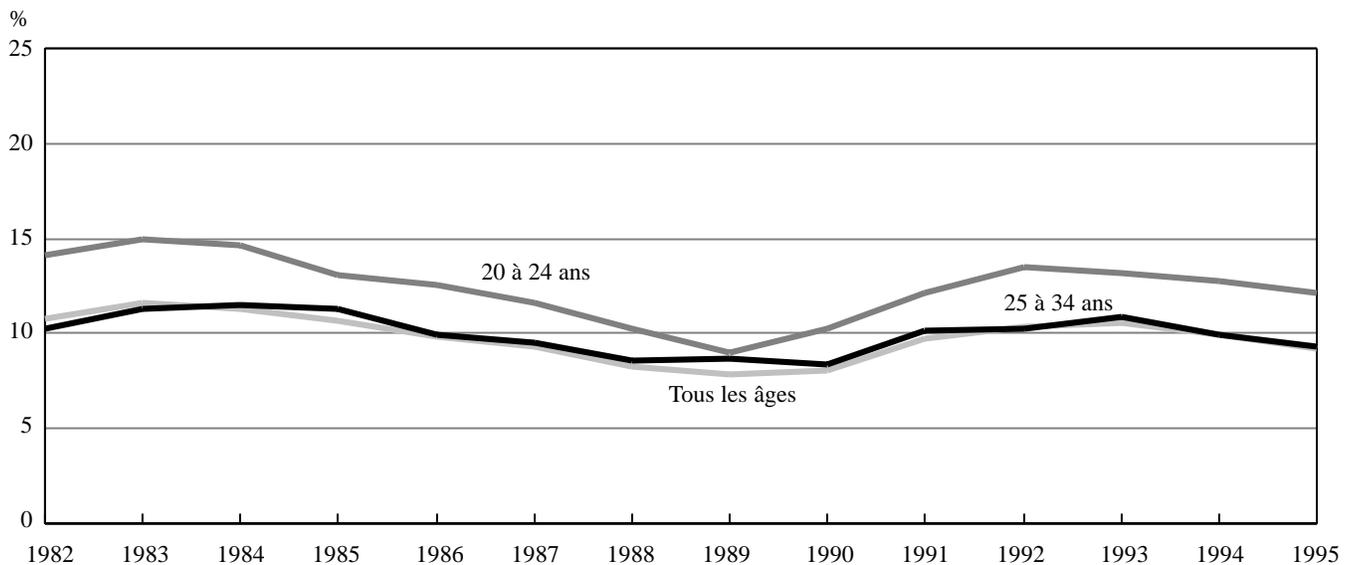


Graphique A1
Taux de chômage¹ dans la population générale, 1982 à 1995

Hommes



Femmes



1. Le taux de chômage est calculé pour un groupe donné en exprimant le nombre de personnes en chômage dans ce groupe comme pourcentage de la population active.

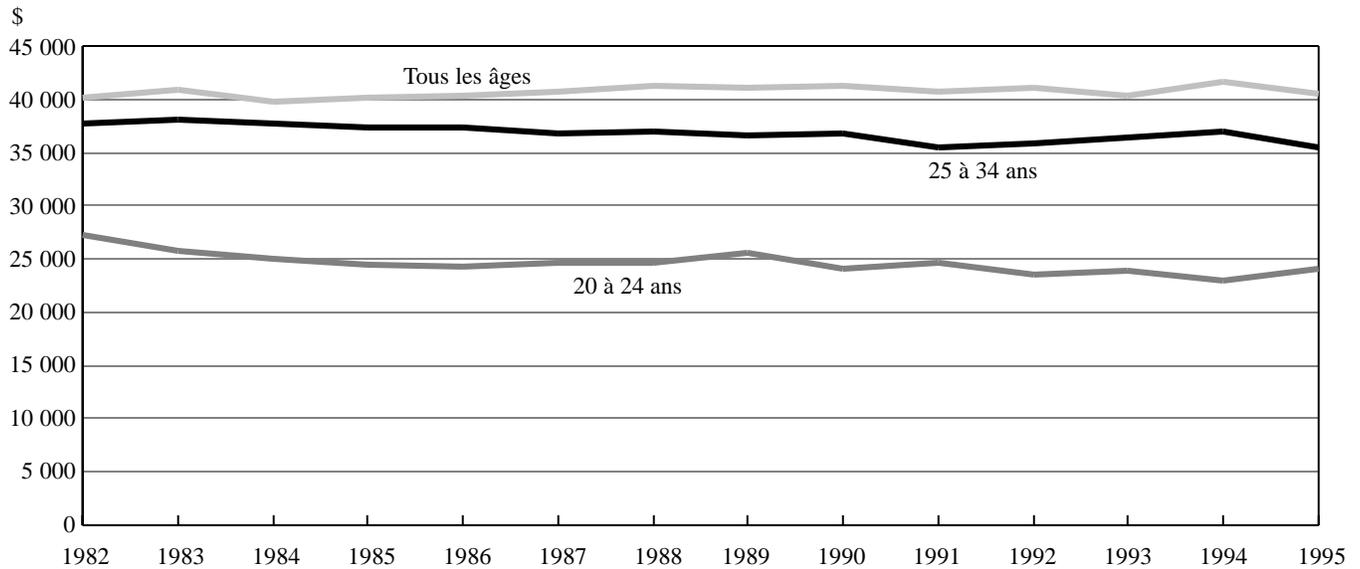
Source: Statistique Canada, Revue chronologique de la population active, produit n° 71F0004XCB au catalogue.



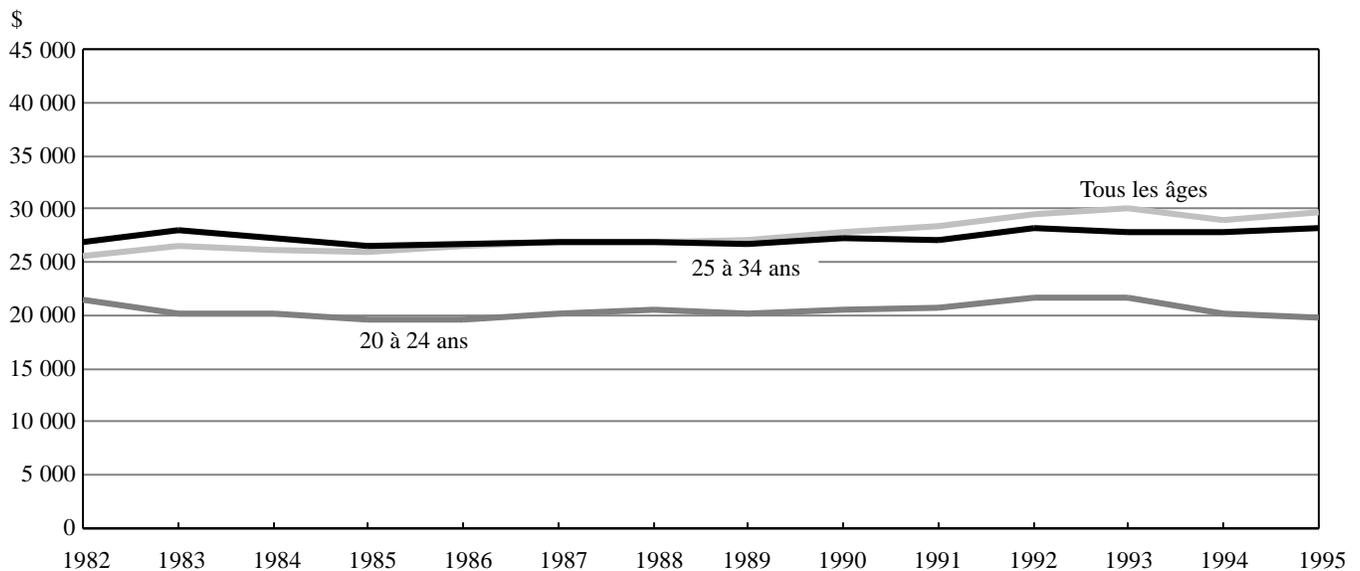
Graphique A2

Gains moyens¹ des travailleurs à temps plein dans la population générale, 1982 à 1995

Hommes



Femmes



1. En dollars constants de 1995. Les données de 1983 selon le groupe d'âge sont fondées sur des estimations calculées par la Section des enquêtes sur le revenu et le logement, Division des enquêtes-ménages, Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, 1981 à 1982 et 1984 à 1995, Gains des hommes et des femmes (annuel), produits nos 13-217, 13-217S et 13-577S au catalogue.

principalement sur des résultats clés sur le marché du travail (les taux d'activité et les niveaux de revenus), les autres éléments du fichier devant être exploités ailleurs.

En résumé, les données de l'END permettent uniquement de faire une analyse ciblée, détaillée et dynamique sur les diplômés de l'enseignement postsecondaire au Canada pendant les premières années critiques qui suivent l'obtention du diplôme depuis le début des années 1980 jusqu'au milieu des années 1990.

Construction des échantillons d'analyse

À l'exception d'une analyse initiale des taux d'activité après l'obtention du diplôme, les données sur les diplômés qui avaient obtenu un autre diplôme au moment de l'une des deux entrevues ont été supprimées de l'analyse. On a fait cela sous prétexte que ces derniers n'appartenaient plus au groupe de scolarité original (par exemple un bachelier qui visait une maîtrise pourrait avoir choisi de la faire dans un autre domaine d'études principal) et avaient, de toute façon, combiné le travail et les études d'une façon qui risquait d'avoir une incidence sur les résultats sur le marché du travail, ce sur quoi la présente analyse est axée. Le fait d'inclure ces diplômés décalerait également la période précise après l'obtention du diplôme correspondant aux deux dates d'entrevue (c'est-à-dire deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme) qui valait pour le groupe ayant terminé ses études.

Dans la principale analyse sur les gains, les échantillons se sont limités par ailleurs aux travailleurs à temps plein, l'exercice étant ainsi concentré sur la participation importante à la vie active et l'analyse se soustrayant aux décisions ayant trait à l'offre de main-d'œuvre qui pourraient avoir une incidence sur les modèles des gains. Notamment, la majorité des étudiants qui poursuivaient leurs études à temps plein ont été éliminés des échantillons en raison de cette condition, pour des raisons semblables à celles que nous avons avancées pour supprimer les étudiants ayant un nouveau diplôme. Enfin, les observations ont été supprimées lorsqu'il manquait l'information nécessaire, quand les valeurs étaient extrêmes (dans le cas des gains) ou quand elles étaient jugées inutilisables pour d'autres raisons.

Variables de la situation professionnelle et des gains

Les taux d'emploi et de chômage sont des mesures standard qui sont conformes aux conventions habituelles de Statistique Canada (sauf les exceptions mentionnées). La variable des gains représente ce qu'une personne gagnerait annuellement si son emploi durait toute l'année, quelle que soit sa situation d'emploi réelle.

S'ajustant automatiquement aux régimes de travail irréguliers pendant l'année, cette mesure représente le taux salarial, ce qui est peut-être plus intéressant du point de vue analytique que le montant nécessairement gagné.

Toutes les valeurs des gains sont exprimées en dollars constants de 1995, sont arrondies au millier le plus près et ont une limite supérieure de 99 000 \$, qui caractérise les données de 1984 (la limite supérieure la moins élevée des six bases de données), ou de 143 035 \$ en dollars constants de 1995. RTE

Notes

1. La présente recherche a pu être réalisée grâce au soutien financier de la Direction des études sur le capital humain et l'éducation de la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada et à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines affectée aux premières étapes des travaux. Des commentaires précieux ont été reçus de Marc Frenette, Doug Giddings, Philip Jennings, Garnett Picot et Ted Wannell. Marc Frenette et Michel Villeneuve ont apporté une aide de haute qualité à la recherche.
2. Le présent article est adapté de Finnie (1998a).
3. Beaudry et Green (1997), Beach et Slotsve (1996), Finnie (1997a), Morissette et Bérubé (1996), Morissette, Myles, et Picot (1995), Picot (1997), Riddell (1995) et Zybblock (1996) ont tous signalé que les niveaux des gains des jeunes travailleurs ont diminué en chiffres relatifs ou absolus. Beaudry et Green (1997), Morissette et Bérubé (1996) et Finnie (1997b, 1997c et 1997d) mentionnent que l'ascension des jeunes travailleurs dans l'échelle salariale pendant leurs premières années sur le marché du travail a ralenti elle aussi. En bref, la courbe des profils âge-revenu des dernières cohortes de jeunes travailleurs semblent à la fois suivre une tendance à la baisse et s'être stabilisée, ce qui indique une réduction des gains « à vie ». Voir l'optique internationale sur les gains des jeunes travailleurs dans Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (1996).
4. Finnie (1997a) et Morissette et Bérubé (1996) utilisent des bases de données construites à partir des fichiers d'impôt des particuliers.

5. Beaudry et Green (1997) tentent de pousser la capacité des données de l'EFC au-delà de leur nature essentiellement statique en construisant des profils de gains synthétiques à partir des diverses coupes. Même si elles peuvent être utiles à bien des égards, ces constructions ne peuvent jamais être aussi bonnes que les données longitudinales réelles, qui suivent des personnes données dans le temps.
6. Beaudry et Green (1997) élaborent également des méthodes utiles pour traiter les changements des catégories de scolarité apportés en 1989 pour créer les classifications les plus uniformes possibles dans le temps, mais il reste tout de même une marge d'erreur irrécupérable à cet égard (principalement due aux cheminements éducatifs non traditionnels).
7. Les travaux connexes par l'auteur comprennent Finnie (1998b, 1998c, 1998d, 1998e).
8. Les taux de chômage des hommes encore plus jeunes étaient les plus élevés de tous (résultats non présentés).
9. Les taux d'activité présentés ici dérogent légèrement des définitions standard, étant donné le traitement des personnes qui étudiaient toujours au moment de l'END : les étudiants à la recherche d'un emploi sont classés comme chômeurs au lieu d'être inactifs même s'ils sont inscrits à temps plein dans un établissement postsecondaire, alors que ces personnes sont habituellement comptées comme inactives. (Les étudiants ayant un emploi sont classés comme des travailleurs, ce qui correspond au traitement standard.) En ce qui touche l'autre catégorie, celle des personnes inactives (les deux dernières colonnes des données de chaque année), le statut d'étudiant actuel a été imputé selon la raison donnée pour être inactif.
10. La notion de « transition » est le thème principal dans Finnie (1998c). Voir l'analyse de la question de la période écoulée avant le premier emploi dans Betts, Ferrall et Finnie (1998).
11. L'analyse porte sur les travailleurs à temps plein pour faire abstraction le plus possible des décisions touchant l'offre de main-d'œuvre. Voir une autre discussion des avantages de cette méthode dans Finnie (1998a).
12. Voir l'analyse plus approfondie de ces questions dans Finnie et Wannell (1999).
13. Ces résultats médians doivent être interprétés avec prudence parce que l'arrondissement des gains au millier le plus près signifie que de petites différences dans la répartition sous-jacente des gains (entre les groupes ou dans le temps) pourraient mener à des différences exagérées des gains médians. Dans d'autres cas, les différences dans la répartition des gains pourraient être sous-représentées par les médianes. Ces effets pourraient être particulièrement prononcés quand on examine les changements dans le temps. Voir la discussion plus poussée des questions pertinentes dans Finnie (1998a).
Il faut noter que, même si les chiffres sur les gains étaient bel et bien arrondis dans les données brutes de l'END chaque année, à l'exception de 1995, une analyse des données de 1995 indique que la plupart des personnes ont elles-mêmes donné des chiffres sur les gains arrondis au millier le plus près. Les niveaux des gains moyens ne sont probablement pas beaucoup touchés par l'arrondissement imposé pour les autres années d'enquête (l'imposition d'une règle semblable aux données de 1995 n'a pratiquement pas changé les gains moyens). Les gains médians semblent être légèrement plus sensibles à cet arrondissement (l'imposition de la règle de l'arrondissement a entraîné des différences plus grandes). Cependant, le plus grand problème que pose le calcul des gains médians est probablement dû à l'arrondissement des chiffres sur les gains par les personnes elles-mêmes plutôt que par l'exercice d'arrondissement effectué lors de la collecte des données.
14. Cette partie de l'analyse est principalement basée sur la règle générale qu'une plus grande augmentation des gains médians que des gains moyens indique en général une plus grande augmentation des gains chez les diplômés des plages inférieures de la répartition que chez ceux qui ont des gains supérieurs au départ. Par contre, la médiane porte en fait uniquement sur le centre de la répartition, et nous avons mentionné plus haut que les calculs médians utilisant des chiffres arrondis sur les gains provenant des données de l'END manquaient peut-être de vigueur. Par conséquent, il faut faire preuve de prudence en interprétant les conclusions, qui sont, néanmoins, intéressantes et qui ont une certaine validité étant donné qu'elles valent pour la plupart des groupes dans la majorité des cohortes.
15. Voir la discussion plus poussée dans Finnie (1998a) de certaines des questions que posent les données traitées ici.

16. Un plan d'échantillonnage stratifié (selon la province, le niveau de scolarité et le domaine d'études) a été utilisé. Tous les résultats signalés ci-dessous représentent la pondération appropriée de l'échantillon. Les bases de données comprennent aussi les diplômés des écoles de formation professionnelle et technique, mais ces personnes ne sont pas incluses dans la présente analyse.
17. Les taux de réponse étaient de l'ordre de 80 % pour chacune des premières entrevues, et environ 90 % de ces répondants ont été interviewés une deuxième fois pour chacune des cohortes, ce qui a donné de 30 000 à 35 000 observations pour les diverses années des données.
18. La première enquête auprès des diplômés de 1995 a été réalisée, mais les données n'étaient pas prêtes pour l'analyse au moment de la rédaction du présent article. On procède à la collecte des données de la deuxième entrevue en l'an 2000.

Bibliographie

- BEACH, Charles M., et George A. SLOTSVE. 1996. *Are We Becoming Two Societies?*, Toronto, Institut C.D. Howe.
- BEAUDRY, Paul, et David GREEN. 1997. « Cohort Patterns in Canadian Earnings: Assessing the Role of Skill Premia in Inequality Trends », Mimeo, Vancouver, Department of Economics, University of British Columbia.
- BETTS, Julian, Chris FERRALL et Ross FINNIE. 1998. « Time to First Job — a Hazard Model Approach Using the National Graduates Survey », Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- FINNIE, Ross. Automne 1997a. « Stasis and Change: Trends in Individuals' Earnings Inequality, 1982-92 », *Canadian Business Economics*, vol. 5, n° 4, p. 84 à 107.
- _____. 1997b. « Répartition de la rémunération dans le contexte dynamique, 1982-1992 », document de travail n° W-97-3Fb au catalogue, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- _____. 1997c. « The Correlation of Individuals' Earnings Over Time in Canada, 1982-92 », document de travail n° W-97-3Ec au catalogue, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- _____. 1997d. « Earnings Mobility in Canada, 1982-92 », document de travail n° W-97-3Ea au catalogue, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- _____. 1998a. « Holding Their Own: The Employment patterns and Earnings of Canadian Postsecondary Graduates in the 1980s and 1990s », Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- _____. 1998b. « Changes in the Structure of Postsecondary Graduates' Earnings in the 1980s and 1990s », Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- _____. 1998c. « A Dynamic Analysis of the School-to-Work Transition of Postsecondary Graduates in Canada in the 1980s and 1990s », Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- _____. 1998d. « Fields of Plenty, Fields of Lean: Differences in the Early Labour Market Outcomes of Postsecondary Graduates by Field of Study », Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- _____. 1998e. « Earnings Differences by Field of Study Amongst Recent Canadian University Graduates », Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.
- FINNIE, Ross, et Ted WANNELL. 1999. « The Gender Earnings Gap Amongst Canadian Bachelor's Level University Graduates: A Cross-Cohort, Longitudinal Analysis », dans *Women and Work*, Richard Chaykowski et Lisa Powell, éd., Montréal, Queen's-McGill Press. Publication à venir.
- MORISSETTE, René, et Charles BÉRUBÉ. 1996. « Aspects longitudinaux de l'inégalité des revenus au Canada », document de recherche n° 94 au catalogue de Statistique Canada, Direction des études analytiques.
- MORISSETTE, René, John MYLES et Garnett PICOT. 1995. « Earnings Polarization in Canada, 1969-1991 », dans *Labour Market Polarization and Social Policy Reform*, publié sous la direction de Keith G. Banting et Charles M. Beach, Kingston, School of Policy Studies, Université Queen's, p. 1 à 20.

- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). 1996. « L'apprentissage du travail : les jeunes et le marché du travail dans les années 80 et 90 », *Perspectives de l'emploi*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, chapitre 4, p. 109 à 159.
- PICOT, Garnett. 1997. « What is Happening to Earnings Inequality in the 1990s? », *Canadian Business Economics*, vol. 5, n° 4, p. 65 à 83.
- RIDDELL, Craig. 1995. « Human Capital Formation in Canada: Recent Developments and Policy Responses », publié sous la direction de Keith G. Banting et Charles M. Beach, Kingston, School of Policy Studies, Université Queen's, p. 125 à 172.
- ZYBLOCK, Myles. 1996. « Individual Earnings Inequality and Polarization: An Exploration into Sub-Population trends in Canada, 1981 to 1993 », document de travail n° W-96-8E au catalogue, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada, Direction de la recherche appliquée.

Données

disponibles

Données parues

Pour obtenir des tableaux ou des renseignements généraux, veuillez communiquer avec Sharon-Anne Borde au (613) 951-1503 (sharon-anne.borde@statcan.ca) ou composez sans frais le 1 800 307-3382, Centre de la statistique de l'éducation.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données qui se rapportent au présent communiqué, veuillez communiquer avec Peter Elliott au (613) 951-4551 (peter.elliott@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation.

Les finances des universités, 1998-1999

- En 1998-1999, les recettes des universités ont progressé pour une deuxième année consécutive à la suite d'une hausse des droits de scolarité et de la première véritable augmentation en six ans des subventions et des contrats gouvernementaux.
- De 1993-1994 à 1998-1999, les recettes provenant des étudiants ont connu un gain de 40,8 %, surtout en raison des hausses de frais de scolarité, lesquelles ont contribué à contrebalancer une diminution des subventions et des contrats gouvernementaux. Au cours de la même période, le nombre d'étudiants en équivalents temps plein inscrits au premier cycle universitaire est pratiquement demeuré inchangé.
- Les universités ont cumulé au total 12,6 milliards de dollars de recettes pour l'année financière 1998-1999, un chiffre en hausse de 3,8 % (en dollars constants) par rapport à l'année précédente. Cet accroissement est principalement dû à la hausse des recettes provenant des droits de scolarité, des subventions et des contrats du gouvernement fédéral, des legs, des dons, des subventions et des contrats non gouvernementaux, ainsi que des subventions et des contrats des gouvernements provinciaux. Pour l'année universitaire 1997-1998, la seule diminution importante des recettes a été la baisse de 16,2 % des revenus d'investissements, reflétant ainsi les conditions de marché au cours de cette période financière.

Note : Les renseignements sont également disponibles à l'échelle provinciale et institutionnelle ainsi que par genre de fonds.

Les données du présent communiqué sont tirées de CANSIM : T00590206

- Depuis 1992-1993, on a observé pour la première fois une augmentation des subventions et des contrats fédéraux, provinciaux et municipaux accordés à toutes les universités. Ensemble, ils ont totalisé une somme évaluée à un peu moins de 7,0 milliards de dollars, en hausse de 3,6 % par rapport à 1997-1998. Les subventions et les contrats gouvernementaux ont affiché 55,2 % des recettes totales en 1998-1999, une proportion à peu près équivalente à celle de l'année précédente, alors qu'auparavant, une tendance à la baisse avait été observée pendant plusieurs années.
- Les droits de scolarité ont grimpé de 7,9 %, passant à plus de 2,5 milliards de dollars en 1998-1999 à la suite de l'augmentation de 9,5 % enregistrée l'année précédente. Les droits de scolarité s'établissaient à un peu plus de 20 % des recettes totales des universités en 1998-1999, c'est-à-dire la proportion la plus élevée depuis le début de l'enquête en 1972-1973. En 1993-1994, ces droits n'équivalaient qu'à 15,0 % des recettes. (Les données sur les droits de scolarité de l'année universitaire 2000-2001 ont été diffusées à la fin du mois d'août dernier.)
- Les droits de scolarité ont constitué 28,5 % des recettes en Nouvelle-Écosse, la proportion la plus élevée parmi les provinces. L'Ontario venait ensuite, avec une proportion de 25,3 %. Les universités de ces deux provinces ne dépendaient donc pas autant des subventions et des contrats gouvernementaux que celles des autres provinces. En 1998-1999, le financement public a occupé une part légèrement inférieure à la moitié des recettes totales des universités dans ces deux provinces.
- À l'opposé, les universités du Québec ont affiché la proportion la plus élevée de subventions et de contrats gouvernementaux (67,7 %), avec des droits de scolarité représentant 13,1 % des recettes totales des universités, soit le taux le plus bas parmi les provinces.
- Les universités ont dépensé 12,4 milliards de dollars en 1998-1999, un montant en hausse de 3,9 % par rapport à 1997-1998. Les salaires et les avantages sociaux constituaient la plus importante part des dépenses (62,1 %), alors que cette proportion était de 65,0 % en 1993-1994.
- Depuis 1993-1994, les universités ont augmenté leurs dépenses en bourses d'études et en bourses d'entretien au même moment où elles réduisaient celles liées aux bâtiments. En 1998-1999, les bourses d'études et les bourses d'entretien ont atteint la somme de 370,5 millions de dollars, un montant en hausse de 16,9 % par rapport à l'année précédente et de 68,4 % par rapport à 1993-1994. Ces bourses ont représenté 3,0 % des dépenses totales, comparativement à 1,8 % en 1993-1994.
- Au cours de la même période, la proportion des dépenses liées aux bâtiments est passée de 4,3 % à 2,9 %. En 1998-1999, les universités ont affecté la somme de 365,9 millions de dollars aux dépenses liées aux bâtiments, un chiffre en hausse de 8,9 %. Il s'agissait de la première augmentation depuis plusieurs années. Toutefois, ces dépenses étaient encore de 30,6 % inférieures à ce qu'elles étaient cinq ans auparavant.
- Les universités du Manitoba, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta ont dépensé proportionnellement plus que la moyenne des sommes liées aux bâtiments (plus de 5 %). Les universités de Terre-Neuve, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse ont affecté une part de leurs dépenses légèrement plus élevée que la moyenne (plus de 3 %) à des bourses d'études et des bourses d'entretien. RTE



Tableau 1
Sources de financement des universités, 1998-1999

	Subventions et contrats gouvernementaux	Droits de scolarité ¹	Legs, dons, subventions et contrats non gouver- nementaux	Vente de produits et de services	Revenus d'investis- sements ²	Divers ³
	% des recettes totales					
Canada	55,2	20,3	9,7	8,4	3,5	2,9
Terre-Neuve	63,0	21,6	3,7	5,0	2,5	4,2
Île-du-Prince-Édouard	62,7	21,9	3,8	7,9	2,3	1,4
Nouvelle-Écosse	46,6	28,5	5,6	12,0	3,5	3,8
Nouveau-Brunswick	52,6	22,6	6,4	10,5	4,8	3,1
Québec	67,7	13,1	9,8	3,5	2,6	3,4
Ontario	47,2	25,3	12,2	10,4	2,9	1,9
Manitoba	61,4	18,2	9,9	6,7	3,4	0,5
Saskatchewan	56,9	16,8	7,5	8,2	3,7	7,0
Alberta	55,5	19,7	9,2	7,9	7,4	0,4
Colombie-Britannique	56,1	17,1	6,2	10,9	3,5	6,2

1. Comprennent les droits pour les cours à unités et sans unités, ainsi que les autres droits payés par les étudiants.

2. Comprennent les revenus provenant de dividendes, d'obligations, d'hypothèques, de billets à court terme, d'intérêts bancaires, etc.

3. Comprennent les recettes tirées de la location d'installations, les amendes de bibliothèque, etc.



Tableau 2
Recettes et dépenses des universités¹

	1993-1994	1997-1998	1998-1999	1993-1994 à 1998-1999	1997-1998 à 1998-1999
	en milliers de dollars			variation en %	
Recettes totales	12 103 484	12 165 132	12 628 741	4,3	3,8
Subventions et contrats gouvernementaux fédéraux	1 158 529	918 475	1 049 870	-9,4	14,3
Subventions et contrats gouvernementaux provinciaux	6 498 724	5 725 502	5 832 947	-10,2	1,9
Subventions et contrats gouvernementaux municipaux et autres	49 455	84 322	89 794	81,6	6,5
Droits de scolarité ²	1 820 283	2 375 701	2 562 749	40,8	7,9
Legs, dons, subventions et contrats non gouvernementaux	909 831	1 099 363	1 229 488	35,1	11,8
Ventes de produits et de services	1 032 938	1 071 540	1 056 451	2,3	-1,4
Revenus d'investissements ³	363 137	521 733	436 987	20,3	-16,2
Divers ⁴	270 587	368 496	370 455	36,9	0,5
Dépenses totales	12 151 837	11 941 651	12 411 929	2,1	3,9
Salaires et avantages sociaux	7 898 996	7 501 302	7 707 055	-2,4	2,7
Bourses d'études et bourses d'entretien	220 075	317 135	370 584	68,4	16,9
Bâtiments	527 292	335 998	365 899	-30,6	8,9
Autres ⁵	3 505 474	3 787 216	3 968 391	13,2	4,8

1. En dollars constants de 1999.

2. Comprennent les droits pour les cours à unités et sans unités, ainsi que les autres droits payés par les étudiants (dont les relevés de notes et les frais d'inscription échus).

3. Comprennent les revenus provenant de dividendes, d'obligations, d'hypothèques, de billets à court terme et d'intérêts bancaires.

4. Comprennent les recettes tirées de la location d'installations et les amendes de bibliothèque.

5. Comprennent les fournitures et matériel, mobilier et équipement (les achats et location), les services contractuels, les frais de déplacement, les services publics, les acquisitions des bibliothèques, les améliorations et transformations, et d'autres dépenses.

Pour les demandes et l'extraction de données CANSIM, veuillez communiquer avec Sharon-Anne Borde au (613) 951-1503 (sharon-anne.borde@statcan.ca) ou composez sans frais le 1 800 307-3382, Centre de la statistique de l'éducation.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données qui se rapportent au présent communiqué, veuillez communiquer avec Claudio Pagliarello au (613) 951-1508 (claudio.pagliarello@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation.

Recettes et dépenses des conseils scolaires, 1997

- Les dépenses des conseils scolaires ont augmenté lentement de 0,3 % en 1997 (en dollars réels). L'augmentation est survenue après un repli de 0,1 % — le premier jamais observé — des dépenses des conseils scolaires en 1996. En comparaison, l'Indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 1,6 % en 1997.
- Les 31,1 milliards de dollars dépensés par les conseils scolaires en 1997 représentaient 3,6 % du produit intérieur brut (PIB). Cela prolongeait la tendance à la baisse amorcée après 1992, année où les dépenses des conseils scolaires avaient atteint un sommet de 4,3 % du PIB.
- De 1993 à 1997, les dépenses par élève en équivalents temps plein sont demeurées relativement stables, s'établissant à plus de 6 800 \$. En 1997, les dépenses par élève ont augmenté ou peu varié dans la plupart des provinces et des territoires. Il y a eu des exceptions : au Québec, un léger recul des effectifs, conjugué à une diminution relativement plus forte des dépenses, a contribué à une baisse de 5 % des dépenses par élève; dans les Territoires du Nord-Ouest, les dépenses par élève sont en régression depuis 1995, car les effectifs n'ont pas cessé de croître; à Terre-Neuve, les dépenses diminuent depuis 1994. Cependant, la population d'âge scolaire baisse encore plus vite, si bien que les dépenses par élève ont augmenté au cours de cette période.
- Les dépenses des conseils scolaires représentent environ 85 % de l'ensemble des dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire. Les autres catégories de dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire comprennent les écoles privées, les écoles fédérales, les établissements d'éducation spéciale et les dépenses des ministères de l'Éducation. Environ 96 % des recettes des conseils scolaires proviennent des administrations provinciales et territoriales ainsi que des impôts locaux.
- Les dépenses comprennent à la fois les dépenses d'exploitation et les dépenses en immobilisations. Les dépenses d'exploitation sont les salaires, les avantages sociaux, les fournitures et services, les honoraires et services contractuels, ainsi que les autres dépenses d'exploitation. Elles peuvent également être ventilées par fonction (p. ex. enseignement, administration, transport, installations). RTE

Note : Les recettes et les dépenses des conseils scolaires sont indiqués selon le régime de l'année civile. Les données sur les recettes et les dépenses des conseils scolaires sont maintenant disponibles pour la période allant de 1900 à 1997.

Les données du présent communiqué sont tirées de CANSIM : T00590301, T00590302 et T00590303



Tableau 1
Recettes des conseils scolaires, Canada, provinces et territoires, 1993 à 1997

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T. N.-O.	Canada
en milliers de dollars													
Impôts locaux													
1993	-	-	136 476	-	722 860	7 858 429	497 494	481 088	1 130 653	1 109 199	-	8 982	11 945 181
1994	2	-	137 737	-	746 833	8 035 216	512 281	491 468	1 268 221	1 151 514	-	9 179	12 352 451
1995	3	-	138 123	-	764 765	8 184 393	527 275	510 382	1 436 839	1 176 521	-	9 880	12 748 181
1996	-	-	138 240	-	811 656	8 363 136	544 024	522 005	1 331 341	1 191 705	-	10 505	12 912 612
1997	-	-	139 299	-	924 244	8 668 540	559 439	552 848	1 347 664	1 226 063	-	10 568	13 428 665
Gouvernements provinciaux													
1993	544 442	121 659	612 883	588 503	5 698 143	4 975 177	591 658	423 293	1 637 603	2 148 721	59 244	134 449	17 535 775
1994	522 281	119 365	594 520	590 133	5 676 773	5 088 285	576 079	403 156	1 472 625	2 224 881	57 918	142 315	17 468 331
1995	521 058	111 984	574 551	579 080	5 659 901	4 883 523	571 127	399 157	1 218 198	2 317 342	60 715	149 931	17 046 567
1996	510 460	107 878	560 435	568 635	5 517 854	4 509 909	572 277	398 940	1 324 830	2 489 305	59 195	147 538	16 767 256
1997	493 281	114 404	572 802	573 102	5 258 444	4 219 778	569 897	414 315	1 313 981	2 467 915	59 969	145 345	16 203 233
Gouvernement fédéral													
1993	2 320	-	10 699	-	8 431	77 158	14 626	18 330	52 199	12 794	1 085	1 736	199 378
1994	3 767	-	9 559	-	8 525	79 745	16 184	18 443	50 895	12 847	1 171	1 631	202 767
1995	4 710	-	9 807	-	8 870	95 610	16 012	16 269	48 567	13 776	1 131	1 695	216 447
1996	2 561	-	9 215	-	10 387	76 776	14 399	16 265	46 293	9 408	970	1 663	187 937
1997	1 388	-	8 758	-	12 688	74 163	13 806	17 373	46 268	11 528	986	1 674	188 632
Droits de scolarité													
1993	-	-	2 354	105	6 057	35 358	21 970	2 799	17 711	17 762	-	10	104 126
1994	-	-	2 349	70	10 602	28 860	20 388	2 645	17 080	19 760	-	-	101 754
1995	-	-	2 306	32	10 132	28 148	21 401	1 938	19 816	20 453	-	-	104 226
1996	-	-	2 043	37	9 301	31 621	25 121	3 016	24 421	20 914	-	-	116 474
1997	-	-	1 692	39	7 941	32 117	28 256	2 801	23 480	20 694	-	-	117 020
Autres													
1993	9 907	619	10 701	1 654	294 537	196 282	17 063	16 799	61 644	106 549	481	3 161	719 397
1994	9 842	815	10 834	1 473	301 449	227 700	17 734	17 224	65 834	102 884	664	3 163	759 616
1995	9 373	845	10 295	1 456	317 902	315 080	15 996	18 778	100 298	127 276	2 170	3 252	922 721
1996	13 365	809	7 147	1 487	342 524	295 894	13 835	15 571	201 231	144 824	1 799	3 378	1 041 864
1997	12 289	568	7 363	3 789	363 389	249 274	11 620	12 824	289 421	175 242	2 664	3 588	1 132 031
Total des recettes													
1993	556 669	122 278	773 113	590 262	6 730 028	13 142 404	1 142 811	942 309	2 899 810	3 395 025	60 810	148 338	30 503 857
1994	535 892	120 180	754 999	591 676	6 744 182	13 459 806	1 142 666	932 936	2 874 655	3 511 886	59 753	156 288	30 884 919
1995	535 144	112 829	735 082	580 568	6 761 570	13 506 754	1 151 811	946 524	2 823 718	3 655 368	64 016	164 758	31 038 142
1996	526 386	108 687	717 080	570 159	6 691 722	13 277 336	1 169 656	955 797	2 928 116	3 856 156	61 964	163 084	31 026 143
1997	506 958	114 972	729 914	576 930	6 566 706	13 243 872	1 183 018	1 000 161	3 020 814	3 901 442	63 619	161 175	31 069 581



Tableau 2
Dépenses des conseils scolaires, Canada, provinces et territoires, 1993 à 1997

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T. N.-O.	Canada
Dépenses d'exploitation													
en milliers de dollars													
Traitements des enseignants¹													
1993	391 808	78 184	541 256	391 007	3 896 045	8 595 156	676 682	556 945	1 779 299	1 990 482	36 658	84 989	19 018 511
1994	377 235	75 907	542 088	396 693	3 899 688	8 583 206	687 908	570 344	1 709 005	2 053 055	36 415	92 536	19 024 080
1995	378 096	73 575	525 269	402 802	3 913 156	8 597 541	692 904	571 990	1 596 158	2 078 183	37 189	95 685	18 962 548
1996	377 341	75 005	514 808	390 947	3 889 595	8 550 545	694 591	577 449	1 645 318	2 143 977	38 879	95 353	18 993 808
1997	368 042	77 136	527 102	397 288	3 801 311	8 636 605	702 927	591 180	1 700 048	2 214 120	39 555	95 861	19 151 175
Matériel didactique													
1993	10 742	949	9 821	8 263	119 896	288 239	48 458	31 071	78 752	82 205	1 285	2 775	682 456
1994	11 144	920	13 907	7 464	120 959	290 696	49 617	31 745	76 317	87 817	1 324	3 571	695 481
1995	11 566	941	15 650	8 286	125 107	301 194	50 588	35 401	82 769	88 726	1 301	4 131	725 660
1996	11 372	1 013	15 766	10 553	129 052	322 331	52 965	36 981	117 158	96 558	1 595	4 370	799 714
1997	9 466	1 032	17 165	9 824	132 338	309 197	54 375	38 034	143 858	101 607	1 290	4 552	822 738
Administration													
1993	34 964	8 456	42 063	37 767	468 144	1 060 033	95 062	46 523	157 382	180 678	4 052	19 249	2 154 373
1994	34 566	8 481	41 383	37 695	469 921	1 038 438	94 262	47 131	204 458	229 018	3 855	20 902	2 230 110
1995	34 921	8 369	40 194	37 743	470 796	1 007 758	94 864	48 830	272 154	231 729	3 836	20 480	2 271 674
1996	33 636	8 974	39 332	38 454	441 257	1 016 079	94 391	50 825	271 355	315 139	3 856	18 286	2 331 584
1997	31 399	10 265	41 224	33 961	425 825	1 141 827	95 033	54 112	256 778	319 802	4 706	17 627	2 432 559
Transport													
1993	28 172	8 877	39 209	40 102	429 865	630 017	45 628	65 875	137 256	70 721	2 516	96	1 498 334
1994	28 022	8 752	38 167	39 954	437 971	612 746	44 791	65 466	131 109	73 484	2 509	74	1 483 045
1995	28 007	8 442	37 792	39 227	437 766	607 934	45 033	65 677	125 793	74 810	2 574	31	1 473 086
1996	27 678	8 467	38 085	42 666	441 968	585 716	45 536	66 117	134 013	79 007	647	241	1 470 141
1997	26 689	8 366	38 833	42 158	436 712	555 196	45 682	68 743	142 163	81 629	-	621	1 446 792
Entretien													
1993	50 096	11 884	75 119	73 578	526 032	1 406 957	128 083	98 661	289 120	400 845	5 994	13 570	3 079 939
1994	50 782	11 427	72 747	72 792	523 659	1 404 920	130 525	100 326	286 238	415 780	6 176	12 762	3 088 134
1995	49 557	11 131	70 869	70 889	511 774	1 414 347	130 493	102 029	285 526	420 420	6 417	10 816	3 084 268
1996	48 542	11 265	72 332	77 508	502 910	1 393 122	131 428	105 104	291 940	438 012	3 456	11 383	3 087 002
1997	48 698	11 514	75 329	78 055	497 956	1 386 561	133 099	110 385	291 505	439 048	2 513	12 696	3 087 359
Autres													
1993	9 543	562	32 228	37 224	903 584	430 515	79 755	59 705	87 336	291 519	3 102	22 173	1 957 246
1994	11 036	561	30 672	33 792	913 985	442 329	82 963	56 821	78 016	307 356	3 205	24 032	1 984 768
1995	8 818	745	26 425	19 449	918 727	480 928	82 829	56 434	89 226	378 360	3 274	24 784	2 089 999
1996	7 934	905	27 515	11 291	916 847	476 093	81 868	55 605	158 855	336 079	2 957	23 687	2 099 636
1997	7 796	865	29 038	12 859	920 387	157 396	81 140	60 354	187 049	344 120	3 210	23 729	1 827 943
Total des dépenses d'exploitation													
1993	525 325	108 912	739 696	587 941	6 343 566	12 410 917	1 073 668	858 780	2 529 145	3 016 450	53 607	142 852	28 390 859
1994	512 785	106 048	738 964	588 390	6 366 183	12 372 335	1 090 066	871 833	2 485 143	3 166 510	53 484	153 877	28 505 618
1995	510 965	103 203	716 199	578 396	6 377 326	12 409 702	1 096 711	880 361	2 451 626	3 272 228	54 591	155 927	28 607 235
1996	506 503	105 629	707 838	571 419	6 321 629	12 343 886	1 100 779	892 081	2 618 639	3 408 772	51 390	153 320	28 781 885
1997	492 090	109 178	728 691	574 145	6 214 529	12 186 782	1 112 256	922 808	2 721 401	3 500 326	51 274	155 086	28 768 566
Dépenses en immobilisations													
Dépenses en capital													
1993	24 457	2 335	16 308	1 946	27 274	533 445	31 769	6 889	83 058	75 809	7 202	5 267	815 759
1994	16 954	1 809	16 243	1 827	23 626	842 821	38 222	5 330	81 008	77 778	6 269	5 585	1 117 472
1995	14 821	1 790	17 283	2 195	17 202	791 134	38 055	5 418	61 513	93 715	9 425	7 980	1 060 531
1996	12 958	3 324	15 479	510	18 013	643 242	33 116	6 367	-	92 399	10 573	6 438	842 419
1997	11 665	6 013	13 863	3 563	20 906	746 270	37 582	13 359	-	70 310	12 343	4 463	940 337
Service de la dette													
1993	13 053	11 806	14 781	-	357 441	198 042	56 756	60 558	272 620	268 330	1	219	1 253 607
1994	7 624	12 609	1 249	-	360 413	244 650	56 337	52 767	282 731	317 230	-	178	1 335 788
1995	7 524	7 850	1 014	-	363 680	305 918	58 183	51 722	269 295	329 319	-	1 019	1 395 524
1996	10 112	30	904	1 282	360 201	290 208	59 526	48 509	254 176	365 916	1	1 504	1 392 369
1997	8 643	29	1 109	-	360 031	310 820	59 191	39 879	260 683	351 553	2	275	1 392 215
Total des dépenses en immobilisations													
1993	37 510	14 141	31 089	1 946 ²	384 715	731 487	88 525	67 447	355 678	344 139	7 203	5 486	2 069 366
1994	24 578	14 418	17 492	1 827 ²	384 039	1 087 471	94 559	58 097	363 739	395 008	6 269	5 763	2 453 260
1995	22 345	9 640	18 297	2 195 ²	380 882	1 097 052	96 238	57 140	330 808	423 034	9 425	8 999	2 456 055
1996	23 070	3 354	16 383	1 792 ²	378 214	933 450	92 642	54 876	254 176	458 315	10 574	7 942	2 234 788
1997	20 308	6 042	14 972	3 563 ²	380 937	1 057 090	96 773	53 238	260 683	421 863	12 345	4 738	2 332 552
Total des dépenses													
1993	562 835	123 053	770 785	589 887	6 728 281	13 142 404	1 162 193	926 227	2 884 823	3 360 589	60 810	148 338	30 460 225
1994	537 363	120 466	756 456	590 217	6 750 222	13 459 806	1 184 625	929 930	2 848 882	3 561 518	59 753	159 640	30 958 878
1995	533 310	112 843	734 496	580 591	6 758 208	13 506 754	1 192 949	937 501	2 782 434	3 695 262	64 016	164 926	31 063 290
1996	529 573	108 983	724 221	573 211	6 699 843	13 277 336	1 193 421	946 957	2 872 815	3 867 087	61 964	161 262	31 016 673
1997	512 398	115 220	743 663	577 708	6 595 466	13 243 872	1 209 029	976 046	2 982 084	3 922 189	63 619	159 824	31 101 118

1. Comprennent les directeurs et les directeurs adjoints.

2. La plupart de ces dépenses sont assumées par le gouvernement provincial.



Tableau 3
Dépenses¹ par élève en équivalents temps plein, Canada, provinces et territoires, 1993 à 1997

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn.	T. N.-O.	Canada
	en dollars												
1993	5 102	5 181	5 260	5 668	7 164	7 306	6 481	5 490	6 158	6 650	10 961	12 291	6 815
1994	5 221	5 090	5 283	5 780	7 268	7 280	6 638	5 570	5 981	6 847	10 842	13 804	6 853
1995	5 272	4 824	5 180	5 773	7 370	7 213	6 764	5 670	5 836	6 941	11 587	13 746	6 853
1996	5 323	4 610	5 134	5 786	7 372	7 098	6 786	5 740	5 987	7 092	11 913	12 390	6 844
1997	5 337	4 843	5 133	5 902	7 000	7 236	6 923	5 871	6 157	7 054	12 365	11 784	6 852

1. Comprennent les dépenses des conseils scolaires qui figurent au tableau 2, moins les dépenses liées à l'éducation permanente, plus les contributions des ministères de l'Éducation au fonds de pension des enseignants et les dépenses pour les services aux conseils scolaires.

Pour obtenir des tableaux ou des renseignements généraux, veuillez communiquer avec Sharon-Anne Borde au (613) 951-1503 (sharon-anne.borde@statcan.ca) ou composez sans frais le 1 800 307-3382, Centre de la statistique de l'éducation.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données qui se rapportent au présent communiqué, veuillez communiquer avec Mongi Mouelhi au (613) 951-1537 (mongi.mouelhi@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation.

Professeurs de l'université à temps plein, 1998-1999

- En 1998-1999, les universités comptaient 33 665 professeurs à temps plein, un nombre en baisse de 9,7 % par rapport au nombre record de 37 266 enregistré durant l'année universitaire 1992-1993.
- Le nombre de professeurs d'université a connu une progression relativement lente et constante au cours des années 1970 et 1980 à mesure que les effectifs étudiants augmentaient de façon importante. Toutefois, de 1992-1993 à 1998-1999, le nombre de professeurs à temps plein a continuellement baissé en raison de contraintes budgétaires, d'un plus grand recours aux professeurs à temps partiel et d'une légère diminution des effectifs étudiants. Alors que le nombre de professeurs à temps plein de 1992-1993 à 1998-1999 a chuté de 9,7 %, le nombre d'étudiants a fléchi de 1,4 % (sur une base d'équivalents temps plein).
- Parmi les provinces, seule l'Île-du-Prince-Édouard n'a pas affiché de diminution du nombre de professeurs à temps plein de 1992-1993 à 1998-1999. Les reculs les plus marqués ont été enregistrés à Terre-Neuve (-18,6 %), au Manitoba (-15,9 %) et en Ontario (-11,7 %).
- La baisse du nombre de professeurs à temps plein n'était pas répartie uniformément entre les rangs et les sexes.
- De 1992-1993 à 1998-1999, le nombre de professeurs titulaires a fléchi de 6,2 % et celui des professeurs agrégés, de 5,3 %. Parallèlement, le nombre de professeurs adjoints et de professeurs occupant des rangs inférieurs a chuté de 20,5 %. Les reculs parmi les effectifs de professeurs à temps plein se sont concentrés du côté des hommes, et ce, même si la majorité des professeurs à temps plein à tous les niveaux étaient toujours des hommes. En 1998-1999, 24 861 hommes enseignaient dans les universités, un nombre en baisse de 15,2 % par rapport à six ans plus tôt. Au cours de la même période, le nombre de femmes a augmenté de 10,8 % pour atteindre 8 804. Les femmes représentaient 13,7 % des professeurs titulaires en 1998-1999, comparativement à 9,5 % en 1992-1993. Dans le même ordre d'idées, la proportion de femmes qui étaient professeurs agrégées est passée de 21,9 % à 29,1 % au cours de la même période.

- En dollars constants de 1998, le salaire moyen a reculé de 2,2 % de 1992-1993 à 1998-1999 pour s'établir à 76 284 \$, tandis que le salaire moyen d'un membre de la population active travaillant à temps plein augmentait de 4,8 %. Il semble que la diminution des salaires des professeurs de l'université à temps plein ait été notamment attribuable au départ à la retraite de professeurs parvenus au sommet de leur échelle salariale et à leur remplacement par des professeurs nouvellement embauchés ou promus qui étaient au bas ou près du bas de leur échelle salariale. La faible (1,0 %) augmentation chez les femmes traduit le fait qu'elles étaient davantage représentées dans les rangs supérieurs.
- Malgré les hausses attribuables aux promotions, la concentration plus élevée et continue des femmes dans les rangs inférieurs s'est reflétée dans le fait que leurs salaires moyens globaux étaient plus faibles. En 1998-1999, le salaire moyen des professeures équivalait à 85,7 % de celui des professeurs (67 870 \$ pour les femmes contre 79 238 \$ pour les hommes). Dans chaque rang, cependant, cet écart était plus petit, le salaire des femmes variant entre 93,9 % et 95,6 % de celui des hommes. Une partie de la différence s'explique par la surreprésentation des femmes chez les recrues et dans les nouvelles promotions. En moyenne, les hommes ont passé 60 % plus de temps que les femmes aux rangs qu'ils occupaient. RTE



Tableau 1
Professeurs de l'université à temps plein

	1992-1993	1997-1998	1998-1999	1992-1993 à 1998-1999
	nombre			variation en %
Canada	37 266	33 702	33 665	-9,7
Terre-Neuve	1 049	865	854	-18,6
Île-du-Prince-Édouard	178	180	179	0,6
Nouvelle-Écosse	2 062	1 910	1 914	-7,2
Nouveau-Brunswick	1 208	1 146	1 145	-5,2
Québec	8 924	8 144	8 046	-9,8
Ontario	14 050	12 346	12 411	-11,7
Manitoba	1 784	1 506	1 501	-15,9
Saskatchewan	1 509	1 372	1 390	-7,9
Alberta	3 233	2 940	3 008	-7,0
Colombie-Britannique	3 269	3 293	3 217	-1,6



Tableau 2
Nombre de professeurs de l'université et salaire moyen

		1992-1993	1997-1998	1998-1999	1992-1993 à 1998-1999
		Nombre de professeurs			variation en %
Ensemble des professeurs	No.	37 266	33 702	33 665	-9,7
Hommes		29 323	25 137	24 861	-15,2
Femmes		7 943	8 565	8 804	10,8
% de femmes	%	21,3	25,4	26,2	...
Professeurs titulaires	No.	14 788	13 910	13 871	-6,2
Hommes		13 387	12 110	11 972	-10,6
Femmes		1 401	1 800	1 899	35,5
% de femmes	%	9,5	12,9	13,7	...
Professeurs agrégés	No.	12 683	12 095	12 008	-5,3
Hommes		9 901	8 694	8 517	-14,0
Femmes		2 782	3 401	3 491	25,5
% de femmes	%	21,9	28,1	29,1	...
Autres rangs	No.	9 795	7 697	7 786	-20,5
Hommes		6 035	4 333	4 372	-27,6
Femmes		3 760	3 364	3 414	-9,2
% de femmes	%	38,4	43,7	43,8	...
		Salaire ¹			
Ensemble des professeurs	en dollars constants de 1998	77 991	75 075	76 284	-2,2
Hommes		80 880	78 014	79 238	-2,0
Femmes		67 217	66 393	67 870	1,0
Salaire des femmes en % de celui des hommes		83,1	85,1	85,7	...
Professeurs titulaires	en dollars constant de 1998	93 595	89 226	90 464	-3,3
Hommes		94 174	89 917	91 219	-3,1
Femmes		88 003	84 545	85 672	-2,6
Salaire des femmes en % de celui des hommes		93,4	94,0	93,9	...
Professeurs agrégés	en dollars constants de 1998	75 461	70 576	71 943	-4,7
Hommes		76 343	71 577	72 895	-4,5
Femmes		72 305	68 008	69 606	-3,7
Salaire des femmes en % de celui des hommes		94,7	95,0	95,5	...
Autres rangs	en dollars constants de 1998	57 451	56 308	57 523	0,1
Hommes		58 574	57 363	58 642	0,1
Femmes		55 638	54 945	56 077	0,8
Salaire des femmes en % de celui des hommes		95,0	95,8	95,6	...

1. Le salaire moyen est établi d'après le nombre de professeurs qui ont indiqué leur salaire.
... N'ayant pas lieu de figurer.



Note : On peut aussi se procurer des renseignements sur d'autres frais obligatoires et les coûts d'hébergement sur le campus.

Pour obtenir des tableaux ou des renseignements généraux, veuillez communiquer avec Sharon-Anne Borde au (613) 951-1503 (sharon-anne.borde@statcan.ca) ou composez sans frais le 1 800 307-3382, Centre de la statistique de l'éducation.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données qui se rapportent au présent communiqué, veuillez communiquer avec Peter Elliott au (613) 951-4551 (peter.elliott@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation.

Droits de scolarité universitaires, 2000-2001

- Pour les étudiants de premier cycle en arts, les frais de scolarité augmenteront de 3,0 % en moyenne pour l'année universitaire 2000-2001. Cette augmentation est plus modeste que celles des années précédentes, un plus grand nombre de provinces ayant gelé leurs droits de scolarité.
- Cet automne, les étudiants de premier cycle en arts paieront 3 380 \$ en frais de scolarité en moyenne, un chiffre en hausse de 3,0 % par rapport aux 3 281 \$ déboursés en 1999-2000. Le niveau de 2000-2001 équivaut à plus du double de la moyenne des frais de scolarité du début des années 1990, laquelle se situait à environ 1 500 \$. Le taux de croissance de ces frais pour 2000-2001 rend compte d'un affaiblissement important de la hausse annuelle moyenne, qui se chiffrait à près de 9 % pendant les cinq dernières années.
- Les droits de scolarité seront gelés cet automne pour la sixième année consécutive dans les universités de plusieurs provinces, y compris celles de Terre-Neuve, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec (pour les résidents uniquement) et de la Colombie-Britannique (dans les établissements publics seulement). Les étudiants du Manitoba recevront un rabais de 10 % du gouvernement provincial en 2000-2001.
- Au Canada, les augmentations moyennes des frais de scolarité pour l'année 2000-2001 varient de 3 % à 7 %, comparativement à des augmentations annuelles moyennes de 7 % à 12 % au cours des cinq dernières années.
- Les frais de scolarité des résidents du Québec inscrits dans une université québécoise, qui sont de 1 668 \$, seront gelés pour la quatrième année consécutive. Toutefois, les étudiants des autres provinces qui fréquenteront une université québécoise cet automne devront faire face à une hausse de leurs frais de scolarité de 7,8 %.
- Les droits de scolarité augmenteront dans les universités de cinq provinces : en Saskatchewan, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en

Alberta et au Nouveau-Brunswick. C'est la Saskatchewan qui imposera l'augmentation moyenne la plus marquée (7,7 %). Toutefois, les droits de scolarité moyens les plus élevés au Canada, dont devront s'acquitter les étudiants de premier cycle en arts, seront exigés par la Nouvelle-Écosse, où ils seront de 4 408 \$.

- Les frais de scolarité moyens des étudiants de premier cycle en arts dans les universités ontariennes demeurent les deuxièmes au chapitre des frais les plus élevés au pays, à 3 971 \$. Même si l'augmentation moyenne de 2,7 % des droits de scolarité fixés par les universités ontariennes cet automne n'est que légèrement inférieure à la moyenne nationale, cette hausse est bien inférieure au taux de croissance annuel moyen (11,5 %) enregistré pendant les cinq années précédentes.

La réduction des fonds publics versés aux universités est partiellement compensée par une hausse des droits de scolarité

- Les droits de scolarité ont augmenté durant les années 1990 comme les universités tentaient de compenser les réductions des fonds publics. Les frais de scolarité des étudiants de premier cycle en arts ont plus que doublé depuis 1990-1991 dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. L'augmentation la plus importante s'est produite en Alberta, où les frais de scolarité moyens des étudiants de premier cycle en arts ont plus que triplé, passant de 1 244 \$ à 3 841 \$.

- C'est pour les résidents du Québec que les frais de scolarité des étudiants de premier cycle au Canada seront les moins élevés; ces derniers continueront à payer moins de la moitié des frais de scolarité des personnes étudiant dans d'autres provinces, et ce, dans presque tous les champs d'études.
- La Colombie-Britannique a affiché les plus faibles augmentations globales des droits de scolarité pour les programmes universitaires en arts durant la dernière décennie, soit moins de 50 %. Dans cette province, les droits sont passés de 1 727 \$ à 2 520 \$. Pour l'inscription à un programme universitaire en arts, seul le Québec exige actuellement des droits de scolarité moyens moins élevés qu'en Colombie-Britannique.
- Les plus récentes données disponibles sur les finances des universités révèlent que les fonds publics versés aux universités ont augmenté en 1998-1999 pour la première fois depuis 1992-1993. Par conséquent, les subventions et les contrats gouvernementaux représentaient 55 % du total des recettes des universités en 1998-1999, proportion qui, après avoir suivi une tendance régulière à la baisse pendant presque deux décennies, n'a pas changé par rapport à l'année précédente. En 1981-1982, les contributions gouvernementales représentaient 74 % des recettes des universités.
- En 1998-1999, les droits de scolarité imposés relativement à des cours à unités représentaient 17 % des recettes des universités, ce qui équivaut à plus du double de la proportion de 8,3 % enregistrée en 1981-1982.



Graphique 1

Contributions gouvernementales et droits de scolarité exprimés en pourcentage des recettes des universités

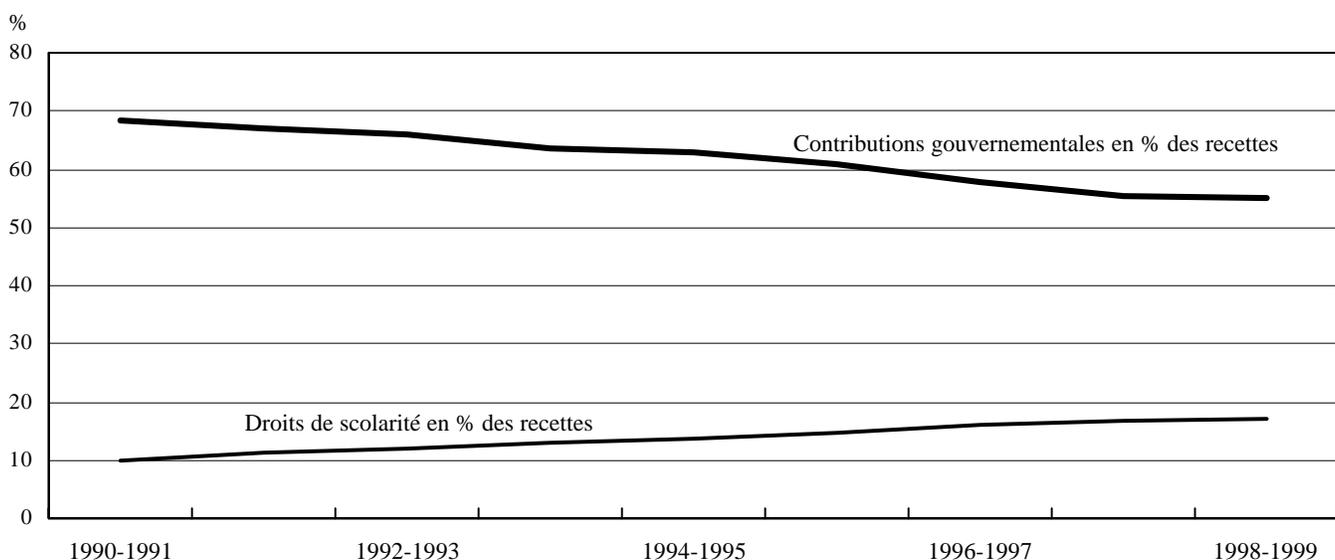




Tableau 1
Moyennes des droits de scolarité¹

	1999-2000	2000-2001	1999-2000 à 2000-2001
	en dollars		variation en %
Agriculture	3 205	3 208	0,1
Architecture	3 347	3 318	-0,9
Arts	3 281	3 380	3,0
Commerce	3 125	3 264	4,4
Art dentaire	7 244	7 678	6,0
Éducation	3 024	2 838	-6,2
Génie	3 465	3 622	4,5
Sciences domestiques	3 182	3 164	-0,6
Droit	3 475	4 106	18,2
Médecine	5 646	5 975	5,8
Musique	3 314	3 688	11,3
Sciences	3 252	3 360	3,3
Premier cycle	3 293	3 405	3,4
Cycles supérieurs	3 522	3 961	12,5

1. Les moyennes des droits de scolarité ont été pondérées en fonction du nombre d'étudiants à l'aide des données les plus actuelles sur les inscriptions dont on disposait.

Ce sont les étudiants en droit et en musique qui connaîtront les plus fortes hausses des frais de scolarité

- Les deux champs d'études dont les droits de scolarité augmenteront le plus en 2000-2001 sont le droit (+18,2 %) et la musique (+11,3 %).
- L'art dentaire et la médecine demeurent les programmes qui affichent la moyenne des frais de scolarité la plus élevée. Cet automne, les étudiants en art dentaire devront

déboursier 7 678 \$ en moyenne, un chiffre en hausse de 6 % par rapport à 1999-2000. Les étudiants en médecine paieront 5 975 \$ en moyenne, un montant en hausse de 5,8 %.

- C'est en Saskatchewan et en Ontario que les frais de scolarité moyens des étudiants en art dentaire seront les plus élevés. Les frais de scolarité des étudiants en médecine seront les plus élevés à Terre-Neuve et en Ontario.

Les frais de scolarité des étudiants diplômés augmentent plus rapidement

- Pour la quatrième année consécutive, les étudiants diplômés doivent faire face à de plus fortes augmentations de leurs frais de scolarité moyens que leurs homologues du premier cycle. En 2000-2001, les frais de scolarité des étudiants diplômés seront de 3 961 \$, en hausse de 12,5 % par rapport à l'année précédente. Depuis 1996-1997, les frais de scolarité des étudiants diplômés ont progressé d'environ 13 % par année, tandis que ceux des étudiants de premier cycle ont connu une hausse annuelle de 8 %. C'est en Nouvelle-Écosse, en Ontario et en Alberta que les hausses des frais de scolarité pour les étudiants diplômés sont les plus élevées.
- Un grand nombre d'universités publiques ont gelé les droits de scolarité que doivent payer les étudiants étrangers de premier cycle ou de cycles supérieurs pour l'année scolaire à venir. Font exception la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et l'Alberta, où les frais de scolarité des étudiants étrangers augmenteront de 3 % à 20 %, selon l'établissement et le champ d'études. RTE



Tableau 2
Moyennes des frais de scolarité des étudiants de premier cycle en arts¹

	1990-1991	1999-2000	2000-2001	1990-1991 à 2000-2001	1999-2000 à 2000-2001
	en dollars			variation en %	
Canada	1 496	3 281	3 380	125,9	3,0
Terre-Neuve	1 344	3 300	3 300	145,5	0,0
Île-du-Prince-Édouard	1 840	3 480	3 480	89,1	0,0
Nouvelle-Écosse	1 943	4 101	4 408	126,9	7,5
Nouveau-Brunswick	1 898	3 329	3 519	85,4	5,7
Québec ²	902	1 868	1 898	110,4	1,6
Ontario	1 653	3 865	3 971	140,2	2,7
Manitoba	1 415	3 018	2 873	103,0	-4,8
Saskatchewan	1 526	3 164	3 409	123,4	7,7
Alberta	1 244	3 658	3 841	208,8	5,0
Colombie-Britannique ³	1 727	2 470	2 520	45,9	2,0

1. Les moyennes des frais de scolarité ont été pondérées en fonction du nombre d'étudiants à l'aide des données les plus actuelles sur les inscriptions dont on disposait.

2. Les frais tant pour les étudiants de la province que pour ceux de l'extérieur sont inclus dans le calcul des moyennes pondérées. Veuillez noter que la méthode de pondération a été révisée afin de mieux illustrer l'incidence de la politique des frais différentiels au Québec. Par conséquent, les moyennes des frais de scolarité, selon le programme, ont été révisées pour toutes les universités du Québec de 1997-1998 à 2000-2001, ce qui a entraîné des modifications à l'échelon national pour les mêmes années.

3. Les droits tant pour les établissements publics que les établissements privés sont inclus dans le calcul des moyennes pondérées.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données qui se rapportent au présent communiqué, veuillez communiquer avec Teresa Omiecinski au (613) 951-5093, Mongi Mouelhi au (613) 951-1537 (mongi.mouelhi@statcan.ca) ou Jim Donnelly au (613) 951-1528 (jim.donnelly@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation.

Professeurs d'université à temps partiel, 1992-1993 à 1997-1998 (données provisoires)

- Les universités ont davantage recours à des professeurs à temps partiel pour l'enseignement de leurs programmes éducatifs.
- Alors que le nombre de professeurs d'université à temps plein a diminué de 9,6 % de 1992-1993 à 1997-1998, le nombre de professeurs d'université à temps partiel a augmenté de 6,0 %. Le nombre d'inscriptions a reculé de 2,3 % au cours de la même période de cinq ans.
- Les écarts régionaux par rapport à la tendance nationale sont notables. Dans les provinces de l'Atlantique, le nombre de professeurs d'université à temps partiel a augmenté de 13,8 %. En outre, les professeurs à temps partiel ont enregistré un plus grand nombre d'heures, et lorsqu'on calcule leur nombre en équivalents à temps plein, on observe alors une augmentation de 20,9 %. Au cours de la période de cinq ans, le nombre de professeurs à temps plein a diminué de 8,8 % et les inscriptions ont également fléchi.
- Au Québec, il n'y a pas de données pour 1992-1993 qui permettraient de calculer la variation en pourcentage du nombre de professeurs à temps partiel pour la période à l'étude. Néanmoins, au cours des années plus récentes, ce nombre a augmenté, tandis que le nombre de professeurs à temps plein a fléchi de 8,7 %. Les inscriptions ont également diminué de 5,9 %.
- En Ontario, la situation était différente. Le nombre de professeurs à temps partiel a diminué de 6,0 %, de même que leur nombre en équivalents à temps plein (-4,3 %), ce qui représente une réduction de la charge d'enseignement moyenne au cours de la période de cinq ans. Le nombre de professeurs à temps plein a diminué de 12,1 % et les inscriptions, de 4,8 %.
- Dans les provinces de l'Ouest, le nombre de professeurs à temps partiel a augmenté de 13,5 %, ce qui se traduit par une forte hausse de 43,7 % en équivalents à temps plein. Le nombre de professeurs à temps plein a reculé de 7,0 %, alors que les inscriptions ont augmenté de 5,8 %.

RTE



Tableau 1
Professeurs et étudiants dans les universités canadiennes

	1992-1993	1997-1998	1998-1999	1992-1993 à 1998-1999
		nombre		variation en %
Nombre de professeurs à temps partiel				
Provinces de l'Atlantique	2 509	3 022	2 856	13,8
Québec	..	9 986	10 410	..
Ontario	9 209	8 351	8 655	-6,0
Provinces de l'Ouest	5 339	5 777	6 062	13,5
Canada	..	27 136	27 983	..
Nombre de professeurs à temps partiel exprimé en équivalents temps plein				
Provinces de l'Atlantique	999	1 289	1 208	20,9
Québec
Ontario	3 842	3 288	3 678	-4,3
Provinces de l'Ouest	1 835	2 522	2 636	43,7
Canada
Nombre de professeurs à temps plein				
Provinces de l'Atlantique	4 497	4 294	4 101	-8,8
Québec	8 924	8 705	8 144	-8,7
Ontario	14 050	12 539	12 346	-12,1
Provinces de l'Ouest	9 795	9 229	9 111	-7,0
Canada	37 266	34 767	33 702	-9,6
Étudiants en équivalents temps plein				
Provinces de l'Atlantique	70 109	68 629	68 248	-2,7
Québec	170 006	161 665	159 937	-5,9
Ontario	261 564	249 808	248 940	-4,8
Provinces de l'Ouest	158 135	166 714	167 309	5,8
Canada	659 813	646 816	644 434	-2,3

Note :

.. Nombres indisponibles.

Pour obtenir des tableaux ou des renseignements généraux, veuillez communiquer avec Sharon-Anne Borde au (613) 951-1503 (sharon-anne.borde@statcan.ca) ou composez sans frais le 1 800 307-3382, Centre de la statistique de l'éducation.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données qui se rapportent au présent communiqué, veuillez communiquer avec Bernard Bourgoin au (613) 951-1506 (bernard.bourgoin@statcan.ca), Centre de la statistique de l'éducation.

Personnel enseignant des collèges communautaires et des écoles de formation professionnelle, 1997-1998

- Au cours de l'année financière 1997-1998, le personnel enseignant des collèges communautaires et des écoles publiques de formation professionnelle du Canada comptait 64 600 personnes, comparativement à 65 100 en 1996-1997.
- Le pourcentage de membres du personnel enseignant de 50 ans et plus dans les collèges communautaires et les écoles publiques de formation professionnelle était plus faible en 1997-1998 (28 %) qu'en 1996-1997 (33 %).
- Parmi le personnel à temps plein, la part du personnel enseignant âgé de 50 ans et plus était de 43 % pour les hommes comparativement à 31 % pour les femmes en 1997-1998. Ces proportions ont diminué comparativement à l'année précédente, où elles s'établissaient à 47 % et 35 % respectivement. La Nouvelle-Écosse (22 %) a affiché la plus faible proportion d'hommes de 50 ans et plus travaillant à temps plein, tandis que le plus haut pourcentage a été enregistré en Ontario (54 %). Par conséquent, c'est dans cette dernière province que l'érosion des effectifs attribuable à la retraite risque d'être la plus élevée au cours des années à venir.
- Par rapport à l'effectif global du personnel enseignant, la proportion des employés à temps plein variait, se situant entre un faible 35 % au Yukon et en Saskatchewan et des sommets de 95 % et 90 % au Nouveau-Brunswick et au Manitoba respectivement. RTE

Note : Aux fins du présent communiqué, le personnel enseignant comprend les administrateurs (doyens, directeurs, présidents de conseil, coordonnateurs, chefs de département et surveillants) qui font un peu d'enseignement en plus d'exercer des fonctions administratives; le personnel enseignant proprement dit (enseignants, moniteurs et chargés de cours); les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (personnes qui aident les étudiants à s'orienter dans divers programmes d'études); les conseillers en matière d'emploi qui aident les étudiants à prendre des décisions concernant les divers programmes de formation générale.

On peut se procurer les données de 1997-1998 et 1996-1997. Cette dernière période correspond à la première année de couverture complète de l'enquête.



Données récentes

Séries de données	Données les plus récentes	
	Définitives ¹	Provisoires ou estimées ²
A. Primaire/secondaire		
Inscriptions dans les écoles publiques	1997-1998	1998-1999 ^e 1999-2000 ^e
Inscriptions dans les écoles privées	1997-1998	1998-1999 ^e 1999-2000 ^e
Inscriptions aux programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et la langue seconde	1997-1998	
Diplomation au secondaire	1996-1997	
Enseignants dans les écoles publiques	1997-1998	1998-1999 ^e 1999-2000 ^e
Enseignants dans les écoles privées	1997-1998	1998-1999 ^e 1999-2000 ^e
Caractéristiques des écoles primaires et secondaires	1997-1998	1998-1999 ^e 1999-2000 ^e
Statistiques financières des conseils scolaires	1997	
Statistiques financières des écoles générales privées	1995-1996	1996-1997 ^p
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de l'enseignement primaire/secondaire	1996-1997	1997-1998 ^e
Dépenses consolidées au chapitre de l'enseignement primaire/secondaire	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Indice des prix de l'enseignement	1998	
B. Postsecondaire		
Inscriptions dans les universités	1998-1999	révolues
Grades universitaires décernés	1998	révolues
Inscriptions aux cours des programmes universitaires de formation continue	1996-1997	révolues
Enseignants dans les universités	1998-1999	1999-2000 ^e
Traitements et échelles de traitement des enseignants à temps plein des universités canadiennes	1999-2000	
Frais de scolarité et de subsistance dans les universités canadiennes	2000-2001	
Statistiques financières des universités	1997-1998	1998-1999 ^p 1999-2000 ^e
Statistiques financières des collèges	1997-1998	1998-1999 ^p 1999-2000 ^e
Dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de l'enseignement postsecondaire	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e
Dépenses consolidées au chapitre de l'enseignement postsecondaire	1996-1997	1997-1998 ^e 1998-1999 ^e 1999-2000 ^e

¹ Voir les notes à la fin du tableau.



Données récentes (fin)

Séries de données	Données les plus récentes	
	Définitives ¹	Provisoires ou estimées ²
Collèges communautaires et établissements analogues : effectifs et diplômés postsecondaires	1998-1999	1999-2000 ^P
Effectifs des programmes de formation professionnelle axée sur les métiers	1996-1997	1997-1998 ^e
Personnel enseignant des collèges communautaires et des écoles de métiers	1997-1998	1998-1999 ^e
Participation des étudiants étrangers dans les universités canadiennes	1998-1999	

C. Publications³

L'éducation au Canada (1999)

Cap vers le sud : les diplômés de la promotion de 1995 qui ont déménagé aux États-Unis (1999)

Après l'école (1993)

Après le secondaire : les premières années (1996)

Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (1995)

Participation des étudiants étrangers à l'éducation canadienne (1993-1995)

Indice des prix de l'enseignement—rapport méthodologique

Manuel de terminologie de l'éducation : niveaux primaire et secondaire (1994)

Guide des données sur l'enseignement des niveaux primaire et secondaire au Canada (1995)

Guide des sources d'information et de données de Statistique Canada sur l'éducation et la formation des adultes (1996)

Portrait statistique de l'enseignement primaire et secondaire au Canada—Troisième édition (1996)

Portrait statistique de l'enseignement au niveau universitaire au Canada—Première édition (1996)

La promotion de 1990 : compendium des résultats (1996)

La promotion de 1990 : second regard (1997)

La promotion de 1995 : rapport de l'Enquête nationale de 1997 auprès des diplômés de 1995 (1999)

Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation (1999)

Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE (2000)

Littérature, économie et société (1995)

Littérature et société du savoir (1997)

La littérature à l'ère de l'information (2000)

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, série de monographies

Grandir au Canada : Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (1996)

1. Indique l'année civile (p. ex. 1993) ou l'année scolaire/financière la plus récente (p. ex. 1993-1994) pour lesquelles les données *définitives* sont disponibles pour *toutes* les provinces et *tous* les territoires.
2. Indique l'année civile (p. ex. 1995) ou l'année scolaire/financière la plus récente (p. ex. 1995-1996) pour lesquelles des données sont disponibles. Les données peuvent être provisoires (p. ex. 1995^p), estimées (p. ex. 1995^e) ou partielles (p. ex. données non disponibles pour toutes les provinces et tous les territoires).
3. L'année entre parenthèses indique l'année de publication. Certaines de ces publications ont été préparées avec la coopération d'autres ministères ou organismes. Pour obtenir des renseignements sur la façon de vous procurer des exemplaires de ces rapports, veuillez communiquer avec la Section de l'analyse et de la diffusion du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. Téléphone : (613) 951-1503; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : sharon-anne.borde@statcan.ca.

Coup d'œil sur l'éducation

Cette section fournit une série d'indicateurs sociaux, économiques et de l'enseignement pour le Canada, les provinces et les territoires ainsi que les pays du Groupe des Sept. Y est présentée une série de statistiques sur les caractéristiques des populations d'élèves et d'enseignants, le niveau de scolarité, les dépenses publiques au chapitre de l'éducation, la population active du secteur de l'éducation et les résultats de l'enseignement.



Tableau 1
Indicateurs de l'enseignement, Canada, 1981 à 1999

Indicateur ¹	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
	en milliers										
Situation sociale											
Population âgée de 0 à 3 ans	1 448,7	1 475,0	1 573,4	1 601,7	1 610,6	1 596,1	1 595,1	1 578,6	1 560,7	1 550,7	1 453,9
Population âgée de 4 à 17 ans	5 480,3	5 204,7	5 395,4	5 437,7	5 484,7	5 536,4	5 620,7	5 691,4	5 754,0	5 795,7	5 725,6
Population âgée de 18 à 24 ans	3 493,1	3 286,3	2 886,1	2 869,2	2 869,6	2 852,0	2 823,4	2 816,8	2 833,0	2 865,4	2 895,9
Population totale	24 900,0	26 203,8	28 120,1	28 542,2	28 940,6	29 248,1	29 562,5	29 963,7	30 358,5	30 747,0	30 553,8
Jeunes immigrants ^f	42,8	25,9	61,2	61,2	73,1	68,3	65,9	66,3	70,4	61,2	..
	%										
Familles monoparentales	16,6	18,8	15,3	14,4	14,8	14,9	15,1	14,8	14,9
Situation économique											
PIB : variation réelle annuelle en pourcentage	4,0	3,1	-1,8	-0,6	2,2	4,1	2,3	1,5
IPC : variation annuelle en pourcentage	12,4	4,2	5,6	1,5	1,8	0,2	2,2	1,7	1,7	1,0	1,9
Taux d'emploi	60,0	59,6	59,7	58,4	58,0	58,4	58,8	58,5	59,0	59,7	60,6
Taux de chômage	7,6	9,7	10,3	11,2	11,4	10,4	9,4	9,7	9,1	8,3	7,6
Taux d'emploi des élèves	..	34,4	38,0	35,1	34,0	34,2	33,3	34,8	32,5 ²
Taux d'activité des mères	54,7	63,8	70,4	69,8	70,1	70,2	70,7	71,6
Familles sous les seuils de faible revenu :											
Familles biparentales	10,2	10,9	10,8	10,6	12,2	11,5	12,8	11,8	12,0
Familles monoparentales	48,4	52,5	55,4	52,3	55,0	53,0	53,0	56,8	51,1
Effectifs	en milliers										
Écoles primaires et secondaires	5 024,2	4 938,0	5 218,2	5 284,1	5 327,8	5 362,8	5 441,4	5 414,6	5 386,3	5 483,9 ^e	5 524,9 ^e
	%										
Pourcentage des écoles privées	4,3	4,6	4,7	4,9	5,0	5,1	5,1	5,2	5,3	5,3 ^e	..

Voir les notes à la fin du tableau.


Tableau 1
Indicateurs de l'enseignement, Canada, 1981 à 1999 (fin)

Indicateur ¹	1981	1986	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
	en milliers										
Collèges publics/formation professionnelle et technique à temps plein ²	..	238,1	275,9	266,7	306,5	298,5	269,1	266,4 ^e	264,5 ^e
Collèges/formation postsecondaire à temps plein	273,4	321,5	349,1	364,6	369,2 ^r	380,0 ^r	391,3 ^r	397,3 ^r	398,6	403,5 ^r	409,4 ^e
Collèges/formation postsecondaire à temps partiel ⁴	..	96,4 ^e	125,7 ^e	106,6 ^e	98,4	90,8	87,7	87,1	91,6	91,4	..
Universités, à temps plein	401,9	475,4	554,0	569,5	574,3	575,7	573,2	573,6	573,1 ^r	580,4	..
Universités, à temps partiel	251,9	287,5	313,3	316,2	300,3	283,3	273,2	256,1	249,7	246,0	..
Éducation et formation des adultes	5 504	..	5 842	6 069
	%										
Taux de participation	27	..	28	26
Diplômés	en milliers										
Écoles secondaires ⁵	260,7	272,9	281,4	280,4	295,3	300,2 ^r	296,4 ^r	300,8 ^e	..
Collèges publics/formation professionnelle axée sur les métiers ⁶	..	145,0	159,7	158,8	163,9	151,1	144,2	141,5 ^e	138,7 ^e
Collèges/formation postsecondaire	71,8	82,4	85,9	92,5	95,2	97,2	100,9	105,0	105,9 ^e
Universités/baccalauréat	84,9	101,7	114,8	120,7	123,2	126,5	127,3	128,0	125,8	124,9	..
Universités/maîtrise	12,9	15,9	18,0	19,4	20,8	21,3	21,4	21,6	21,3	22,0	..
Universités/doctorat	1,8	2,2	2,9	3,1	3,4 ^e	3,6	3,7	3,9	4,0	4,0	..
Enseignants à temps plein	rapport										
Écoles primaires et secondaires	274,6	269,9	302,6	301,8	295,4	295,7 ^e	298,7 ^e	294,4 ^e	296,8 ^e	295,9 ^e	295,9 ^e
Collèges/formation postsecondaire/professionnelle/technique	26,8 ⁷	30,6 ⁷	31,7 ⁷	31,8 ⁷	32,2 ⁷	31,0 ⁷	30,9 ^r	31,5 ^r	31,0 ^r	32,1 ^e	..
Universités	33,6	35,4	36,8	37,3	36,9	36,4	36,0	34,6	33,7	33,7 ^e	..
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires	17,0	16,5	15,5	15,7 ^e	16,1 ^e	16,1 ^e	16,1 ^e	16,3 ^e	16,3 ^e	16,5 ^e	16,6 ^e
Dépenses au chapitre de l'éducation	millions de \$										
Enseignement primaire et secondaire	16 703,2	22 968,0	33 444,9	34 774,5	35 582,3	35 936,0	36 424,7	36 744,7	36 973,1 ^P	37 453,8 ^e	37 498,9 ^e
Formation professionnelle	1 601,2	3 275,1	4 573,8	5 380,9	5 631,2	6 559,0	6 185,2	5 301,8	5 896,9 ^P	5 903,4 ^e	6 229,6 ^e
Enseignement collégial	2 088,1	2 999,0	3 870,7	4 075,3	4 105,9	4 207,1	4 531,8	4 477,9	4 642,0 ^P	4 808,9 ^e	5 261,7 ^e
Enseignement universitaire	4 980,7	7 368,7	11 254,8	11 569,8	11 736,8	11 857,9	11 802,0	11 600,7	12 255,4 ^P	12 660,5	12 874,9 ^e
Dépenses totales au chapitre de l'éducation	25 373,2	36 610,8	53 144,2	55 800,5	57 056,2	58 560,0	58 943,7	58 125,1	59 767,4 ^P	60 826,6	61 865,1
	%										
En pourcentage du PIB	7,1	7,3	7,9	8,1	8,0	7,8	7,6	7,1	6,9	6,8	..

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 3.

2. Le chiffre donné est celui du mois d'avril 1997.

3. Les effectifs ont tous été déclarés comme étant à temps plein en fonction d'un programme d'une « journée entière », même si la durée des programmes était comprise entre 1 et 48 semaines.

4. Exclut l'effectif des programmes de formation continue qui auparavant était inclus.

5. Source : Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation. (Ne comprend pas les adultes du Québec ni les équivalences de l'Ontario et de l'Alberta.)

6. Les programmes menant à l'obtention d'un diplôme sont généralement d'une durée de deux à trois ans. Par contraste, la majorité des programmes de formation professionnelle et technique sont des programmes courts ou de simples cours qui peuvent ne s'étendre que sur quelques semaines. Une personne qui termine avec succès ce type de programme ou de cours est considérée comme un sortant, et non comme un diplômé. Ces sortants ne comprennent pas les personnes inscrites aux programmes à temps partiel.

7. Les chiffres ont été révisés pour inclure dans le total, les enseignants dans les programmes de formation professionnelle.



Tableau 2
Indicateurs de l'enseignement, provinces et territoires

Indicateur ¹	Canada	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario
	%						
Situation sociale et économique							
Niveau de scolarité ² , 1999 :							
Études secondaires partielles	26,8	38,4	35,7	30,8	32,9	33,0	24,1
Études secondaires terminées	19,3	14,1	15,1	14,0	19,9	15,8	21,0
Études postsecondaires partielles	6,9	4,8	5,5	5,6	4,5	5,4	7,2
Certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	47,0	42,6	43,8	49,5	42,8	45,7	47,6
Taux d'activité selon le niveau de scolarité, 1999 :							
Total	66,0	58,5	65,7	60,8	60,8	63,4	66,9
Études secondaires partielles	40,0	34,5	47,0	36,2	36,2	37,5	40,2
Études secondaires terminées	69,6	64,4	73,7	66,8	69,1	70,1	68,8
Études postsecondaires partielles	71,8	63,0	71,4	70,0	67,9	70,3	72,1
Certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	78,5	77,8	77,0	73,4	75,1	79,0	78,9
Taux de chômage, 1999	6,3	15,1	13,4	7,8	8,9	8,1	5,0
Coûts et scolarisation							
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995							
	7,0	9,9	7,6	7,6	7,4	7,6	6,8
Dépenses au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995							
	13,6	16,9	10,8	9,7	11,2	13,8	14,2
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1997-1998							
	16,4 ^r	14,6	17,2	17,5	17,6	14,6 ^r	16,7 ^r
Résultats de l'éducation							
Taux de diplomation à l'école secondaire, 1996-1997							
	73,4	80,2	85,6	80,7	86,0	75,9 ^{3,4}	72,0
Taux de diplomation à l'université, 1997-1998							
	35,1	32,5	22,1	53,8	33,8	41,7	36,7
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 1999 :							
Études secondaires partielles	10,4	25,4	23,6	13,0	15,7	12,7	7,7
Études secondaires terminées	6,3	16,7	15,3	6,6	8,9	8,4	5,1
Études postsecondaires partielles	7,1	9,2	5,7	5,8	5,9	9,8	6,6
Certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	5,0	10,7	8,1	6,6	6,5	6,2	4,1

Voir les notes à la fin du tableau.



Tableau 2
Indicateurs de l'enseignement, provinces et territoires (fin)

Indicateur ¹	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
	%					
Situation sociale et économique						
Niveau de scolarité ² , 1999 :						
Études secondaires partielles	30,9	31,4	21,6	20,5
Études secondaires terminées	18,3	18,8	19,9	22,6
Études postsecondaires partielles	6,8	7,9	8,2	8,8
Certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	44,0	41,9	50,3	48,1
Taux d'activité selon le niveau de scolarité, 1999 :						
Total	66,8	67,5	73,1	65,8
Études secondaires partielles	44,5	44,6	50,4	39,8
Études secondaires terminées	72,1	77,5	75,4	66,5
Études postsecondaires partielles	75,9	73,5	77,5	69,0
Certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	78,9	79,1	81,2	76,0
Taux de chômage, 1999	4,6	4,8	4,4	7,2
Coûts et scolarisation						
Dépenses publiques et privées au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB, 1994-1995						
	7,8	7,4	5,4	6,5	11,3	16,6
Dépenses au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques, 1994-1995						
	12,9	13,8	13,2	12,2	10,4	12,0
Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires, 1997-1998						
	16,3	17,3	17,8 ^r	17,5	13,2	13,1
Résultats de l'éducation						
Taux de diplomation à l'école secondaire, 1996-1997						
	78,1	78,8	64,7	70,5	37,3	24,6
Taux de diplomation à l'université, 1997-1998						
	31,5	33,2	25,0	24,4
Taux de chômage selon le niveau de scolarité, 1999 :						
Études secondaires partielles	6,8	7,9	5,6	12,8
Études secondaires terminées	4,2	3,9	3,9	8,1
Études postsecondaires partielles	4,7	5,6	5,2	7,3
Certificat postsecondaire, diplôme ou grade universitaire	3,8	3,7	3,9	5,6

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 3.

2. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100 %.

3. Depuis 1995, les données pour les diplômés du Québec des programmes de jours réguliers comprennent les personnes de plus de 20 ans qui ont terminé un programme de jours réguliers.

4. Les diplômés du Québec ne comprennent pas ceux de la « Formation professionnelle ».



Tableau 3
Indicateurs de l'enseignement, les pays du Groupe des Sept, 1998

Indicateur ¹	Canada	États-Unis	France	Royaume-Uni	Allemagne	Italie	Japon
	%						
Situation sociale et économique							
Niveau de scolarité :							
Premier cycle du secondaire ou moins	20	14	39	19	16	56	20
Enseignement supérieur	39	35	21	24	23	9	18
Taux d'activité selon le niveau de scolarité :							
Second cycle du secondaire							
Hommes	78	86	64	70	89	43	80
Femmes	79	87	58	50	79	40	80
Coûts et scolarisation							
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage de l'ensemble des dépenses publiques	11,6	15,3	10,6	11,0	9,2	8,9	10,1
Dépenses publiques au chapitre de l'éducation en pourcentage du PIB	5,4	5,2	5,8	4,6	4,5	4,6	3,6
Taux de participation à l'enseignement traditionnel	82	74	88	70	88	70	..
Résultats de l'éducation							
Rapport des diplômés du second cycle du secondaire à la population	72	74	87	..	93	..	96
Taux de chômage selon le niveau de scolarité :							
Tous les niveaux							
Hommes	8	4	9	6	9	7	3
Femmes	8	4	13	4	11	13	3
Second cycle du secondaire							
Hommes	12	8	14	14	18	8	5
Femmes	12	9	17	7	15	16	3

1. Voir « Définitions » à la suite du tableau 3.

Source : Regards sur l'éducation : les indicateurs de l'OCDE, Paris, 2000.

Définitions

Indicateurs de l'enseignement, Canada

Tableau 1.

L'année fait référence (1) au mois de juillet d'une année donnée pour la population; (2) à l'année scolaire débutant en septembre d'une année donnée pour l'effectif et le personnel; (3) au printemps ou à l'été de l'année où le diplôme a été décerné pour le nombre de diplômés; (4) à l'exercice commençant en avril d'une année donnée pour les dépenses.

1. Jeunes immigrants

Le nombre de personnes âgées de 0 à 19 ans qui sont, ou ont été, des immigrants ayant obtenu le droit de s'établir au Canada. Un immigrant ayant obtenu le droit d'établissement est une personne qui n'est pas citoyen canadien de naissance mais qui a obtenu des autorités canadiennes en matière d'immigration le droit d'établir sa résidence permanente au pays.

2. Familles monoparentales

Le nombre de familles monoparentales exprimé en pourcentage du nombre total de familles avec enfants. Par parent seul, on entend une mère ou un père, sans conjoint ni conjoint en union libre, qui habite un logement avec au moins un de ses fils ou une de ses filles n'ayant jamais été marié(e). Sources : 1971 à 1986 : Statistique Canada, *Les familles monoparentales au Canada*, produit n° 89-522-XPB au catalogue; 1991 à présent : Division des données régionales et administratives.

3. Produit intérieur brut (PIB)

Valeur sans double compte de la production réalisée à l'intérieur des frontières du Canada, sans égard à la propriété des facteurs de production. Le PIB peut être calculé de trois façons, soit la somme des revenus gagnés dans la production courante, la somme des ventes finales de la production courante ou la somme des valeurs ajoutées nettes dans la production courante, et peut être évalué au coût des facteurs ou aux prix du marché. Source : Statistique Canada, Division des mesures et de l'analyse des industries.

4. Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur de l'évolution des prix à la consommation. Il se définit comme une mesure des variations de prix obtenue par comparaison dans le temps du coût d'un

panier précis de produits. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

5. Taux d'emploi

Le nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus à l'exception des personnes vivant dans des établissements. Les chiffres sont des moyennes annuelles.

6. Taux de chômage

Le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

7. Taux d'emploi des élèves

Le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans qui fréquentent l'école à temps plein et qui ont un emploi durant l'année civile (sauf durant la période de mai à août), exprimé en pourcentage du nombre total d'élèves à temps plein âgés de 15 à 24 ans.

8. Taux d'activité des mères

Le nombre de mères qui font partie de la population active durant la période de référence et qui habitent dans un logement avec au moins un de leurs fils ou une de leurs filles n'ayant jamais été marié(e), exprimé en pourcentage du nombre total de mères qui habitent dans un logement avec au moins un de leurs fils ou une de leurs filles n'ayant jamais été marié(e). Source : Statistique Canada, *Les femmes sur le marché du travail : données choisies*, produit n° 71-534-XPB au catalogue.

9. Familles sous les seuils de faible revenu

Les seuils de faible revenu sont des mesures relatives de la suffisance du revenu des familles. On estime qu'une famille qui gagne moins qu'une demie de la médiane du revenu de l'unité familiale ajusté est « dans la gêne ». La série de seuils de faible revenu est rajustée en fonction de la taille de la région de résidence et de la taille de la famille. Source : Statistique Canada, *Personnes à faible revenu, 1980 à 1995*, produit n° 13-569-XPB/XIB au catalogue, décembre 1996.

10. Taux de participation à la formation continue

Le nombre de personnes âgées de 17 ans et plus inscrites à la formation continue ou à des activités de formation, exprimé en pourcentage de l'ensemble de la population âgée de 17 ans et plus. Ce taux ne comprend pas les élèves réguliers à temps plein qui poursuivent leur formation scolaire initiale.

11. Rapport élèves-personnel scolaire dans les écoles primaires et secondaires

Effectif en équivalence à temps plein (effectif de la 1^{re} à la 12^e année [y compris les cours préuniversitaires de l'Ontario] et des programmes à progrès continu, effectif de l'éducation préscolaire dans les provinces où la fréquentation est à temps plein et la moitié de l'effectif du préscolaire dans les autres provinces) divisé par l'ensemble du personnel scolaire en équivalence à temps plein.

12. Dépenses au chapitre de l'éducation

Ces dépenses comprennent les dépenses des administrations publiques et de tous les établissements offrant un enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ainsi que les dépenses associées aux programmes de formation professionnelle offerts dans les écoles privées et publiques de formation professionnelle et technique et dans les collèges communautaires.

Indicateurs de l'enseignement, provinces et territoires

Tableau 2.

Les méthodes ayant servi au calcul des indicateurs du tableau 2 peuvent être différentes de celles utilisées pour les autres tableaux statistiques de la section.

13. Niveau de scolarité et taux d'activité

Il s'agit de la population âgée de 25 ans et plus. Source : Statistique Canada, Division de la statistique du travail.

14. Taux de diplomation à l'école secondaire

Source : *L'éducation au Canada, 1999*, n° 81-229-XPB au catalogue, Centre de la statistique de l'éducation.

15. Taux de diplomation à l'université

Il s'agit du nombre de grades de premier cycle décernés en pourcentage de la population âgée de 22 ans.

16. Taux de chômage selon le niveau de scolarité

Il s'agit du nombre de chômeurs ayant atteint un certain niveau de scolarité en pourcentage de la population active ayant atteint le même niveau de scolarité. La population est celle de 25 ans et plus. Le second cycle du secondaire comprend la dernière année d'études secondaires.

17. Rapport des gains des études universitaires/études secondaires

Il s'agit des gains annuels moyens des personnes ayant fait des études universitaires en pourcentage des gains annuels moyens de celles ayant fait des études secondaires de second cycle. La population est celle de 45 à 64 ans.

Indicateurs de l'enseignement, les pays du groupe des sept

Tableau 3.

18. Niveau de scolarité

Il s'agit du pourcentage de la population adulte de 25 à 64 ans qui a atteint un certain niveau de scolarité.

19. Taux de participation à l'enseignement traditionnel

Il s'agit du nombre total d'élèves âgés de 15 à et 19 ans inscrits à l'enseignement traditionnel en pourcentage de la population âgée de 15 à 19 ans. RTE

Dans les

numéros à venir

Les articles suivants devraient paraître dans les prochains numéros de *la Revue trimestrielle de l'éducation* :

Les gains des diplômés et le jumelage scolarité-compétences professionnelles

Examen des liens entre, d'une part, la transition de l'école au marché du travail et les gains des diplômés et, d'autre part, le jumelage scolarité-compétences professionnelles et les gains.

Les facteurs qui incitent les bacheliers à poursuivre leurs études postsecondaires

Analyse fondée sur des données tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés, des modèles liés à la poursuite des études.

Faire la transition : les répercussions du passage de l'école primaire à l'école secondaire sur les adolescents en ce qui a trait à la réussite scolaire et à l'adaptation psychologique

Dans cet article, l'auteur compare les résultats scolaires, comportementaux et émotionnels des enfants ayant poursuivi leurs études dans une école primaire par opposition à ceux ayant été transférés au début de l'adolescence dans une école intermédiaire ou secondaire.

Les indicateurs de réussite des écoles efficaces

Examen des façons dont les nouvelles initiatives du Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada peuvent servir à explorer la capacité des écoles primaires et secondaires à atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés.

RTE

cumulatif

Cet index contient la liste de tous les rapports analytiques parus dans la *Revue trimestrielle de l'éducation*. Des descriptions d'enquêtes sur l'éducation ainsi que d'enquêtes liées à l'éducation menées par Statistique Canada, les gouvernements provinciaux et les établissements sont incluses. Les catégories sous lesquelles les articles apparaissent sont fondées sur les questions de politique identifiées dans le rapport intitulé *Plan stratégique (1997)* diffusé en novembre 1997 par le Centre de la statistique de l'éducation. Ce rapport est aussi disponible dans Internet à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Financement de l'éducation

Indice des prix de l'enseignement : certains intrants, enseignement élémentaire et secondaire

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Le Canada investit-il suffisamment dans l'éducation? Un aperçu de la structure des coûts en éducation au Canada

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Les coûts de transport scolaire

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Participation du gouvernement fédéral à l'éducation au Canada

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Le financement des écoles publiques : les 25 dernières années

Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)

Mouvements des étudiants/mobilité des étudiants/transitions

Indicateurs de l'éducation : comparaisons interprovinciales et internationales

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

À la recherche d'indicateurs de l'enseignement

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Évolution intergénérationnelle de la scolarité des Canadiens

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Participation à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire au Canada : un regard sur les indicateurs

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Mesure des résultats de l'enseignement du point de vue des connaissances, des compétences et des valeurs

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Modèles des mouvements interprovinciaux d'étudiants

Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Après le secondaire... premiers résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

Les différents itinéraires des étudiants de premier cycle en Ontario

Vol. 4, n° 3 (février 1998)

L'éducation : Un trésor est caché dedans

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Exode et afflux de cerveaux : Migration des travailleurs du savoir en provenance à destination du Canada

Vol. 6, n° 3 (mai 2000)

Les chemins vers les États-Unis : Enquête auprès des diplômés de 1995

Vol. 6, n° 3 (mai 2000)

Qui sont les jeunes non-répondants? Une analyse des non-répondants à l'enquête de suivi auprès des sortants, 1995

Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Rapport entre le milieu de l'éducation et le marché du travail

Le retour aux études à temps plein

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Tendances de l'emploi dans le secteur de l'éducation

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Écart salarial entre les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement postsecondaire

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Aperçu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Gains et situation vis-à-vis de l'activité des diplômés de 1990

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Les abeilles ouvrières : Avantages des programmes coopératifs au chapitre des études et de l'emploi

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

L'association travail-études chez les jeunes

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Perspectives d'emploi des diplômés du secondaire

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Lien entre les études des diplômés de l'enseignement postsecondaire et leur emploi

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

La dynamique du marché du travail dans la profession d'enseignant

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

Le niveau de scolarité : la clé de l'autonomie et du pouvoir en milieu de travail

Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

L'emploi des jeunes : une leçon sur son recul

Vol. 5, n° 3 (mars 1999)

Facteurs déterminants du décrochage dans les universités et les collèges communautaires

Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Les employés surqualifiés? Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs

Vol. 7, n° 1 (novembre 2000)

Ils s'en tirent bien : l'emploi et les gains des diplômés de l'enseignement postsecondaire

Vol. 7, n° 1 (novembre 2000)

Technologie et apprentissage

La formation professionnelle chez les chômeurs

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Aperçu de la formation professionnelle au niveau des métiers et de la formation préparatoire au Canada

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Aperçu de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Les femmes et les programmes d'apprentissage enregistrés

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Formation continue : une définition pratique

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Enquête sur les écoles privées de formation professionnelle au Canada, 1992

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

La composante éducation de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

Connaissances en informatique — une exigence de plus en plus répandue

Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes

Vol. 3, n° 4 (janvier 1997)

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-95 : premiers résultats de la composante scolaire

Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)

Troisième enquête internationale sur l'enseignement des mathématiques et des sciences : rapport du Canada, 8^e année

Vol. 4, n° 3 (février 1998)

Carrières en sciences et en technologie au Canada : une analyse portant sur de nouveaux diplômés universitaires

Vol. 4, n° 3 (février 1998)

La mobilité intergénérationnelle en matière d'éducation : comparaison internationale

Vol. 5, n° 2 (décembre 1998)

Profil des écoles de l'ELNEJ

Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

Les parents et l'école : la participation et les attentes des parents en ce qui a trait à l'éducation de leurs enfants

Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

La réussite scolaire au début de l'adolescence : les attitudes à l'égard de l'école sont-elles déterminantes?

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Quelle est l'incidence des familles sur le succès scolaire des enfants?

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

Les quartiers aisés et la maturité scolaire?

Vol. 6, n° 1 (octobre 1999)

La diversité en classe : les caractéristiques des élèves du primaire qui suivent un programme d'enseignement à l'enfance en difficulté

Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Le vécu scolaire des enfants : résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995

Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Intervention parentale et rendement scolaire des enfants d'après l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995

Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

De la maison à l'école : comment les enfants canadiens se débrouillent

Vol. 6, n° 2 (mars 2000)

Accessibilité

La hausse des frais de scolarité : comment joindre les deux bouts?

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Effectifs universitaires et droits de scolarité

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)

Aide financière aux élèves de l'enseignement postsecondaire

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Emprunts des diplômés des études postsecondaires

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

Éducation et formation liées à l'emploi — qui y a accès?

Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

Financement des universités : pourquoi les étudiants doivent-ils payer davantage?

Vol. 4, n° 2 (septembre 1997)

La dette étudiante de 1990-91 à 1995-96 : une analyse des données du Programme canadien de prêts aux étudiants

Vol. 5, n° 4 (juillet 1999)

Note : La façon d'indiquer les années est correcte puisque ces articles sont parus lorsque la revue trimestrielle de l'éducation était publiée en format bilingue.

Modes de prestation de recharge

Écoles primaires et secondaires privées

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Étudier à distance, une idée qui fait son chemin

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Les écoles privées de formation professionnelle au Canada

Vol. 3, n° 1 (mai 1996)

Profil de l'enseignement à domicile par les parents au Canada

Vol. 4, n° 4 (mai 1998)

L'enseignement à distance : réduire les obstacles

Vol. 5, n° 1 (août 1998)

Questions relatives au personnel enseignant

Les enseignants à temps partiel dans les universités canadiennes, un groupe en croissance

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

La charge de travail des enseignants dans les écoles primaires et secondaires

Vol. 1, n° 3 (octobre 1994)

Enquête sur le personnel enseignant des collèges et établissements analogues

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Revenu d'emploi des enseignants du primaire et du secondaire et des travailleurs d'autres professions retenues

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Données démographiques sur le corps professoral, les coûts et le renouvellement de l'effectif

Vol. 2, n° 3 (septembre 1995)

Charge de travail et vie professionnelle des enseignants en Saskatchewan

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Se dirige-t-on vers un surplus ou une pénurie d'enseignants?

Vol. 4, n° 1 (mai 1997)

Situation du corps professoral féminin dans les universités canadiennes

Vol. 5, n° 2 (décembre 1998)

Participation et rendement des étudiants

Hausse des effectifs universitaires : accès accru ou plus grande persévérance?

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Évolution des effectifs des programmes de formation professionnelle au niveau des métiers et des programmes de formation préparatoire, 1983-84 à 1990-91

Vol. 1, n° 1 (avril 1994)

Deux décennies de changements : Effectifs de l'enseignement postsecondaire collégial, 1971 à 1991

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Note : La façon d'indiquer les années est correcte puisque ces articles sont parus lorsque la revue trimestrielle de l'éducation était publiée en format bilingue.

Prédire l'abandon scolaire ou l'obtention du diplôme

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Tendances des effectifs universitaires

Vol. 2, n° 1 (mars 1995)

Dépistage des répondants : l'exemple du Suivi de l'Enquête auprès des sortants

Vol. 2, n° 2 (juin 1995)

Enquête sur les effectifs et les diplômés des collèges et des établissements d'enseignement postsecondaire analogues

Vol. 2, n° 4 (janvier 1996)

Taux d'obtention de diplôme et nombre d'années avant l'obtention du diplôme pour les programmes de doctorat au Canada

Vol. 3, n° 2 (juillet 1996)

La promotion de 1990 second regard : Enquête de suivi (1995) auprès des diplômés de 1990

Vol. 4, n° 4 (mai 1998)

Réussir dans la vie : l'influence de la scolarité des parents

Vol. 5, n° 1 (août 1998)

Déterminants de la poursuite d'études postsecondaires

Vol. 5, n° 3 (mars 1999)

La formation universitaire : tendances récentes quant à la participation, l'accessibilité et les avantages

Vol. 6, n° 4 (août 2000)

Les étudiants étrangers et le marketing de l'éducation à l'échelle internationale

Élèves étrangers au Canada

Vol. 3, n° 3 (octobre 1996)

Satisfaction

Attitudes des diplômés du baccalauréat envers leur programme

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Sources de données sur l'éducation

Un aperçu des sources de données sur l'enseignement primaire et secondaire

Vol. 1, n° 2 (juillet 1994)

Manuel de terminologie de l'éducation : niveaux primaire et secondaire

Vol. 1, n° 4 (décembre 1994)